

2018

RÉPÈRES

Qui sont les migrants mis à l'abri ?

Ile de France Juin 2015-Novembre 2016



Auteurs

Mireille Eberhard
Erwan Le Méner
Emilie Segol

observatoire
du **samusocial**deParis



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET
DE LA REGION ILE DE FRANCE
PREFET DE PARIS

DIRECTION RÉGIONALE
ET INTERDÉPARTEMENTALE
DE L'HÉBERGEMENT
ET DU LOGEMENT

Qui sont les migrants mis à l'abri ? (Île-de-France, juin 2015-novembre 2016)

**Rapport pour la Direction régionale et interdépartementale
de l'hébergement et du logement d'Île-de-France**

**Mireille Eberhard, Erwan Le Méner, Émilie Segol
Août 2018**

Liste des sigles.....	5
Résumé	6
Introduction	8
Caractériser la population migrante, dans la première phase du dispositif de mise à l’abri francilien	8
Une source principale : une partie des renseignements administratifs collectés par le GIP Habitat et interventions sociales	9
Description de la base de données administratives du GIP-HIS.....	9
Une base de données amputée par rapport au fichier administratif d’origine.....	12
La préparation de la base de données analysée	12
Comment fixer la « date de mise à l’abri » d’un individu ?	12
Comment savoir de quelle évacuation provient un individu ?	13
Nettoyage de la variable nationalité	15
Des données de gestion complémentaires, issues du Pôle d’hébergement et réservation hôtelière du Samusocial de Paris et des bilans infirmiers.....	16
Les données du Pôle d’hébergement et de réservation hôtelière du Samusocial de Paris	16
Les données issues de bilans sanitaires réalisés pour l’Agence régionale de santé.....	17
Des investigations complémentaires.....	19
Une enquête de seconde main sur les opérations d’évacuation et de mise à l’abri	19
Une enquête de terrain collective en hébergement pour migrants.....	19
Une vue d’ensemble de la population évacuée puis mise à l’abri entre juin 2015 et novembre 2016.....	20
Combien d’individus ont-ils été évacués et mis à l’abri entre juin 2015 et novembre 2016 ?	20
La population évacuée de l’espace public parisien entre le 2 juin 2015 et le 10 novembre 2016 (n≥ 21 214).....	20
Les individus enregistrés dans les hébergements franciliens par le GIP-HIS, à la suite des évacuations allant du 2 juin 2015 au 10 novembre 2016 (n= 14 214 personnes)....	22
Les migrants à Paris : une majorité de jeunes hommes seuls.....	24
Une écrasante majorité d’hommes, comme dans d’autres situations d’urgence pour les migrants	24
Composition familiale : une part marginale de personnes prises en charge avec un conjoint	27
Les (très rares) enfants mis à l’abri	28
Une population très jeune	29
Comme expliquer la représentation si minoritaire des femmes ?.....	30
Plus de sept individus sur dix sont originaires du Soudan ou d’Afghanistan	34

Les Soudanais, premier contingent de migrants mis à l'abri et de primo-demandeurs d'asile en France.....	37
Les Afghans.....	41
Les ressortissant(es) des pays de la Corne de l'Afrique.....	43
L'absence relative des Syriens et des Irakiens dans l'hébergement.....	45
Des origines géographiques qui varient fortement selon le sexe.....	46
Une distribution par nationalités d'origine des personnes évacuées de campements parisiens qui ne recouvre pas du tout les migrants pris en charge par le dispositif du 115.....	47
Synthèse. La composition nationale des migrants mis à l'abri ne corresponda que partiellement à celle de la jungle de Calais et des primo-demandeurs d'asile.....	48
Le niveau d'éducation des migrants mis à l'abri.....	49
Approche des parcours migratoires.....	52
Le parcours migratoire, d'après les bilans infirmiers.....	52
Les questions du bilan infirmier portant sur les parcours migratoires.....	52
Les conditions de recueil des informations dans les bilans infirmiers.....	52
Le groupe interrogé par les infirmières ressemble à l'ensemble de la population enregistrée par le GIP-HIS.....	56
Descriptions des parcours migratoires.....	57
Durée du parcours et nombre de pays traversés : de fortes disparités selon l'origine nationale.....	57
Les trajectoires les plus fréquemment décrites.....	59
Une majorité de Soudanais sont passés par la Libye (et non par l'Égypte) avant de rejoindre l'Europe par l'Italie.....	61
Les parcours des Afghans : de multiples trajets, en passant le plus souvent par les Balkans et par la Grèce.....	63
Les voisins érythréens et somaliens prennent plutôt des routes différentes.....	66
Le temps écoulé entre l'arrivée en France et l'entrée dans un centre d'hébergement...	68
Situation administrative et parcours dans les centres d'hébergement d'urgence migrants	69
Deux tiers des individus mis à l'abri entre juin 2015 et novembre 2016 ne sont plus hébergés en Île-de-France en juillet 2017.....	70
La situation des individus toujours mis à l'abri en juillet 2017 (n= 4 681).....	70
La situation des individus sortis des centres d'hébergement d'urgence migrants en juillet 2017.....	76
La moitié des demandeurs d'asile mis à l'abri sont en procédure normale.....	76
Le temps de prise en charge dans le dispositif d'hébergement francilien.....	82
Conclusion.....	90
Références.....	91

Sources	91
Sources primaires	91
Sources secondaires.....	91
Bibliographie.....	93
Annexes	95

Liste des sigles

ARS	: Agence régionale de santé
ATSA	: Accueil temporaire service de l'asile
CADA	: Centre d'accueil de demandeurs d'asile
CAES	: Centre d'accueil et d'examen des situations
CAF	: Caisse d'allocations familiales
CAFDA	: Coordination de l'accueil des familles demandeuses d'asile
CAO	: Centre d'accueil et d'orientation
CHUM	: Centre d'hébergement d'urgence migrants
CPA	: Centre de premier accueil
CRF	: Croix rouge française
DDP	: Droit de priorité
DIHAL	: Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement
DNA	: Dispositif national d'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés
DRIHL	: Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement
EHESP	: École des hautes études de santé publique
GIP-HIS	: Groupement d'intérêt public Habitat et interventions sociales
HUDA	: Hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile
OFII	: Office français de l'immigration et de l'intégration
OFPRA	: Office français de protection des réfugiés et apatrides
ONG	: Organisation non gouvernementale
PHRH	: Pôle Hébergement et Réservation Hôtelière
RSA	: Revenu de solidarité active
SSP	: Samusocial de Paris

Résumé

Plus d'un million d'étrangers sont venus chercher protection dans l'Union Européenne en 2015, donnant à voir aux États membres l'ampleur d'une crise migratoire débutée quelques années plus tôt. Les états s'organisent alors de différentes manières. La France met en place une politique associant étroitement accompagnement administratif et hébergement des migrants. La mise à l'abri constitue une condition du suivi administratif. Cela implique l'ouverture d'hébergements en grand nombre. À la seule échelle de l'Ile-de-France, au moins 266 établissements recensés ont logé des migrants à la suite d'évacuations de campements de migrants installés dans l'espace public parisien entre juin 2015 et novembre 2016. Ce rapport dresse le portrait des individus mis à l'abri en Ile-de-France au cours de cette période, entre la première opération d'évacuation et l'ouverture d'un portail unique pour les migrants, le Centre de premier accueil de la Porte de la Chapelle.

Au sein de ces hébergements, les individus sont identifiés et enregistrés dans le but de suivre et contrôler l'avancement de leurs démarches administratives. Le groupement d'intérêt public Habitat et Interventions sociales, avec la soutien des équipes des centres d'hébergement, établit une base de renseignements sur tous les individus hébergés. Cette base de données administratives, tronquée et anonymisée, est la source principale de ce rapport, qui s'appuie de façon complémentaire sur les informations prises auprès de migrants dans le cadre de bilans infirmiers, sur des observations collectives directes en hébergement, et sur une large documentation de seconde main sur les opérations d'évacuation et de mise à l'abri.

Dans la période considérée, au moins 21 124 migrants sont évacués de l'espace public parisien : pris dans le cordon de l'évacuation, puis conduits directement en bus vers un hébergement en Ile-de-France (voire dans un hôtel ou un centre d'accueil et d'orientation en province). Dans les jours qui suivent leur emménagement, les résidents sont recensés. Le fichier du GIP-HIS permet alors de distinguer 14 214 individus (entre le décompte préfectoral à la descente du bus et l'enregistrement individuel en hébergement, les individus peuvent en effet prendre la tagette sans laisser de trace).

La population mise à l'abri (et prise en compte par les autorités) est composée en très large majorité de jeunes hommes seuls : l'effectif est à quatre-vingt seize pourcents masculin, aux trois quarts âgé de moins de trente ans, et composé pour l'administration de célibataires (à l'exception d'un pourcent d'adultes en famille). Les neuf dixièmes de la population sont originaires de cinq pays : du Soudan (43%), d'Afghanistan (30%), d'Érythrée (9%), de Somalie (6%) et d'Éthiopie (3%). Les Syriens et les Irakiens, parmi les premiers contingents nationaux de nouveaux demandeurs d'asile dans l'Union, sont pratiquement absents des hébergements franciliens. La composition nationale des migrants varie nettement selon les lieux et les échelles où ils sont enregistrés.

L'information disponible sur les routes migratoires empruntées jusqu'en France, tirée des bilans infirmiers, est certes lacunaire. Elle invite toutefois à distinguer entre les trajets relativement courts quoique comportant plus de pays traversés des Afghans, et les parcours plus longs et hasardeux des Africains, au péril de la Libye avant celui de la Méditerranée. Les moyennes établies masquent sans surprise d'importantes disparités entre et à l'intérieur des groupes nationaux considérés.

C'est en moyenne après quatre mois sur le sol français que les migrants sont mis à l'abri. Les données fournies, mises à jour en juillet 2017 et écrasant les renseignements antérieurs,

ne permettent pas de suivre l'évolution de la situation administrative des résidents. On peut simplement voir que pratiquement les trois quarts de ceux qui sont encore hébergés à cette date sont engagés dans une demande d'asile – tandis qu'un quart sont sous protection internationale. Cependant, les deux tiers de l'effectif mis à l'abri entre juin 2015 et novembre 2016 ne sont plus hébergés dans le dispositif migrants franciliens à l'été 2017. Parmi ces près de 10 000 individus, quatre sur dix ont été orientés vers le dispositif national d'accueil ou un centre d'accueil et d'orientation, mais presque la moitié sont « perdus de vue » (que les personnes aient volontairement quitté le centre ou bien qu'elles en aient été exclues), sans que l'on sache leur situation administrative au moment de leur sortie de l'hébergement.

Les observations conduites en hébergement ne permettent certainement pas d'expliquer l'installation en France ou le départ des migrants vers d'autres destinations. Mais elles laissent penser que la régularisation du séjour, quoique déterminante pour l'intégration, ne suffit pas seule à suspendre l'indétermination qui préside à l'expérience migratoire.

Introduction

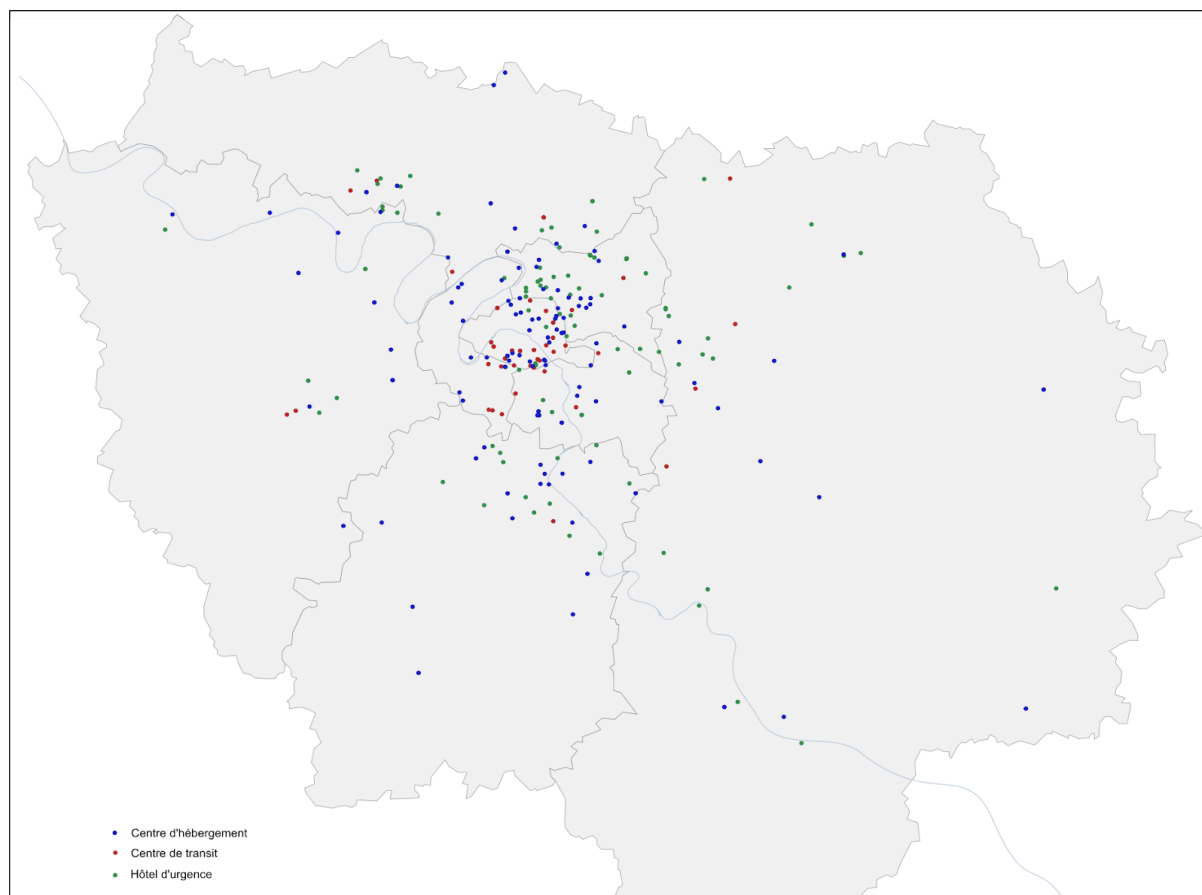
Caractériser la population migrante, dans la première phase du dispositif de mise à l’abri francilien

Au moment de la sortie de ce rapport, la mise à l’abri des migrants en Île-de-France est officiellement entrée dans la troisième phase de son organisation¹. Des centres d’accueil et d’examen des situations (CAES) ouvrent depuis l’automne 2017 pour mettre à l’abri et orienter les migrants dans le dispositif national d’accueil. Ces services se substituent, dans chaque département de la région, au centre de premier accueil (CPA) de la Porte de la Chapelle qui était, depuis son ouverture en novembre 2016 et jusqu’à sa fermeture au printemps 2018, le principal sas entre la rue et les centres d’hébergement pour les migrants. Les centres d’accueil et d’examen des situations associés à des accueils de jour dédiés aux migrants primo-arrivants à Paris sont ainsi censés éviter l’engorgement du premier accueil, en recevant des personnes regroupées dans l’espace public au fil de « mini-évacuations », comme on les appelle début 2018. Ces « mini-évacuations », de quelques dizaines à quelques centaines de personnes, semble-t-il, se comprennent en référence aux opérations plus importantes qui ont eu lieu auparavant, en particulier dans la période traitée dans ce rapport, entre l’annonce du plan gouvernemental et la première évacuation de campement en juin 2015, et la mise en place du CPA le 10 novembre 2016.

Durant ces 18 mois, selon la comptabilité de la Préfecture, 31 campements et 21 241 personnes ont été évacuées. Au moins 266 lieux d’hébergement ont été mobilisés en conséquence dans la région, dont 112 centres d’hébergement d’urgence migrants (CHUM), l’équivalent fonctionnel des centres d’accueil et d’orientation (CAO) installés en province (voir carte 1).

¹ Préfet de la région Île-de-France, Direction régionale et interdépartementale de l’hébergement et du logement, *Réunion des gestionnaires de centre d’hébergement d’urgence pour migrants d’Île-de-France*, diaporama présenté à la Préfecture de région, Paris, 8 janvier 2018, 15 f.

Carte 1. Les hébergements pour migrants en Ile-de-France, utilisés entre juin 2015 et novembre 2016



Sources : GIP-HIS - Extraction du 5 juillet 2017. Traitement Observatoire du Samusocial de Paris ; enquête sur l'ouverture des droits et l'accès aux soins des migrants, réalisée par l'Observatoire du Samusocial de Paris pour l'Agence régionale de santé (janvier 2018). Mégane Réginal a complété l'inventaire en dépouillant la presse quotidienne régionale, puis l'a assemblé. Isabelle Siffert a réalisé cette carte.

Ce rapport apporte des éléments de description de la population hébergée après ces opérations de mise à l'abri, d'après plusieurs sources et investigations, en premier lieu des renseignements administratifs rassemblés par le groupement d'intérêt public Habitat et interventions sociales (GIP-HIS).

Une source principale : une partie des renseignements administratifs collectés par le GIP Habitat et interventions sociales

Description de la base de données administratives du GIP-HIS

Pour caractériser la population évacuée et mise à l'abri, la source principale mobilisée dans ce rapport est une extraction partielle de la base de données administratives compilée par le GIP Habitat et interventions sociales (GIP-HIS) depuis 2015 dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Urgence Migrants en Île-de-France. L'État a mandaté ce groupement d'intérêt public pour recenser, identifier et enregistrer les individus mis à l'abri à la suite des évacuations, afin de suivre l'évolution de leur situation administrative et avoir connaissance

des places d'hébergement disponibles. Les renseignements individuels ont été pris sur place soit par des agents de cette organisation², soit par les équipes sociales des associations gestionnaires, pour transmission au groupement d'intérêt public. Les informations ont été mises à jour à la suite de nouvelles visites sur site des agents du GIP-HIS, de remontées périodiques des tableaux locaux par les équipes gestionnaires, et après vérifications des informations individuelles ainsi fournies³.

Ce rapport s'appuie sur une extraction de la base de données arrêtée au 5 juillet 2017, qui porte sur 20 386 individus.

Chaque individu est caractérisé selon quatre rubriques, ainsi intitulées : « administratif », « identité de l'utilisateur », « sans titre » et « autre ». Nous les décrivons une à une, pour rendre compte des informations enregistrées et des modalités de renseignement, mais aussi pour souligner ce que l'on n'y trouve pas.

La rubrique « **administratif** » comprend quatre colonnes intitulées comme suit (le label de la colonne figure en gras)

- « **Département du centre** » ;
- « **Centre** » : colonne qui indique le nom du centre ;
- « **Date d'arrivée dans le centre** » (Non renseigné dans 91% des cas) ;
- « **Date du premier diagnostic effectué GIP ou ADOMA** »⁴ (Non renseigné dans 13,4% des cas)

La rubrique « **identité de l'utilisateur** » comprend huit colonnes :

- « **Date d'entrée dans le premier centre en cas de transfert(s)** » (Non renseigné dans 0,2% des cas) ;
- « **Site d'origine (Lycée, République, La Chapelle, Austerlitz, etc...)** » : colonne qui désigne le campement ou le squat évacué ;
- « **Date de naissance définitivement arrêtée (Au moins sur un document officiel, sinon déclaratif)** » (Non renseigné dans 6,1% des cas) ;
- « **DATE(S) DE NAISSANCE DÉCLARÉE(S)** » (Non renseigné dans 6,6% des cas) ;

² A l'automne 2017, les équipes du GIP-HIS se seraient déplacées 800 fois dans des hébergements de la région (source : *La lettre de la DRIHL*, n°32, septembre 2017).

³ GIP Habitat et interventions sociales, *Rapport d'activités 2017*, 2018. Au printemps 2017, pour le compte de l'Agence régionale de santé, l'Observatoire du Samusocial a interrogé les gestionnaires de centres d'hébergement d'urgence migrants sur l'accès aux soins de leur résidents (75 des 81 établissements qui étaient alors ouverts ont répondu à l'enquête – voir Aude Cordone, Mégane Réginal, Isabelle Siffert, Erwan Le Méner, *Accès à la santé des « migrants » en Ile-de-France. Une enquête sur l'accès aux soins des personnes résidant en centre d'hébergement d'urgence migrants en Ile-de-France au printemps 2017*, rapport de l'Observatoire du Samusocial de Paris pour l'Agence régionale de santé, janvier 2018, 120 p. + 50 p. d'annexes). Nous en avons profité pour interroger les gestionnaires qui mettent à jour cette base de données pour le GIP, sur l'utilisation et la finalité de l'outil. Certains y voient un outil de gestion des places et des flux de demandeurs d'asile. Parmi eux, quelques uns mettent en cause l'utilité de cet outil de gestion, suggérant qu'un objectif caché serait de vouloir convaincre les pensionnaires présents de très longue date et dont la demande d'asile ne semble pas progresser de sortir du dispositif – « Je ne vois pas la finalité. Il y a une personne statutaire... Ça fait un an et demi qu'il est là ! Donc j'ai du mal à saisir le pourquoi de toutes ces infos qu'on donne et je ne pense pas qu'il y ait une utilité particulière », rapporte par exemple un responsable d'établissement. Les autres sont plus circonspects : pour les uns, les objectifs n'ont rien de clair (pourquoi sinon les corrections apportées par eux, gestionnaires, ne sont-elles pas systématiquement reportées par le GIP-HIS sur le fichier ?), pour les autres, ils sont ou ne peut plus clairs : l'enregistrement des hébergés servirait à « fliquer » les demandeurs d'asile selon une expression courante.

⁴ Avant la mise en place des équipes du GIP-HIS après quelques opérations de mise à l'abri, les premiers renseignements (« le premier diagnostic ») étaient récoltés auprès des individus hébergés par des agents d'Adoma.

- « **Lieu de naissance (ville ou région)** » (Taux de non-réponse : 16,8%) ;
- « **Nationalité** » (Taux de non-réponse : 4,4%) ;
- « **Sexe (M, F, NC)** » (Taux de non-réponse : 0,6%) ;
- « **Âge (automatique)** » (Taux de non-réponse : 4,9%).

Une rubrique sans titre comprend six colonnes :

- « **LIEN FAMILIAL AVEC UN AUTRE USAGER** » (Non renseigné dans 98,1% des cas, modalités : en couple / enfant d'un usager⁵) ;
- « **Situation administrative** » (modalités : aucune démarche / autre situation / demande d'asile (« DA ») instruite / demande d'asile (« DA ») à enregistrer / dispositif national d'accueil (« DNA ») présent (orienté) / dispositif national d'accueil (« DNA ») sorti (orienté) / Départ volontaire / Exclu / Mineur réorienté / Non vu / Obligation de quitter la France (OQTF) / Plateforme d'accueil pour demandeurs d'asile (« PADA ») / PADA infructueux / Protection internationale (« PI ») présent / / Protection internationale (« PI ») sorti / RDV préfecture / Sorti / Transféré en centre d'accueil et d'orientation « CAO ») ;
- « **PRÉF. de DÉMARCHE** » ; (Non renseigné dans 11,5% des cas) renseigne la préfecture de référence pour la démarche d'asile ;
- « **Date alerte (prochain RDV, date limite de dépôt dossier OFPRA, fin de validité d'un document de séjour, ...)** » ; (Non renseigné dans 98% des cas)
- « **Procédure** » (Non renseigné dans 34,4% des cas) : indique la procédure de demande d'asile (normale, accélérée, Dublin, etc.) ;
- « **Documents de séjour (...) avec numéros et dates début & fin** » (Non renseigné dans 25,4% des cas ; indique les titres de séjour en possession de la personne (attestation, récépissé) et leur date de validité).

La rubrique «**AUTRE**» comprend deux colonnes :

- « **Vulnérabilité impactant l'orientation (PMR, AUTRE HANDICAP, PROTOCOLE SANTE, NAISSANCE ATTENDUE)** ». (Non renseigné dans 98,3% des cas) ;
- « **Type de sortie** » (Non renseigné dans 59% des cas). Indique la date de sortie du centre (et non la modalité de sortie et la destination).

Nota : une base datée du 5 juillet 2017

Chaque mise à jour de la base engendre une perte des données précédemment enregistrées. Par exemple, si une personne change de centre, passant d'un centre X à un centre Y, seule la dernière information relative à l'établissement Y est enregistrée dans la base. La colonne « centre » contient en conséquence le nom d'un seul centre, qui correspond soit au dernier centre dans lequel se trouvait l'individu avant sa sortie du dispositif francilien (voir *supra*), soit au centre dans lequel il se trouve encore, à la date de l'extraction des données. Par conséquent, il n'est pas possible de reconstituer les « parcours d'hébergement » des personnes au sein du dispositif à partir de cette seule base. De même,

⁵ Les autres liens de parenté (en particulier de fratrie) qui peuvent exister entre les individus ne sont pas indiqués. On sait pourtant par exemple que des frères ont été orientés sciemment dans les mêmes centres d'hébergement, conformément à leur volonté de ne pas être séparés.

si un individu a changé de statut administratif, seule sa situation administrative la plus récemment enregistrée est renseignée.

Une base de données amputée par rapport au fichier administratif d'origine

Par rapport aux données collectées par le GIP-HIS, la base reçue par l'Observatoire du Samusocial de Paris est amputée d'un certain nombre de données considérées comme sensibles (identité des personnes, information sur la vulnérabilité ou la santé). Plusieurs informations ne nous ont pas été communiquées : le nom, le prénom, le numéro AGEDREF (numéro d'identification individuelle, de l'application de gestion des dossiers des ressortissants étrangers en France, gérée par le Ministère de l'Intérieur) de chaque individu ; l'historique de la demande d'asile ; la domiciliation ; le téléphone et le numéro de chambre. Enfin, la rubrique « Observations », en commentaire libre, qui contient notamment des renseignements sur le parcours migratoire de la personne (les pays de passage, les séjours à Calais, la date d'arrivée en France / à Paris), n'a pas été transmise à l'Observatoire.

La préparation de la base de données analysée

Cette base a pour fonction première de piloter l'examen et le suivi administratif des migrants hébergés dans les centres d'accueil d'urgence de la région en identifiant les personnes et en enregistrant le plus systématiquement possible un certain nombre d'éléments. Cette visée administrative n'est pas forcément propice à une utilisation des données à des fins de description du profil et du parcours de la population « mise à l'abri ».

Comme nous l'illustrons dans le paragraphe suivant, l'une des premières difficultés a été de pouvoir :

- Délimiter une période d'observation en rapport avec les éléments contenus dans le fichier (« site d'origine ») sur la dénomination de l'évacuation ;
- Déterminer une date de « mise à l'abri » en fonction des différentes dates d'arrivées en centre d'hébergement dont nous disposons.

De même, la manière dont sont enregistrées des informations telles que la nationalité ou la région d'origine des migrants montre que si l'enregistrement de ces éléments est effectif, le fait qu'il ne soit pas du tout harmonisé les rend inutilisables en l'état. L'exploitation de ces données a en effet nécessité un important travail préalable de recodage, d'harmonisation ou de tri. Le fait qu'elles aient été enregistrées rend toutefois possible un éclairage précieux sur le profil des migrants mis à l'abri dans le cadre du Plan Urgence Migrants en Île-de-France.

Comment fixer la « date de mise à l'abri » d'un individu ?

Les individus enregistrés dans la base sont tous entrés en hébergement après une évacuation. Mais la table comprend deux variables relatives à la date d'entrée en centre : la « date d'arrivée dans le centre » et la « date d'entrée dans le premier centre après transfert »⁶.

Dans la grande majorité des cas (91%), sur ces deux variables, seule la « date d'entrée dans le centre après transfert » était renseignée. D'après les explications fournies par nos

⁶ Dans 7% des cas de la base de données initialement fournie (N = 20 386), aucune des 2 dates n'était renseignée. Il n'a donc pas été possible de connaître la date de mise à l'abri des personnes. Pour cette raison, ces observations n'ont pas été prises en compte.

interlocuteurs du GIP-HIS⁷, cela signifierait que les personnes ont été abritées dans un hébergement-tampon (de type gymnase, salle des fêtes etc.), dans l'attente d'être transférées dans un centre plus pérenne. Toutefois, étant donné la part d'individus concernés, cette notion de « centre-tampon » reste peu claire, sauf à considérer la quasi-totalité des centres enregistrés dans la base comme « tampons ». Par ailleurs, des erreurs potentielles de saisie relatives à ces deux variables ne sont pas à exclure. Mais de fait, dans 91% des cas, c'est bien cette seule date qui a été considérée comme « date de mise à l'abri », puisque c'est la seule et unique variable de datation renseignée permettant d'approcher le moment d'entrée dans le dispositif d'hébergement.

En ce qui concerne le reste des observations, la date d'arrivée dans le centre est soit antérieure, soit postérieure à la date d'arrivée dans le centre après transfert, ce qui confirme l'existence des erreurs de saisie. Les renseignements collectés auprès du GIP à ce sujet ne nous ont pas permis de déterminer précisément à quelles situations concrètes ces configurations correspondent. Pour établir la date de première mise à l'abri relative à chaque individu, et faciliter l'appariement de chaque individu à une évacuation (en fonction de sa date d'arrivée dans un centre d'hébergement), c'est alors la date la plus ancienne entre ces deux variables qui a été retenue.

Comment savoir de quelle évacuation provient un individu ?

De même, il devrait être aisé de savoir de quelle évacuation provient un individu hébergé et enregistré dans la base du GIP-HIS, la colonne « site d'origine » (voir plus haut) fournissant en théorie cette information. Pourtant, ce n'est pas toujours le cas. Les campements évacués étaient en effet installés principalement dans le nord-est parisien. Ils pouvaient se recomposer rapidement sur les lieux d'une même évacuation. Des opérations de mise à l'abri pouvaient avoir lieu à des intervalles de temps rapprochés et à proximité spatiale les uns des autres. Prenons un exemple.

Un homme proviendrait de l'évacuation « République 4 ». Sous ce label, l'évacuation fait bien partie de la liste officielle des évacuations telle qu'établie par la Préfecture de région, et désigne la quatrième ayant eu lieu sur le site « République », le 8 janvier 2016. Cependant, la date de mise à l'abri renseignée pour cet individu est le 5 octobre 2015. Il s'agit là d'une information constatée par les agents du GIP-HIS ou l'équipe sociale du centre d'hébergement, prise comme référence pour retrouver l'évacuation dont provient l'individu. Il se trouve que le 2 octobre 2015, le campement de la Porte de Saint-Ouen a été évacué. Il est plausible qu'un individu, provisoirement logé en gymnase ou autre lieu d'appoint, ne pénètre que quelques jours plus tard en centre d'hébergement d'urgence migrants, où il sera rencontré par une équipe du GIP. Après croisement des informations, l'évacuation d'origine finalement codée est « Porte de Saint-Ouen ».

Un contrôle de cohérence entre la date de première mise à l'abri et le nom de l'évacuation à laquelle elle est associée a donc été effectué systématiquement, par comparaison avec les dates officielles des opérations de mise à l'abri. Mais il n'a pas toujours été possible d'identifier l'évacuation dont provient l'individu.

En effet, certaines opérations se sont déroulées dans un temps ou un espace très rapproché. Cela a engendré une confusion dans l'attribution du nom des évacuations lors de la saisie, telle qu'il n'est pas possible de distinguer après coup l'évacuation dont provient tel

⁷ Merci à Vincent Stoven, chef de service pour la coordination de la mission Migrants au sein du GIP-HIS, pour les précisions qu'il a pu nous donner.

ou tel individu. Par exemple, 2 évacuations ont eu lieu le 17 septembre 2015 : une près de la Mairie du 18^{ème} arrondissement et une autre près de la Gare d'Austerlitz, deux sites cette fois bien distants, ce qui devrait limiter le problème évoqué. Néanmoins, selon la base du GIP-HIS, 758 personnes ont été évacuées et mises à l'abri en provenance du quai d'Austerlitz et 28 personnes de la Mairie du 18^{ème} ce jour-là. Cela semble incohérent avec les chiffres officiels qui indiquent 406 personnes évacuées rive gauche et 395 personnes rive droite. À défaut de pouvoir trancher, une séquence « Austerlitz-Mairie du 18^{ème} » a été créée. *In fine* et de manière analogue, l'établissement de six séquences d'évacuations a été nécessaire (tableau 1).

Tableau 1. Chronologie des opérations d'évacuation et de mise à l'abri, et regroupement en séquence à fin d'analyse statistique

Date	Nom de l'évacuation (source : préfecture)	Nom de l'évacuation ou de la séquence (source : GIP-HIS)
2 juin 2015	Boulevard de la Chapelle	Séquence Chapelle/Landon/Éole
11 juin 2015	Caserne de Château Landon, Bois Dormoy	Séquence Chapelle/Landon/Éole
19 juin 2015	Jardin d'Éole	Séquence Chapelle/Landon/Éole
9 juillet 2015	Esplanade de la Halle Pajol	Séquence Pajol/Éole
29 juillet 2015	Esplanade de la Halle Pajol	Séquence Pajol/Éole
30 juillet 2015	Jardin d'Éole	Séquence Pajol/Éole
4 septembre 2015	Square Jessaint	Jessaint
17 septembre 2015	Parvis de la mairie du 18 ^e	Séquence_Mairie18ème/Austerlitz
17 septembre 2015	Quai d'Austerlitz	Séquence_Mairie18ème/Austerlitz
2 octobre 2015	Porte de Saint-Ouen	Porte de Saint-Ouen
23 octobre 2015	Lycée professionnel Jean Quarré	Lycée Jean Quarré
30 octobre 2015	Place de la République	Séquence République
13 novembre 2015	Place de la République	Séquence République
23 décembre 2015	Place de la République-Square Follereau	Séquence République
8 janvier 2016	Place de la République	Séquence République
4 février 2016	Boulevard de la Chapelle	La Chapelle 2
7 mars 2016	Stalingrad	Séquence Stalingrad/Jaurès
30 mars 2016	Stalingrad	Séquence Stalingrad/Jaurès
2 mai 2016	Stalingrad	Séquence Stalingrad/Jaurès
4 mai 2016	Lycée Jean Jaurès	Séquence Stalingrad/Jaurès
13 mai 2016	Jardin d'Éole	Éole 3
20 mai 2016	Quai de Jemmapes	Jemmapes 1
6 juin 2016	Jardin d'Éole	Éole 4
16 juin 2016	Stalingrad	Stalingrad 4
29 juin 2016	Esplanade de la Halle Pajol	Pajol 3
22 juillet 2016	Boulevard de la Villette / Quai de Jemmapes	La Villette
17 août 2016	Stalingrad	Stalingrad 5
16 septembre 2016	Flandres	Flandres
4 novembre 2016	Jaurès, Flandres et boulevard de Stalingrad	Séquence Jaurès/Flandres/Stalingrad

Source : GIP-HIS - Extraction du 5 juillet 2017. Traitement Observatoire du Samusocial de Paris.

Champ : Personnes arrivées dans les structures d'hébergement entre le 2 juin 2015 et le 9 novembre 2016.

Lecture : La séquence Chapelle/Landon/Éole regroupe les évacuations suivantes : Boulevard de la Chapelle le 2 juin 2015, Caserne de Château Landon, Bois Dormoy le 11 juin 2015 et Jardin d'Éole le 19 juin 2015.

Nettoyage de la variable nationalité

L'enregistrement de la nationalité (entre autres variables) n'a visiblement pas été soumise à un système de listes fermées, mais a donné lieu à une saisie en clair, non normée. Ainsi, cette variable a nécessité un temps de nettoyage particulièrement long. À titre d'exemple, 29 écritures différentes ont été décomptées pour identifier les Afghans (figure 1).

Figure 1. La préparation des données : les 29 repérages de la nationalité afghane dans le fichier administratif du GIP-HIS

```
Afghane
Afghane
AFGHANE
AFGHAN
AFGHANE
AFGHANISTAN
AFGHANISTANafghane
AFGHANISTAN
AFGHANISTAN OK PREF
AFGHANe
Afgane
Afgann
Afghan
Afghane
Afghane
Afghane
Afghane
Afghane OK PREF
Afghane PREF
Afghanistan
Afghanistan
Afghanne
afgahne
afghan
afghane
afghane
afghane
afghane ok pref
afghanistan
```

Source : GIP-HIS - Extraction du 5 juillet 2017. Traitement Observatoire du Samusocial de Paris.

Champ : Personnes arrivées dans les structures d'hébergement entre le 2 juin 2015 et le 9 novembre 2016.

On repère également 26 doubles nationalités différentes, soit un total de 89 personnes détentrices d'une double nationalité. Dans ce cas, et dans l'optique de faciliter les analyses, la nationalité retenue est celle correspondant au lieu de naissance renseigné.

À l'instar de la variable relative à la nationalité des individus, celle qui concerne le lieu de naissance comprend un nombre pléthorique de variations orthographiques pour un seul et même lieu de naissance. Pour les Soudanais, la variable « lieu de naissance » ne compte ainsi pas moins de 1 855 items différents. La variable a été retravaillée de manière à pouvoir séparer les Soudanais originaires du Darfour des autres, notamment en repérant les noms des grandes villes (et leurs différentes orthographes possibles) ou des différentes régions composant le Darfour (voir *infra*).

Par ailleurs, la base comprend deux variables relatives à la date de naissance des personnes : celle déclarée et celle définitivement arrêtée (au moins sur un document officiel, sinon déclaratif). Pour déterminer l'âge des personnes au moment de leur entrée dans un premier centre après leur évacuation, la date de naissance définitivement arrêtée a été prioritairement choisie. Lorsque cette dernière n'était pas renseignée, c'est la date de naissance déclarée qui a été prise en considération. Pour 37 personnes, plusieurs dates de naissance définitivement arrêtées successives ont été enregistrées dans la même colonne : dans ce cas c'est la dernière date de naissance saisie qui est retenue (en faisant l'hypothèse

qu'il s'agit d'une correction, apportée après un nouvel entretien avec le résident – voir *supra* sur la mise à jour des renseignements individuels dans la base de données).

Figure 2. La préparation des données : quelle date de naissance enregistrer lorsque plusieurs dates sont renseignées ?

	dno	date_naiss-f
1585	01/01/1998	03/09/1998

Source : GIP-HIS - Extraction du 5 juillet 2017. Traitement Observatoire du Samusocial de Paris.

Champ : Personnes arrivées dans les structures d'hébergement entre le 2 juin 2015 et le 9 novembre 2016.

Lecture : La variable « dno » correspond à la date de naissance définitivement arrêtée, et la variable « date_naiss-off » indique la date de naissance finalement retenue pour cet individu. La deuxième date de naissance enregistrée localisée à droite de la cellule, le 3 septembre 1998, est supposée être la dernière date de naissance saisie ; elle est ainsi affectée à cet individu pour l'analyse des données.

Note : L'extrait présenté ci-dessus provient du logiciel utilisé par l'Observatoire du Samusocial de Paris pour le retraitement de la base de données fournie par le GIP-HIS.

Des données de gestion complémentaires, issues du Pôle d'hébergement et réservation hôtelière du Samusocial de Paris et des bilans infirmiers

Les données du Pôle d'hébergement et de réservation hôtelière du Samusocial de Paris

Le parc d'hôtels d'hébergement d'urgence, principalement utilisé depuis la fin des années 1990 pour secourir des familles étrangères, elles-mêmes demandeuses d'asile ou dans d'autres situations administratives précaires⁸, a été mobilisé pour mettre à l'abri des individus évacués de campements parisiens. Les hôtels ont complété l'offre d'hébergement en centres, de manière plus prononcée encore à partir du printemps 2016, où le rythme des évacuations s'est accentué.

Le Pôle d'hébergement et de réservation hôtelière (PHRH), service du Samusocial de Paris organisant l'hébergement de plus de 52 000 personnes en hôtel en Île-de-France en 2016, a également coordonné la réservation hôtelière pour les migrants pour le compte de la DRIHL et de la Ville de Paris.

Pour une évacuation donnée, le PHRH reçoit la veille ou l'avant-veille des demandes d'hébergements de la part de la DRIHL ou de la Ville, et fait état du nombre de places disponibles en hôtel. Le jour de l'évacuation, une équipe de terrain du PHRH se trouve dans chaque hôtel pour l'arrivée des bus (dans lesquels sont montés un nombre préétabli de personnes correspondant aux places libres sur place). Puis les agents accueillent et conduisent dans leurs chambres les résidents. C'est à ce moment-là que les équipes du PHRH établissent un listing associant une personne à une chambre. Ce listing est ensuite entré, par les mêmes agents, dans la base de données du service, appelée « Rosalie », dans laquelle les migrants sont enregistrés comme « droit de priorité-migrant » (DDP-migrant) et sont associés à une évacuation. Les noms, prénoms, âge et numéro de chambre sont systématiquement enregistrés (il est obligatoire de saisir ces données pour pouvoir créer une

⁸ Erwan Le Méner, Nicolas Oppenheim, « The Temporary Accommodation of Homeless Families in Ile-de-France: Between Social Emergency and Immigration Management », *European Journal of Homelessness*, vol. 6, n°1, p. 83-103.

ligne dans la base Rosalie), mais ce n'est pas le cas de la nationalité (déclarée), information manquante dans 44% des cas⁹. Ce listing est ensuite envoyé au GIP-HIS qui, dans un second temps, se déplace dans les hôtels.

Initialement, nous pensions faire systématiquement référence aux données hôtelières du PHRH. Mais comme elles recoupent en grande partie celles du GIP-HIS (qui permet de distinguer les personnes prises en charge à l'hôtel ou dans un CHUM) et que la base Rosalie comporte un nombre très important de données manquantes s'agissant de la nationalité, le rapport n'y fait référence que de manière ponctuelle.

Les données issues de bilans sanitaires réalisés pour l'Agence régionale de santé

Des bilans infirmiers d'orientation auprès des migrants accueillis en centre d'hébergement après évacuation ont été progressivement mis en place à partir de l'automne 2015 en Île-de-France. Leur réalisation a été confiée par l'Agence régionale de santé d'Île-de-France au Samusocial de Paris (SSP) et à la Croix-Rouge Française (CRF).

Un binôme infirmier/interprète propose à toute personne migrante hébergée un bilan sanitaire dans le but d'identifier ses besoins de santé, afin de l'orienter vers un professionnel de santé si nécessaire, de façon urgente ou différée.

Principalement dédiés à l'identification par les infirmiers d'un ou plusieurs besoins d'orientation de la personne vers un professionnel de santé, ces bilans comprennent une série de questions fermées sur l'état de santé des personnes, les traitements éventuels, les douleurs ou symptômes ressentis par la personne, la santé des femmes (grossesse, contraception) ou encore la santé mentale. À côté de ces questions à visée sanitaire, ce bilan comprend également un volet sociodémographique, que nous examinons ici¹⁰. On y renseigne l'âge, le parcours migratoire, la maîtrise du français, ou encore le type de soutien social sur lequel les individus déclarent pouvoir compter.

Dans la période d'étude qui nous intéresse, nous comptons 3 785 observations. Certes, le recueil n'a commencé qu'en octobre 2015, soit quatre mois après le début de notre période d'intérêt. Cela n'a toutefois que peu d'incidence puisque, d'une part, nous avons considéré la date d'entrée dans le centre pour constituer notre échantillon et, d'autre part, ces bilans infirmiers sont loin d'avoir couvert la totalité des personnes ayant été mises à l'abri sur la période. Cette base contient en outre des variables qui ne figurent pas dans les deux autres bases de données. Après comparaison de la morphologie (en termes d'âge et de nationalité) des différentes bases, la ressemblance des profils semble nous autoriser à faire des comparaisons et, surtout, des articulations entre elles.

Le tableau 2 présente de manière synthétique les différentes variables présentes dans les bases de données et sur lesquels repose la plupart des données chiffrées présentées dans ce rapport.

⁹ Source : Fichier du Pôle d'hébergement et de réservation hôtelière (PHRH-base Rosalie) ; Personnes arrivées dans les structures entre le 2 juin 2015 et le 10 novembre 2016. En pratique, le PHRH a un besoin impératif de connaître la composition familiale, l'âge et le sexe de manière à pouvoir répartir au mieux les personnes dans les différentes chambres des hôtels. Mais la nationalité est une information moins déterminante pour la centrale d'hébergement, où l'important est d'abord de mettre à l'abri, dans les meilleurs délais.

¹⁰ Pour la partie sanitaire de ces bilans, le document le plus complet est le rapport de l'Observatoire du Samusocial de Paris : Andréa Guisao, Mathilde Quéré, Françoise Riou, *Profil socio-sanitaires et besoins de suivi sanitaire des personnes accueillies dans les structures d'Île-de-France hébergeant des migrants évacués de campement de fortune parisiens*, septembre 2017, 79 p.

Tableau 2. Les principales variables selon les bases de données traitées

	GIP-HIS	PHRH	Bilans sanitaires
<i>Renseignements sociodémographiques</i>			
Sexe	X	X	X
État civil			X
Âge	X	X	X
Nationalité	X	X	X
Lieu de naissance	X		
Situation familiale	X		X
Statut administratif	X		
Langues parlées			X
Scolarité			X
Entourage / ressources sociales			X
<i>Renseignements sur le parcours migratoire</i>			
Date de départ du pays d'origine			X
Date d'arrivée en France			X
Pays traversés			X
<i>Renseignements sur le parcours d'hébergement</i>			
Nom de l'évacuation	X	X	
Date de mise à l'abri	X	X	X
Nom du centre ou hôtel	X	X	X
Département du centre	X	X	
Sortie du centre (oui/non)	X		
Date de sortie du centre	X		
Nombre d'hôtels fréquentés		X	
Durée de stabilité sur le dernier hôtel		X	
Plateforme prescriptrice		X	

Sources : GIP-HIS - Extraction du 5 juillet 2017 ; Pôle d'hébergement et de réservation hôtelière (PHRH-base Rosalie) ; Bilans sanitaires réalisés auprès de personnes migrantes accueillies dans des structures d'hébergement d'Île-de-France. Traitement des données : Observatoire du Samusocial de Paris.

Champ : Personnes arrivées dans les structures d'hébergement entre le 2 juin 2015 et le 9 novembre 2016.

Lecture : Le sexe des personnes interrogées est renseigné dans les trois bases.

Des investigations complémentaires

Des investigations ont été menées pour comprendre la mise en place et le fonctionnement de l'hébergement des migrants. Elles nous aident dans ce rapport à comprendre comment et dans quel contexte les « données » des bases présentées plus haut ont été fabriquées, et à présenter quelques aspects de l'expérience migratoire.

Une enquête de seconde main sur les opérations d'évacuation et de mise à l'abri

Chaque évacuation de campement a été documentée en seconde main, à partir de reportages de journalistes ou de militants présents sur place. Les étudiants de la promotion 2016-2017 de la licence « Intervention sociale », mention « métiers de l'urgence sociale », de l'Université de Reims, ont fait une première description de ces évacuations, reposant principalement sur des sources vidéo, relevé les protagonistes cités et inventorié les micro-portraits de migrants¹¹. Un entretien avec Antoine Troussard a permis de mieux comprendre l'organisation de ce dispositif. Antoine Troussard est chef-adjoint de cabinet, au Cabinet du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, Service de Défense économique et des Urgences sociales : son équipe coordonne depuis juin 2015 les opérations d'évacuation et de mise à l'abri.

Une enquête de terrain collective en hébergement pour migrants

Des portraits, ou des bribes de portraits de migrants ponctuent ce rapport. Ils proviennent d'une enquête collective réalisée dans une vingtaine de centres d'hébergement d'urgence migrants (ainsi que dans deux hôtels), entre novembre 2016 et juillet 2017¹². Ces observations ont permis de rapporter l'histoire locale de l'établissement, de décrire l'organisation sociale et spatiale des activités, et de rencontrer des pensionnaires, d'accéder, pas tant sous la forme de récits de vie que d'anecdotes et de morceaux d'histoire, à certaines facettes de l'expérience migratoire.

¹¹ Prescylia Akil, Aurore Barrallon, Angélique Charbonneaux, Sarah Chiarenza, Lisa Colombier, Pauline Demoulin Eve Gerard, Aline Labrousse, Cindy Letessier, Theodora Mackpayen, Sarah Martin, Rajib Matbor, Pauline Melard, Alix Perotin, Erell Picard, Noémie Picot, Victor Pilcer, Cynthia Rat, Roxanne Rineau, Monique Rosière, Cindy Terreau, Françoise Vuillaume, *Les évacuations de migrants (Paris, juin 2015 – novembre 2016), d'après les reportages vidéos des journalistes et des militants*, document réalisé par les étudiants de la licence professionnelle « Intervention sociale », mention « Métiers de l'urgence sociale », dans le cadre de l'enseignement d'Erwan Le Méner sur « Une autre histoire de l'urgence sociale », Université de Reims, juin 2017, 231 p. Le même travail aurait dû être fait en parallèle, et pourrait être repris, à partir de la presse écrite, une source plus abondante et plus riche en micro-portraits, à en croire l'essai réalisé par Stéphane Baciocchi, Hélène Frouard et Erwan Le Méner : Stéphane Baciocchi, Hélène Frouard, Erwan Le Méner, *Opérations d'évacuations (Paris, 21 mai – 19 juin 2015). Inventaire des sources imprimés*, document de travail, février 2017, 25 p.

¹² Stéphane Baciocchi, Pierre Blavier, Chayma Boda, Kamel Boukir, Aude Cordone, Agnès Deboulet, Mireille Eberhard, Lorraine Guénée, Meoin Hagège, Nicolas Larchet, Julie Lavayssière, Typhaine Lefebvre, Erwan Le Méner, Anne Lhuissier, Karine Marazyan, Mégane Réginal, Émilie Ségol, Isabelle Siffert, Vincent Tomas, Liliane Umubyeyi, *Enquête publique sur les personnes étrangères évacuées de campements parisiens et mises à l'abri depuis juin 2015 : journal de terrain en hébergement (Île-de-France, novembre 2016 – juillet 2017)*, Observatoire du Samusocial de Paris, juillet 2017, 902 p.

Une vue d'ensemble de la population évacuée puis mise à l'abri entre juin 2015 et novembre 2016

Combien d'individus ont-ils été évacués et mis à l'abri entre juin 2015 et novembre 2016 ?

La population évacuée de l'espace public parisien entre le 2 juin 2015 et le 10 novembre 2016 (n ≥ 21 214)

L'estimation de la population migrante est l'objet d'attentions et de débats nombreux, que ce soit à l'échelle européenne, nationale ou locale.

Dans la période d'étude, à Paris, de premières estimations des migrants se font sur les campements, c'est-à-dire sur les lieux qui les désignent comme l'objet de l'intervention publique. Une équipe mobile est mise en place dès juin 2015 au sein de l'association Emmaüs, pour estimer quotidiennement le nombre de personnes installées en campement¹³. Cette équipe affecte un nombre d'individus par tente, multiplié par le nombre de tentes recensées, pour produire une première estimation de la taille du campement. Cette estimation calibre le besoin de places d'hébergement (et incidemment de sièges de bus pour transporter les évacués de la rue au foyer). En préparation de chaque évacuation, des agents de la Préfecture de région font leur propre estimation sur place la veille de l'opération, et la confrontent à celles de l'équipe mobile et de la police. Cela permet d'ajuster au plus près de l'opération les besoins de places en bus et en hébergement.

Le jour de l'évacuation, un cordon policier délimite une zone à l'intérieur de laquelle tous les présents peuvent se diriger vers les véhicules affrétés pour l'occasion. Il y a donc une fenêtre où se glisser dans la masse des futurs hébergés, que l'on ait vécu ou non sur place, que l'on soit un migrant au sens attendu ou pas – quelques sans-abri ont ainsi pu profiter de l'aubaine (voir encadré 1).

Encadré 1. Marwan et les sans-abri marocains du quai d'Austerlitz

Au centre de Mézy-sur-Seine, les résidents viennent principalement d'Afghanistan de la Corne africaine, du Soudan notamment. Mais l'établissement héberge aussi quelques hommes originaires du Maghreb, qui « *normalement n'auraient rien à faire là* », explique le chef de service lors d'un entretien matinal.

L'enquêteur aborde un pensionnaire accoudé sur la terrasse en fin d'après-midi, contemplatif. Marwan X. est Marocain. Il doit avoir une quarantaine d'années, mais son âge est difficile à cerner : l'homme a une peau déjà creusée, fortement ridée et des dents abîmées. Il est venu en France il y a

¹³ Lors de la toute première évacuation, un guichet d'enregistrement des migrants est installé sous l'égide de la Préfecture de région, la veille de l'opération, près du campement de La Chapelle. Il s'agit d'identifier, d'enregistrer la situation administrative et de dénombrer les candidats à l'hébergement. Le jour de l'évacuation, il y a trop d'écart entre le listing établi et les individus rassemblés pour monter dans les bus, au demeurant bien plus nombreux que ceux enregistrés la veille. Dès lors, le calcul des besoins d'hébergement ne se fait plus d'après une liste préalable d'individus, mais par estimation de la population à aider, d'après comptages sur place et extrapolation. Source : Antoine Troussard, entretien enregistré avec Erwan Le Méner, 15 mars 2018, 2h30. Cet entretien est la source principale de la description des différents comptages des migrants présentée dans cette partie.

près de dix ans. Il est toujours en situation irrégulière. Il a vécu longtemps avec une femme. Ils se sont séparés et il a été mis dehors. Des copains l'ont hébergé. Le dernier d'entre eux a fini par le mettre à la porte, en septembre 2015.

Sans-abri, l'homme suit les conseils d'un compatriote et se rend quai d'Austerlitz. Il y retrouve d'autres Marocains, qui patientent là : le campement devrait être prochainement évacué et ses occupants hébergés. Des occupants du campement donnent une tente au nouveau venu. Le lendemain de son arrivée, le site est évacué. Les sept compatriotes montent dans le même bus, qui les conduit à Mézy-sur-Seine. Deux d'entre eux, outre Marwan X, y vivent encore au moment de l'enquête. Un déménagement est annoncé. « *Demain ou peut-être après-demain* », Marwan X pliera ainsi bagage, vers un «*foyer*» de Villeneuve.

— Au centre pour migrants ?

— Juste un foyer je crois.

Source : Erwan Le Méner, Isabelle Siffert, *Compte-rendu d'enquête au centre d'hébergement de Mézy-sur-Seine*, géré par l'association Aurore, réalisée le 20 avril 2017, 33 p.

Lors de l'évacuation, les individus sont comptés à la montée dans le bus, par des « participants », soit des agents volontaires mobilisés dans les services de l'État (au sein de la Préfecture de région et de la Direction départementale de la cohésion sociale notamment). Les bus doivent être remplis à hauteur des places libérées dans les centres de destination. Des intrus peuvent être alors débusqués et tenus hors du compte, notamment des militants qui voudraient accompagner des exilés dans les centres d'hébergement et informer des soutiens des destinations des convois¹⁴. À la descente du bus, aux portes des centres d'hébergement, un nouveau comptage est effectué. Les individus qui ne voudraient pas pénétrer dans l'établissement quittent les lieux et ne sont pas pris en compte dans le recensement des personnes effectivement mises à l'abri. Les comptages à la descente du bus sont compilés dans la journée. Le décompte total est celui communiqué après chaque opération ou presque par la Préfecture.

Ce décompte donne une image grossie du nombre de personnes effectivement installées dans chaque campement. Lesdits campements sont désignés par les pouvoirs publics comme des zones à évacuer. Ils constituent donc un lieu où se regrouper le jour de l'opération pour ceux qui voudraient être mis à l'abri, qu'ils aient dormi sur place ou ailleurs les jours précédant l'évacuation. L'objectif consiste pour les migrants voulant être hébergés à être présents sur place avant la clôture matinale du cordon, et pour leurs soutiens à les informer à temps de la survenue de l'évacuation. Le problème consiste pour l'État à calibrer correctement les besoins de transport et d'hébergement, pour pouvoir faire place nette et éviter que d'autres campements ne s'installent à proximité. On comprend donc que l'État n'annonce qu'au dernier moment l'opération d'évacuation à ses collaborateurs sur place, pour limiter les fuites vers les réseaux militants qui auraient pour conséquence de faire affluer plus de personnes sur place qu'il n'est possible d'en héberger, et de fixer les individus écrémés sur une zone à évacuer.

¹⁴ Akil (Prescylia) et al., *Les évacuations de migrants (Paris, juin 2015 – novembre 2016)*, *op.cit.*

Les individus enregistrés dans les hébergements franciliens par le GIP-HIS, à la suite des évacuations allant du 2 juin 2015 au 10 novembre 2016 (n= 14 214 personnes)

Les individus évacués des campements et montés dans les bus n'en descendent qu'aux portes des lieux d'hébergement. Ils y sont déposés, selon des *routings* préparés au préalable par la Préfecture de région, qui ne sont pas portés à leur connaissance ni à celle des militants avant d'accéder aux convois. C'est seulement sur la route qu'on donne aux individus transportés le nom d'une destination, qui ne leur évoque sans doute pas grand-chose. La question est visiblement pour eux de savoir s'ils sont conduits à Paris ou en dehors, et si tel est le cas, à proximité de la capitale ou non. À la descente du bus, les individus sont dirigés vers le lieu d'hébergement. Entre la descente du bus et leur enregistrement individuel, nominatif, dans les jours qui suivent l'emménagement, certains prennent la tangente, faisant le choix d'attendre de nouvelles évacuations et des hébergements plus satisfaisants¹⁵.

L'enregistrement officiel est effectué sur place pour l'administration, par des agents du GIP-HIS, parfois suppléés par l'équipe du centre d'hébergement. Chaque individu interrogé figure dans la base de données présentée en introduction. À l'attrition près décrite dans le paragraphe précédent, la population indistinctement évacuée à partir d'un rassemblement dans l'espace public devient alors une population administrative composée de migrants, individuellement identifiés et localisés, mis à l'abri et suivis dans leur demande d'asile ou leurs démarches administratives. L'information individuelle est mise à jour périodiquement par les agents du groupement d'intérêt public ou, pour leur compte, par les équipes des centres d'hébergement. Les renseignements dont on dispose sur chaque individu sont, comme précédemment indiqué, les derniers à jour et ont été pris dans le dernier hébergement occupé (au moment de la réception de la base, soit le 5 juillet 2017).

Le fichier administratif transmis par le GIP-HIS à l'Observatoire en juillet 2017 avait été nettoyé par le GIP-HIS de sorte à éliminer les doublons individuels et autres redondances. La base reçue comptait 20 386 observations. Il s'est agi ensuite de ne retenir que les individus hébergés à la suite des évacuations du 2 juin 2015 au 10 novembre 2016. L'opération a été moins évidente qu'il y paraît, comme on l'a déjà vu, en raison de la difficulté d'identifier l'évacuation dont un individu est issu.

Première remarque : les individus mis à l'abri après une évacuation et enregistrés dans la base du GIP n'ont été recensés que dans des hébergements d'Île-de-France. Or, certains d'entre eux ont été comptés à la descente du bus, mais en province, sans transition par un hébergement francilien. À partir de mai 2016, des places en centres d'accueil et d'orientation sont en effet mobilisées, non plus seulement pour les migrants du Calais, mais aussi pour des personnes issues des campements parisiens. Avec le démantèlement de la jungle en novembre, toutes les places d'hébergement disponibles remontant au ministère sont

¹⁵ Tous les gestionnaires interrogés rapportent cette situation. Une expression évocatrice été employée par plusieurs d'entre eux : « faire le tour des centres ». L'enquête ethnographique en hébergement a débuté après l'évacuation de novembre et nous n'avons pas eu l'occasion d'être témoins aux autres opérations de mises à l'abri qui ont eu lieu depuis lors. Mais nous avons pu assister en direct à l'arrivée de résidents dans quelques centres d'hébergement et nous faire une idée de ce qui importe aux nouveaux venus au premier abord : la tenue et l'entretien des chambres et des espaces collectifs, la présence de compatriotes ou du moins de personnes partageant une même langue, l'ambiance, hospitalière ou non, ayant à voir là encore avec la propreté et l'entretien des lieux, avec les mines ouvertes ou fermées des équipes, avec la nourriture proposée et les possibilités de cuisiner soi-même. La première impression peut être démentie et rapidement. Mais elle peut être si forte que des personnes quittent aussitôt les lieux. Voir également sur ce point les observations de première main de Julie Lavayssière, *Aux portes du camp humanitaire*, mémoire de master 2 de sociologie, Université Paris 8, à soutenir, septembre 2018.

dorénavant attribuées à la Préfecture de région, ce qui permet d'organiser des transitions rapides entre hébergements-tampons et CAO. D'autre part, des centaines d'individus ont été hébergés dans des hôtels hors de l'Île-de-France le 22 juillet 2016, au cours d'une opération où la population à mettre à l'abri avait été sous-estimée¹⁶. Ces individus n'ont pas été enregistrés par le GIP-HIS, dont le mandat ne couvre que l'Île-de-France. C'est ainsi que s'expliquerait, selon les autorités, une bonne partie de l'écart considérable entre le nombre de personnes évacuées et le nombre d'individus hébergés et recensés dans des hébergements franciliens par le groupement d'intérêt public Habitat et interventions sociales. Cet écart serait surtout patent concernant les grosses opérations d'évacuation de l'été et de l'automne 2016.

Seconde observation : entre le comptage collectif à l'entrée dans le centre et l'enregistrement individuel au moment du passage du GIP-HIS dans le même centre, des résidents peuvent se dérober – et d'autres apparaître d'ailleurs, venus en douce.

Notons également quelques écarts entre la liste des hébergements que l'on peut établir à partir de la base de données, et des informations dont on dispose par ailleurs. Par exemple, des « migrants » sont hébergés par le Samusocial, dans le cadre des opérations de mise à l'abri, dans des hôtels qui ne figurent pas dans la base du GIP-HIS. Dans la base « Rosalie » du PHRH, ils apparaissent comme ayant fait l'objet d'un DDP-migrant, et chacune de ces personnes est reliée à une opération d'évacuation. Mais nous ne savons pas si ces individus ont été ensuite orientés vers un autre hébergement, où ils auraient été interrogés par le GIP-HIS, sans laisser de trace de leur hébergement antérieur. Cependant, il n'est guère possible de dédoubler les doublons. Dans le même ordre d'idées, nous avons repéré au moins 83 utilisations momentanées de gymnases, salles des fêtes et autres lieux « tampons », pour abriter des migrants à défaut, dans l'attente de places en centre d'hébergement d'urgence migrants, centres d'accueil et d'orientation ou hôtels¹⁷. Dans le fichier du GIP, on ne comptabilise que 40 centres-tampons.

Ainsi peut-on tenter d'expliquer l'écart notable entre les 21 241 passagers comptés à la descente du bus et les 14 214 résidents enregistrés individuellement pour le compte du GIP-HIS, mis à l'abri en Île-de-France, après les évacuations parisiennes de juin 2015 à novembre 2016¹⁸.

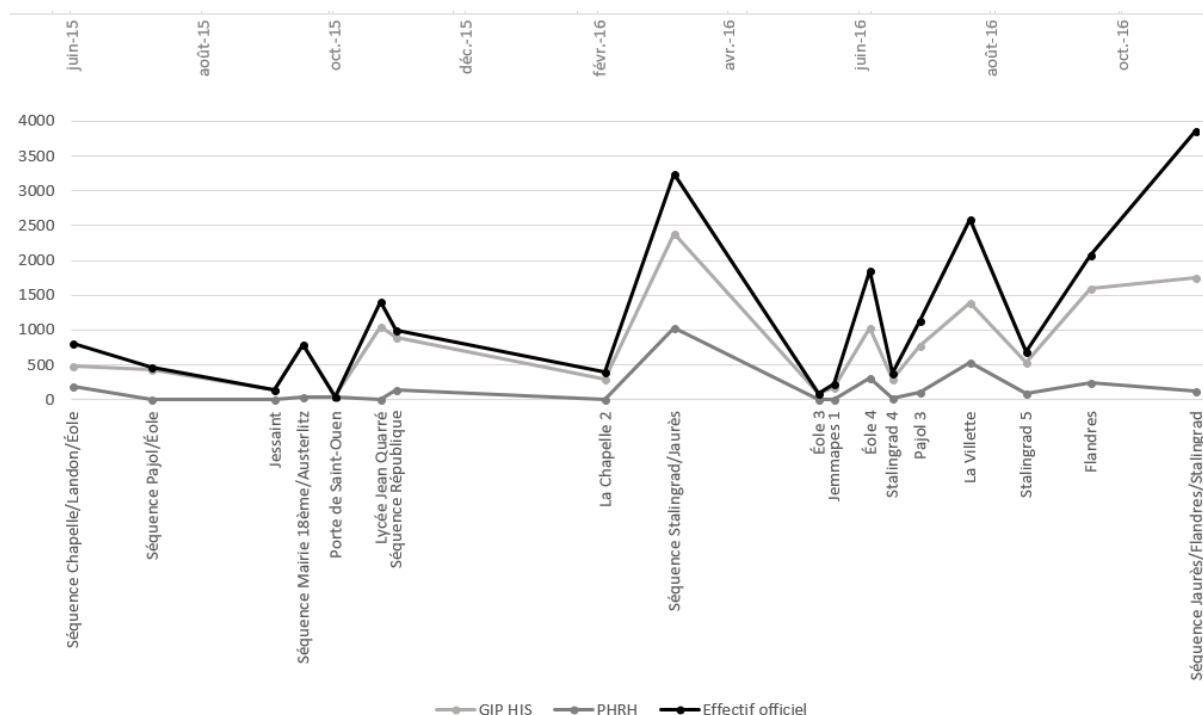
Le graphique ci-dessous présente les migrants déposés en centres d'hébergement par la Préfecture, ceux qui ont ensuite été enregistrés par le GIP-HIS, et enfin ceux qui ont été mis à l'abri en hôtel via le PHRH, d'après les comptes du Samusocial de Paris (voir les effectifs en annexe 1).

¹⁶ Source : Antoine Troussard, Entretien..., *op. cit.*

¹⁷ Ce travail de recensement a été fait par Mégane Réginal, étudiante en sociologie en stage à l'Observatoire du Samusocial, à partir d'entretiens avec des gestionnaires d'hébergement, de la liste des établissements utilisés selon le GIP-HIS et de la presse quotidienne francilienne et nationale dans la période d'étude considérée.

¹⁸ On peut ajouter une dernière observation. Il y a, dans quelques centres d'hébergement, parmi les migrants, des « faux positifs », non comptabilisés en principe par le GIP car ne provenant pas des campements parisiens : des Irakiens et des Syriens hébergés à l'été 2015 dans le cadre des accords Merkel de relocalisation des migrants, et des exilés tibétains sans-abri basés à Conflans-Saint-Honorine, logés ensuite à Bonnelles, au monastère des Orantes.

Figure 3. Les effectifs recensés au fil des évacuations à différents lieux de prise en charge



Sources : GIP-HIS - Extraction du 5 juillet 2017 ; Pôle d'hébergement et de réservation hôtelière (PHRH-base Rosalie) ; Préfecture de région. Traitement Observatoire du Samusocial de Paris.

Champ : Personnes arrivées dans les structures d'hébergement entre le 2 juin 2015 et le 9 novembre 2016.

Lecture : Soit la séquence d'évacuation Chapelle/Landon/Éole ouverte le 2 juin 2015 (les évacuations de La Chapelle, Landon et Éole ont eu lieu respectivement le 2, 11 et 19 juin 2015). À la sortie des bus, la préfecture décompte au total 817 personnes. Parmi ces personnes, le GIP HIS en dénombre 490 dans les jours à venir dans les centres dans des échanges de face à face, et le PHRH héberge 189 individus dans des hôtels.

Les migrants à Paris : une majorité de jeunes hommes seuls

Une écrasante majorité d'hommes, comme dans d'autres situations d'urgence pour les migrants

Les personnes évacuées et mises à l'abri sont essentiellement des hommes, qui représentent 96% des enregistrements du GIP-HIS dans la période d'intérêt. Cette observation est conforme à celles effectuées dans d'autres situations d'urgence dans l'Union européenne¹⁹.

¹⁹ On peut évoquer ici deux enquêtes particulièrement précieuses pour esquisser une comparaison, que l'on utilisera dans la suite du rapport. En novembre et décembre 2015, des démographes ont interrogé des migrants dans des hébergements d'urgence de l'agglomération viennoise. L'enquête s'intéresse aux caractéristiques sociodémographiques des résidents, à leurs ressources scolaires, professionnels, linguistiques ; à leur santé et à leurs « attitudes et valeurs ». Les enquêteurs ont proposé à toutes les personnes hébergées de participer à l'enquête et le taux de participation a été compris entre 28 et 74% des individus selon les centres. La publication de référence est : Isabella Buber-Ennser, Judith Kohlenberger, Bernhard Rengs, Zakarya Al Zalak, Anne Goujon, Erich Striessnig, Michaela Pontacokova, Richard Gisser, Maria Rita Testa, Wolfgang Lutz, « Human Capital, Value and Attitudes of Persons Seeking Refuge in Austria in 2015 », *PLoS one*, vol. 11, n°9, e0163481, 2016. À la même période, des médecins d'Épicentre et de Médecins sans Frontières coordonnent une enquête épidémiologique transversale dans la jungle de Calais (par tirage au sort des tentes puis des occupants) et dans un centre d'hébergement voisin réservé aux femmes et aux familles : Malika Bouhenia, Jihane Ben Farhat, Sandra Cohuet, *Évaluation de l'état sanitaire des*

Dans la jungle de Calais (donc hors du centre d'hébergement voisin réservé aux femmes et familles), on estime que 95% de la population sont des hommes. Dans les hébergements d'urgence viennois, 82% des personnes interrogées sont des hommes. Des observations locales de centres d'accueil ou d'enfermement où sont de fait regroupés des migrants, comme les statistiques européennes de l'asile²⁰, confortent l'idée que la grande majorité des populations déplacées arrivant en Europe en 2015 seraient des hommes.

Les femmes interrogées en centre d'hébergement par les infirmières et interprètes que nous avons suivis, empruntent les mêmes routes que leurs compatriotes masculins. Elles paraissent exposées à des dangers supplémentaires, au viol en particulier (encadré 2). La dangerosité plus grande des routes migratoires pour les femmes pourrait ainsi expliquer que l'on y trouve bien plus d'hommes. Pour cette raison, on pourrait même imaginer que les femmes interrompent plus tôt leur parcours que les hommes, une fois arrivées en Europe et un refuge trouvé, ce qui rendrait compte de la part plus importante des femmes enquêtées à Vienne, soit à l'entrée dans l'Union, qu'à Calais, aux confins occidentaux du continent. Le danger de la migration pour les femmes particulièrement exercerait ainsi un double effet sélectif pour elles : au départ, dissuadant davantage les femmes que les hommes de partir (flux plus masculins d'emblée) ; en cours de parcours, encourageant les femmes à s'arrêter plus vite, dès qu'elles trouvent un refuge les mettant à l'abri des dangers endurés pendant le voyage déjà accompli.

Encadré 2. Les femmes rencontrées en centre d'hébergement, et les situations d'enquête

Les enquêteurs n'ont rencontré des femmes hébergées dans le cadre du plan migrants que dans deux des vingt-deux établissements observés. Des bribes de témoignages rendent compte des dangers de la migration des femmes, empruntant les mêmes routes, les mêmes stations et les mêmes impasses que leurs compatriotes masculins. Il est impossible, dans les conditions d'une rencontre si brève, de rapporter des récits de migration aussi détaillés que le permettraient une enquête de première main, au côté des migrants, ou un long travail documentaire. Pour avoir une idée plus complète, plus précise, des parcours migratoires, il vaut mieux s'appuyer sur de tels travaux –pas si nombreux en fait pour la période contemporaine, tant l'exigence d'enquête est élevée voire exorbitante (voir par exemple Fabrizio Gatti, *Bilal sur la route des clandestins*, Paris, Liana Levi, 2008 ou Claire Billet et Olivier Jobard, *Kotchok. Sur la route avec les migrants*, Paris, Robert Laffont, 2015). Dans les situations d'enquête qui ont été les nôtres, il faut autant prêter attention à ce qui est retenu, à ce qui est tu, aux hésitations et aux silences, qu'à ce qui est porté à connaissance des interrogateurs, à toutes fins d'entretien utiles.

Première situation

La scène se déroule dans un centre d'hébergement. Une femme d'une cinquantaine d'années, très souriante, entre dans la pièce. Elle est rapidement accueillie par l'infirmière du Samusocial, qui est là pour réaliser des bilans infirmiers. La résidente parle anglais, l'entretien se déroule sans

réfugiés durant leurs parcours et à Calais, Région Nord Pas de Calais Picardie, France, rapport pour Médecins sans frontières, Epicentre, janvier 2016, 40 p.

²⁰ D'après Eurostat, pour l'année 2015, les hommes représentent 72,5% des individus ayant fait une première demande de protection internationale dans un des pays de l'Union européenne.

interprète.

Pour y assister, l'observatrice explique en anglais qu'elle effectue des recherches sur la population migrante, et souhaiterait assister à cette consultation dans ce cadre. Elle indique que ce ne sont pas spécifiquement les données médicales qui l'intéressent, mais d'en savoir davantage sur le parcours des pensionnaires. Elle précise que les informations seront toujours traitées de manière anonyme.

Pendant plusieurs minutes, la patiente répond, gênée, qu'elle ne pense pas être utile à l'enquêtrice, notamment en raison de l'aspect « *atypique* » de son parcours de migration. L'infirmière lui assure que l'observatrice ne fait pas partie de la police et que sa mission n'est pas de contrôler la légalité de sa situation. *In fine*, la patiente autorise l'enquêtrice à assister à la consultation.

L'infirmière commence par complimenter la patiente sur son niveau en anglais (elle le parle couramment), et lui demande comment elle a appris cette langue : à l'école. Au fil des questions, nous apprenons que cette femme vient d'Érythrée. Elle dit, en hésitant, avoir quitté le pays en 2011. Elle serait arrivée en France la même année, après avoir traversé la Syrie et la Turquie. Dans l'hexagone, elle a vécu dans le camp de Calais. Il y a quatre mois, elle s'est installée à Stalingrad. Après l'évacuation (le 4 novembre dernier), elle s'est retrouvée dans ce centre. Elle est divorcée et a un bébé qui vit actuellement en Éthiopie.

Ce sont les seules informations obtenues relatives à son parcours migratoire et sa situation personnelle : la patiente a des réponses expéditives, et se montre beaucoup plus volubile lorsque ses problèmes de santé sont abordés. Elle précise qu'elle n'a pas vu de médecin depuis Calais (au moins quatre mois).

Deuxième situation

L'interprète se charge de faire entrer les patientes dans la salle de consultation, il est 15h30. Une jeune femme (16-18 ans ?), voilée, s'installe face de l'infirmière. Elle était déjà rentrée d'elle-même dans la salle environ une heure auparavant, sans dire un mot. L'interprète lui avait alors demandé en arabe d'attendre son tour, mais cette dernière ne semblait pas comprendre ce qui lui était demandé – elle était restée sur place, avant que l'interprète ne la raccompagne à la porte.

L'infirmière entame la consultation en lui demandant si elle parle français, anglais ou arabe, mais la patiente ne semble pas saisir. Son compère lui demande en arabe quelle langue elle parle, et finit par comprendre qu'elle vient d'Éthiopie. L'infirmière appelle alors l'association Inter Service Migrants pour s'aider d'un interprète en amharique.

Une fois en ligne avec un compatriote, l'Éthiopienne parle très peu, d'une petite voix ; elle fait répéter ce qu'elle dit plusieurs fois à l'interprète. Elle explique qu'elle a ses règles sans discontinuer depuis deux mois. La soignante lui demande si c'est antérieur à son arrivée en France. La patiente explique de but en blanc qu'elle a été violée par plusieurs hommes lorsqu'elle était au Soudan, mais que ces symptômes sont apparus avant le viol.

Troisième situation

Il est 16 heures. Une femme voilée, habillée tout en noir, entre dans la salle et s'installe face à l'infirmière. Elle parle arabe. L'interprète du Samusocial se chargera de la traduction pendant tout l'entretien.

L'enquêtrice, assise à une deux tables d'écart, ne parvient pas à entendre le début de la conversation. Il y a plus de calme après la fin d'une autre consultation, conduite en parallèle, et elle arrive alors à suivre l'échange.

L'infirmière demande à la patiente si elle ressent de l'anxiété. Celle-ci fond en larmes aussitôt. L'interprète traduit pour sa collègue : ses parents sont morts dans son pays (en Syrie ?), et son grand-père est décédé pendant le trajet pour arriver en France. Elle n'a plus de famille, elle est

seule en France. Pause dans l'entretien. Le binôme du Samusocial réfléchit à la façon de « gérer la situation ». L'infirmière évoque « un risque suicidaire élevé ». Elle parviendra finalement à décrocher un rendez-vous avec un psychologue.

Peu après le départ de la patiente, l'infirmière explique à l'interprète qu'elle aimerait qu'il traduise certaines questions « mot pour mot », pour faciliter le diagnostic. Elle précise d'ailleurs que c'est la consigne qui est en principe donnée aux interprètes, bien qu'elle concède que ce n'est pas si simple en pratique. Elle fait allusion à la question « Avez-vous pensé au suicide ? » qu'elle souhaitait poser à la patiente, mais son collègue est catégorique : « On ne peut poser une telle question à quelqu'un qui fait la prière cinq fois par jour ».

S'ensuit un débat sur les questions relatives à la santé mentale. La soignante estime que les questions, telles qu'elles sont posées, ne permettent pas de déceler une éventuelle dépression : « Pleurez-vous ? » ; « Dormez-vous bien ? ». Selon elle, une personne déprimée peut déclarer très bien dormir et/ou ne pas pleurer. Les questions devraient être plus directes. Mais l'interprète juge que des questions plus directes seraient trop difficiles à poser, et pourraient offenser les patientes, au risque qu'elles ne souhaitent plus parler par la suite.

Source : Erwan Le Méner (Erwan) et Émilie Ségol, *Compte-rendu d'enquête au centre d'hébergement « Formule 1 Porte de Montmartre » (75018 Paris), géré par le Groupe SOS*, réalisée le 8 novembre 2016, 17 p. Les autres exemples proviennent de la même observation. Les enquêteurs ont croisé d'autres femmes dans le centre d'hébergement Pierre Sémard, à Nanterre, géré par Aurore.

Composition familiale : une part marginale de personnes prises en charge avec un conjoint

Selon le fichier du GIP-HIS, moins de 1% des hébergés le sont en tant que « couple » (0,8%), soit 116 personnes. La population en couple correspond à 0,5% des hommes et 8,5% des femmes mis à l'abri. Un très faible nombre de femmes présentes dans la base du GIP-HIS sont donc enregistrées comme étant prises en charge avec un compagnon ou un mari. Notons que parmi les individus enregistrés comme étant en couple, un tiers sont érythréens, un tiers soudanais, un dixième éthiopiens, soit plus de 6 personnes sur 10 originaires d'Afrique de l'Est.

Quoique l'enregistrement de la composition familiale paraisse lacunaire dans la base du GIP-HIS, la très faible proportion de personnes prises en charge avec leur conjoint se retrouve également dans la base issue des bilans sanitaires. Celles qui déclarent être prises en charge avec leur conjoint ne représentent que 1,3% des effectifs. Ces 51 personnes en couple présentes dans la base de données des bilans sanitaires proviennent des mêmes régions d'origine que les personnes en couple de la base du GIP-HIS : un tiers d'entre elles viennent d'Érythrée, un autre tiers d'Éthiopie, et 1 sur 10 viennent du Soudan. On retrouve ainsi cette surreprésentation des personnes originaires de la corne de l'Afrique parmi celles enregistrées comme étant en couple.

Le fait que les personnes ne soient pas prises en charge avec un conjoint ne signifie pas qu'elles ne puissent pas, par ailleurs, être mariées. En effet, dans la base issue des bilans sanitaires, plus d'une personne sur quatre déclare être mariée (sans que l'on puisse savoir si

le conjoint est demeuré dans le pays d'origine). Dans la « jungle de Calais » fin 2015, 95% des adultes n'ont aucun enfant à leurs côtés, mais les trois quarts déclarent être parents²¹.

Les (très rares) enfants mis à l'abri

Parmi les personnes évacuées d'un campement parisien entre le 2 juin 2015 et le 9 novembre 2016 et enregistrées dans la base de données du GIP-HIS, seules 195 étaient mineures au moment de leur prise en charge²², soit 1,4% des individus (tableau 3)²³. Dans leur grande majorité (59%), ces mineurs ont plus de 15 ans. Les moins de 5 ans représentent près d'un quart des mineurs mis à l'abri.

Les plus jeunes sont plus souvent mis à l'abri en hôtel que les plus âgés (50% des moins de 15 ans sont hébergés en hôtel, contre 30% des 15-17 ans et 24% des adultes), ce qui indique qu'il existerait des filières séparées de prise en charge, question que l'on aborde ci-dessous à propos de l'orientation différenciée des hommes et des femmes dans les services d'hébergement.

Ces mineurs proviennent pour la plupart d'Afrique de l'Est (28% sont soudanais, 11% érythréens, 10% éthiopiens) et d'Afghanistan (17,5%).

Les moins de 5 ans sont surreprésentés parmi les Syriens, les Érythréens et les Somaliens. À l'autre extrémité, les Soudanais représentent 40% des plus de 15 ans, suivis des Afghans et des Éthiopiens. On peut noter que la quasi-totalité de ces 106 enfants âgés de 15, 16 ou 17 ans ne sont pas enregistrés dans le fichier du GIP comme « enfants d'usagers » lors de l'entrée en centre d'hébergement. A-t-on à faire à des « mineurs non accompagnés »²⁴, sachant que ces derniers ne sont pas en principe comptabilisés à la montée des bus préfectoraux et sachant que s'ils sont repérés lors de l'évacuation, ils sont directement pris en charge par le département de Paris au titre de la protection de l'enfance ?

²¹ Malika Bouhenia et al., *Evaluation ...*, *op. cit.*

²² L'âge auquel il est ici fait référence est l'âge que les individus déclarent lors de leur entrée dans un centre, quel qu'il soit.

²³ La donnée est manquante dans 5,5% des cas.

²⁴ Il est cependant possible que ces mineurs soient hébergés en compagnie d'un frère ou d'un oncle. D'après Antoine Troussard, les volontaires regroupant les migrants sur les campements pour monter dans les bus ont pris soin de laisser monter ensemble des individus se déclarant frères ou oncles d'une jeune personne qu'elles accompagnaient. Nous en avons rencontré régulièrement dans la vingtaine de centres visités.

Tableau 3. L'âge des mineurs selon le pays d'origine

	Moins de 5 ans		5-14 ans		15-17 ans		TOTAL	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Soudan	5	11%	4	12%	43	41%	52	28%
Afghanistan	5	11%	14	41%	13	12%	32	17%
Érythrée	8	18%	5	15%	7	7%	20	11%
Syrie	10	22%	7	21%	3	3%	20	11%
Éthiopie	6	13%	1	3%	11	10%	18	10%
Somalie	7	16%	1	3%	2	2%	10	5%
Autres pays	4	9%	2	6%	27	25%	33	18%
TOTAL	45	100%	34	100%	106	100%	185	100%

Source : GIP-HIS - Extraction du 5 juillet 2017. Traitement des données par l'Observatoire du Samusocial de Paris.

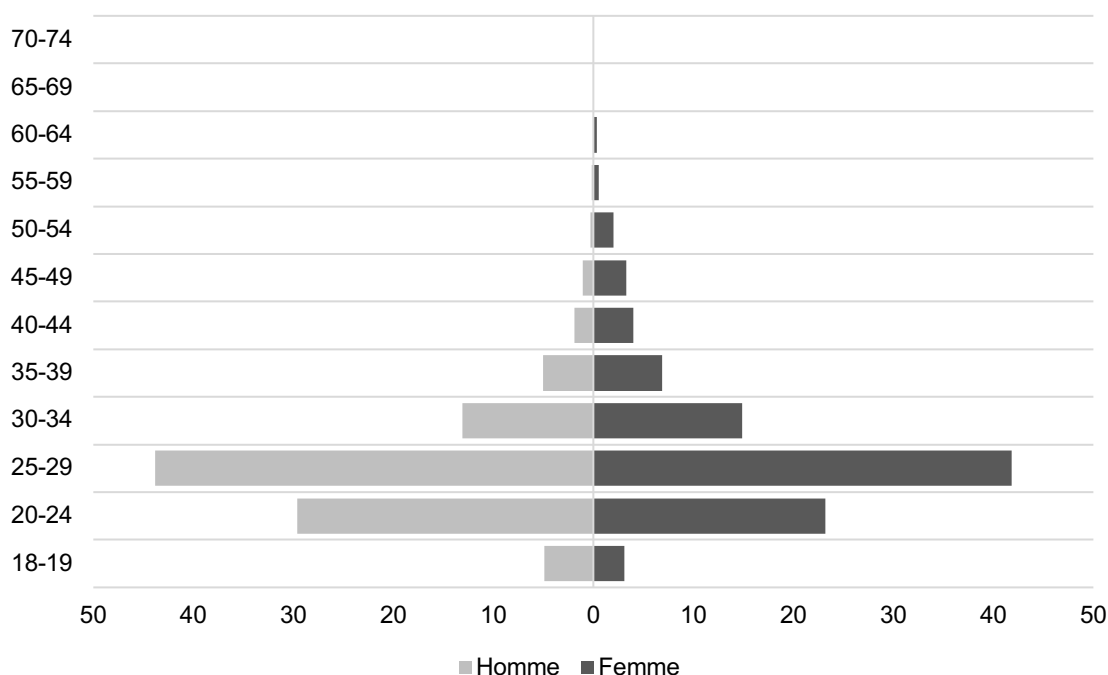
Champ : Personnes arrivées dans les structures d'hébergement entre le 2 juin 2015 et le 9 novembre 2016.

Lecture : Parmi les Soudanais, 11 % sont âgés de moins de 5 ans, 12% ont entre 5 et 14 ans, et 41% sont âgés de 15 à 17 ans. Au total, 28% des Soudanais sont mineurs.

Une population très jeune

La population des campements parisiens est très jeune, et leur âge est très homogène (figure 4). En effet, mis à part quelques valeurs extrêmes (les « Maximum »), la figure suivante montre que l'âge médian ne diffère que très peu de l'âge moyen, et que la moitié des effectifs masculins adultes ont entre 24 ans (Q25) et 29 ans (Q75).

Figure 4. Pyramide des âges (en %)



Source : GIP-HIS - Extraction du 5 juillet 2017. Traitement des données par l'Observatoire du Samusocial de Paris.

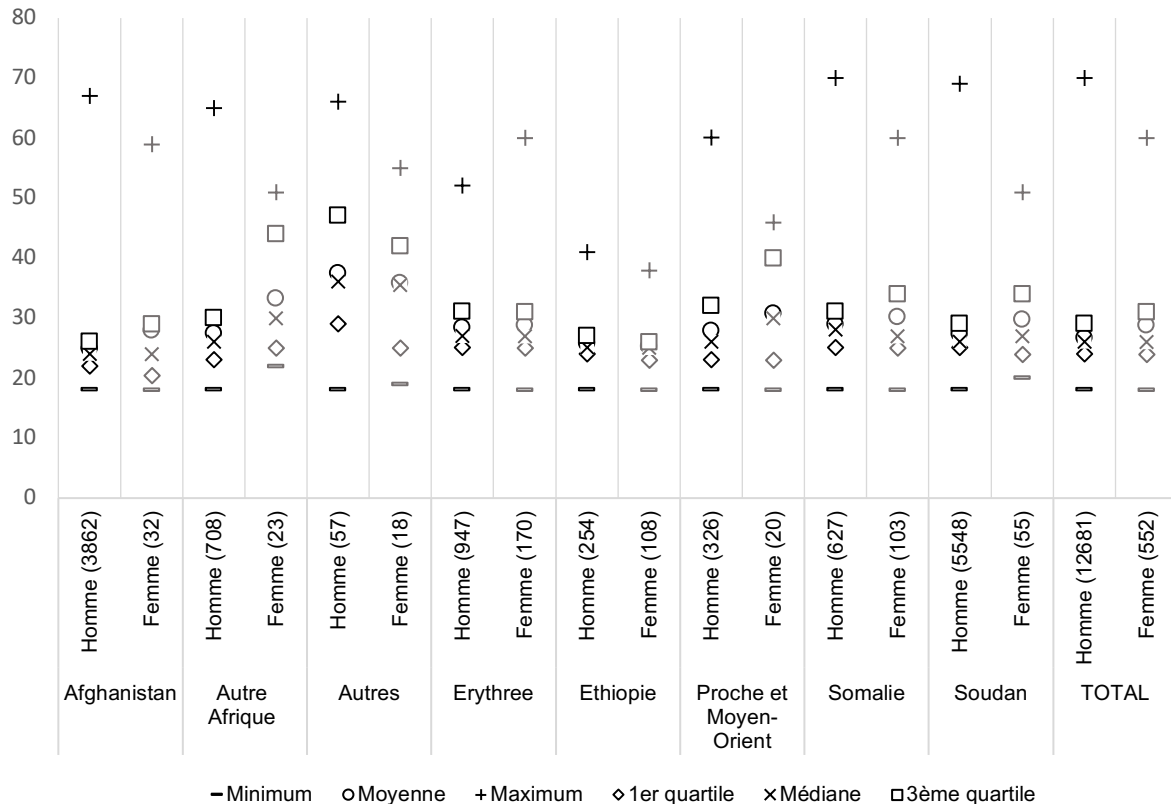
Champ : Personnes adultes arrivées dans les structures d'hébergement entre le 2 juin 2015 et le 9 novembre 2016.

Lecture : Parmi les hommes, 43,8% sont âgés entre 25 et 29 ans. Chez les femmes, ce taux s'élève à 41,9%.

On observe également très peu de variations selon le sexe et la nationalité.

La population évacuée de campements parisiens entre juin 2015 et novembre 2016 semble un peu plus jeune, et encore plus homogène que celle observée à Calais. Sur le site de la « jungle », l'enquête menée par Épicentre et Médecins sans frontières montre en effet que 33% de la population a entre 25 et 29 ans ; 58% entre 20 et 29 ans²⁵. À Paris, 39% des personnes ont entre 25 et 29 ans, et 72% entre 20 et 29 ans.

Figure 5. La distribution des âges des adultes selon le sexe et l'origine géographique



Source : GIP-HIS - Extraction du 5 juillet 2017. Traitement des données par l'Observatoire du Samusocial de Paris.
 Champ : Personnes adultes arrivées dans les structures d'hébergement entre le 2 juin 2015 et le 9 novembre 2016.
 Lecture : L'âge médian des 551 femmes est de 26 ans, l'âge moyen des 12 681 hommes est de 27 ans, un quart des 55 femmes soudanaises a plus de 34 ans, un quart des 5 548 Soudanais a moins de 24 ans.

Comme expliquer la représentation si minoritaire des femmes ?

Malgré les informations rappelées ci-dessus, à propos de la composition sexuée des flux migratoires observée ailleurs en Europe, la part majoritaire des hommes a de quoi surprendre. En France par exemple, des migrations féminines, motivées par la persécution, l'oppression ou la pauvreté sont attestées depuis plusieurs décennies, bien qu'elles ne concernent pas tous les pays, ni ces pays de façon continue²⁶. En 2016, les femmes représentent d'ailleurs un tiers des premières demandes de protection à l'Office français de

²⁵ Malika Bouhenia et al., *Evaluation ...*, op. cit.

²⁶ Voir pour une comparaison ouest-africaine : Sophie Vause, Sorana Toma, Camille Richou, « Peut-on parler de féminisation des flux migratoires du Sénégal et de la République démocratique du Congo ? », *Population*, vol. 70, n°1, 2015, p. 41-67.

protection des réfugiés et des apatrides (cette part étant en outre relativement stable depuis 1992). Des femmes empruntent les routes autrefois parcourues par leurs frères et leurs pères, voire devançant des compatriotes masculins sur de nouvelles voies. Depuis une bonne décennie, on assiste à une convergence du profil migratoire des hommes et des femmes, tant du point de vue administratif que de la situation matrimoniale à l'arrivée et « les femmes qui arrivent en France sont de plus en plus souvent des célibataires ou des « pionnières » qui devançant leur conjoint »²⁷. Comment expliquer que l'on rencontre si peu de femmes parmi les migrants mis à l'abri et enregistrés par le GIP-HIS ?

Une (mince) partie de l'explication peut reposer sur la mise en place d'hébergements dédiés aux femmes et aux familles évacuées de campements, comme le CHUM d'Ivry-sur-Seine. Mais cet établissement de 450 places n'a ouvert qu'en janvier 2017 – hors de notre période d'étude. Il est possible que d'autres structures aient accueilli des femmes et des familles, notamment en amont des évacuations, par orientation au compte-gouttes²⁸. On suppose, sans pouvoir l'affirmer, que des hôtels et quelques établissements ont permis de regrouper des publics dits « vulnérables », dont des femmes et des familles, hors radar du GIP-HIS²⁹. Mais il ne s'agit vraisemblablement pas d'effectifs qui permettraient de rendre comparable la part des « migrantes » à celle des primo-demandeuses d'asile.

Une autre partie de l'explication consiste à considérer l'existence d'autres formes d'accueil des migrants. D'un côté, on peut imaginer que des migrantes trouvent moins difficilement refuge chez des compatriotes que leurs homologues masculins, au motif d'une vulnérabilité féminine accrue³⁰ – ce qui n'empêche pas toujours des formes d'exploitation et de misère sordides. D'autre part, on doit apprécier l'importance d'autres hébergements d'assistance pour les nouvelles arrivantes. On sait ainsi que les femmes, entre autres publics vulnérables, accèdent davantage aux centres d'accueil pour demandeurs d'asile et à l'hébergement spécialisé que les hommes. Mais en Île-de-France, le premier dispositif d'hébergement de migrantes – demandeuses d'asile et déboutées notamment – demeure le parc hôtelier géré par le Samusocial de Paris (tableau 4).

En effet, depuis la fin des années 1990, des familles étrangères sont mises à l'abri en hôtel et suivies hors hébergement par différentes associations. Le dispositif a été conçu pour faire face à ce que les autorités et les opérateurs nommaient alors une crise de la demande d'asile, qui a par exemple rapidement justifié la création en 2000 de la CAFDA – ou Coordination de l'accueil des familles demandeuses d'asile, une plateforme d'accompagnement de ces familles. Le système s'est développé, sous le pilotage de la Préfecture de région et de la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales, comme un espace d'assistance inconditionnelle pour toutes les familles « à la rue », soit des familles demandeuses d'asile, déboutées ou sans-papiers, dans leur très grande majorité. En Île-de-France, un appel au 115 a longtemps suffi à obtenir *illico* un hébergement :

²⁷ Cris Beauchemin, Catherine Borrell, Corinne Régnard, « Les immigrés en France : en majorité des femmes », *Population et sociétés*, n°502, juillet-août 2013, 4 p.

²⁸ Source : Antoine Troussard, Entretien enregistré..., *op. cit.*

²⁹ Cette hypothèse repose sur plusieurs observations : l'existence d'hôtels utilisés pour abriter des migrants par le Samusocial, mais dont le GIP-HIS n'a visiblement pas rencontré les pensionnaires ; la part relativement plus importante de femmes (13,5% des observations, hors valeurs manquantes, nombreuses) dans la base du PHRH que dans celle du GIP-HIS (2,5% hors hôtel), avec une part plus importante de femmes dans les hôtels prise en compte par le PHRH que dans ceux visés par le GIP-HIS (9,5%).

³⁰ C'est en suivant ce raisonnement que Maryse Marpsat explique que les femmes deviennent moins souvent et restent moins longtemps sans-domicile que les hommes. Voir Maryse Marpsat, « Un avantage sous contrainte : le risque moindre pour les femmes de se trouver sans abri », *Population*, vol. 54, n°6, 1999, p. 885-932.

l'extension du parc d'hébergement a durablement permis d'absorber une demande croissante, abritant quasiment toutes les familles requérantes le jour de leur appel. Par rapport aux personnes seules (« isolées ») ou en couple, les familles, principalement composées de femmes seules accompagnées d'enfant(s), ont longtemps eu plus facilement accès à l'hébergement et été moins soumises à la sélection et à la rotation des places, qui caractérisent les premières marches dans le parcours de l'assistance³¹.

En d'autres termes, et bien qu'on ait pu noter localement au sein de l'hébergement généraliste classique des poches réservées à des étrangers³², l'hébergement en hôtel constitue un circuit de dérivation de l'hébergement, pour les familles et en premier lieu les mères migrantes. Solution d'appoint en situation de crise migratoire à la fin des années 1990, l'hôtellerie sociale constitue quinze ans plus tard, à la seule échelle de l'Île-de-France, un parc d'hébergement plus large que le dispositif national d'asile... utilisé principalement par des femmes³³.

Or, en parallèle de l'ouverture d'environ 10 000 places d'hébergement pour les migrants en Île-de-France depuis 2015, les effectifs de familles étrangères contactant le 115 n'ont pas diminué. En 2016 comme en 2015, entre 4000 et 4200 personnes en famille appellent pour la première fois le numéro d'urgence.

Le champ de l'hébergement des « migrants » est donc tout à coup considérablement élargi, si l'on prend en compte l'existence antérieure de dispositifs d'hébergement destinés aux migrants mais, doit-on préciser aussitôt, utilisés par d'autres étrangers que ceux pris en charges via le 115 et les plateformes de suivi des familles. Le flux de familles étrangères considéré à travers les arrivées récentes ou des arrivées plus anciennes de populations prises en charge par le développement d'un parc hôtelier social ne forme donc pas une population homogène.

³¹ Erwan Le Méner, « L'hôtellerie sociale : un nouveau marché de la misère ? Le cas de l'Île-de-France », *Politiques sociales et familiales*, n° 114, p. 7-18, 2013.

³² Voir par exemple les observations d'Édouard Gardella sur la présence – de fait contingentée, mais continue – d'hommes en situation irrégulière dans des centres d'hébergement d'urgence, justifiant par ailleurs la rotation des hébergés par la pénurie de places : Édouard Gardella, *L'urgence sociale comme chronopolitique. Temporalités et justice sociale de l'assistance aux personnes sans-abri en France depuis les années 1980*, thèse de doctorat en sociologie, ENS Cachan, 2014.

³³ Pour la description de la population hébergée en hôtel en 2013, on renvoie à l'enquête ENFAMS, réalisée par l'Observatoire du Samusocial en 2013, auprès d'un échantillon aléatoire de 801 familles vivant en hôtels, en centres d'hébergement d'urgence, de réinsertion sociale ou pour demandeurs d'asile, en Île-de-France. Voir Emmanuelle Guyavarch, Erwan Le Méner et Stéphanie Vandentorren (dir.), ENFAMS : *Enfants et familles sans logement en Île-de-France. Rapport des premiers résultats, rapport de l'Observatoire du Samusocial de Paris*, 2014, 442 p. La situation des familles monoparentales a été l'objet d'analyses plus approfondies dans : Mireille Eberhard, Emmanuelle Guyavarch, Émilie Ségol, *Monoparentalité et précarité : la situation des familles sans logement en Île-de-France*, Rapport de l'Observatoire du Samusocial de Paris pour la Caisse nationale des allocations familiales, janvier 2017, 158 p.

Tableau 4. Distribution de la durée moyenne de séjour (en mois) et des effectifs selon le sexe et le nom des centres

	Effectif			Durée moyenne de séjour (en mois)		
	Femme	Homme	TOTAL	Femme	Homme	TOTAL
COALLIA NOISY-LE-SEC Paul Vaillant-Couturier	58	7	65	5,2	8,6	5,6
SOS H&S F1 Saint-Ouen	52	309	361	1,3	6,2	5,5
AURORE CASERNE DE FONTENAY	49	80	129	7,3	5,5	6,2
COALLIA BASE DE LOISIRS (Cergy) (fermé)	45	55	100	0,0	0,1	0,0
PHRH 1ÈRE CLASSE VILLENEUVE-SAINT-GEORGES (suivi Coallia)	43	23	66	3,2	3,2	3,2
PHRH Lemon Penchard	23	140	163	2,5	3,7	3,5
PHRH MONDHOTEL GARDEN CHELLES	21	41	62	0,0	4,5	3,0
PHRH 1ère CLASSE DESCARTES LE BLANC-MESNIL	19	100	119	5,4	4,5	4,7
PHRH 1ère Classe Chelles (Tuileries)	18	18	36	1,9	3,2	2,6
PHRH 4 HOTELS campement Porte de Saint-Ouen (suivi CAFDA CASP)	18	15	33	11,7	11,6	11,7
PHRH BALLADINS CHILLY-MAZARIN	17	16	33	13,0	13,0	13,0
ARMEE DU SALUT PELLEPORT (Belleville)	16	24	40	8,6	8,5	8,6
AURORE IVRY-SUR-SEINE LA SABLIERE (Massena)	16	327	343	9,1	6,0	6,1
PHRH BALLADINS AULNAY GARONOR (SIGONNEAU) LE BLANC-MESNIL	16	38	54	0,9	3,8	2,9
PHRH CAMPANILE SAINT-DENIS	16	139	155	4,6	6,7	6,5
ARMEE DU SALUT ALBIN PEYRON	13	185	198	8,1	7,9	7,9
SOS H&S AULNAY GARONOR (BRÉMONT)	12	28	40	5,3	5,6	5,5
ARMEE DU SALUT PALAIS DE LA FEMME	11	49	60	8,3	7,5	7,6
AURORE LE LOIRET	11	454	465	6,0	7,1	7,1
PHRH 1ère CLASSE HERBLAY	9	28	37	1,3	5,8	4,7
SOS H&S F1 Aulnay BLANC-MESNIL (Copernic)	9	37	46	3,2	3,7	3,6
CRF CHAMPCUEIL	8	632	640	5,9	4,2	4,2
PHRH B&B Le Bourget	8	1	9	2,4	2,0	2,4
PHRH EGG Hôtel GONESSE	8	60	68	3,8	4,7	4,6
PHRH Europarc Lognes	8	43	51	1,5	1,8	1,7
AURORE INPI SAINT-PETERSBOURG (fermé)	7	190	197	12,7	5,7	5,9
DDP115 1ère CLASSE TORCY (fermé)	7	28	35	4,0	4,6	4,5
PHRH ACOSTEL MEAUX	7	5	12	5,0	5,0	5,0
PHRH EGG HÔTEL - Sarcelles	7	22	29	6,8	6,4	6,5
AURORE NANTERRE (JULES SIEGFRIED)	5	268	273	2,5	4,0	4,0
DDP115 F1 Ecuelles (Moret Fontainebleau) (fermé)	5	9	14	7,4	8,8	8,3
PHRH 1ère Classe Saint-Ouen l'Aumône	5	2	7	3,0	3,0	3,0
PHRH Le Pavillon bleu Trappes	5	5	10	6,0	6,0	6,0
EMMAÛS COUSTOU	4	247	251	3,8	6,0	6,0
PHRH 1ère Classe Conflans-Sainte-Honorine	4	6	10	3,0	3,0	3,0
PHRH F1 Cergy Conflans-Sainte-Honorine	4	24	28	3,0	7,0	6,4
PHRH F1 CERGY-PONTOISE Saint-Martin	4	16	20	7,8	9,7	9,3
EMMAÛS LOSSERAND (fermé)	3	78	81	2,0	8,3	8,1
PHRH 1ère CLASSE Jean Lolive MONTREUIL	3	19	22	2,6	6,7	6,1
PHRH F1 - Sarcelles	3	3	6	4,3	3,0	3,7
SECOURS ISLAMIQUE CLAMART	2	244	246	1,0	2,3	2,3
ACR Hôtel GARGENVILLE	1	25	26	0,0	0,1	0,1
ADOMA Fort d'Aubervilliers	1	487	488	11,0	4,4	4,4

AURORE CHAUMES-EN-BRIE (Bois d'Arcy) (fermé)	1	5	6	0,0	0,0	0,0
AURORE ROMAINVILLE	1	129	130	12,0	6,3	6,4
COALLIA Roissy-en-Brie & Ozoir-la-Ferrière	1	57	58	0,0	7,1	6,9
CRF Champagne-sur-Seine	1	192	193	4,0	5,5	5,5
CRF VERSAILLES MORTEMETS LES MATELOTS 28	1	228	229	2,9	3,2	3,2
MIE DE PAIN	1	193	194	3,0	7,5	7,4
PHRH IBIS BUDGET GOUSSAINVILLE	1	54	55	5,0	6,3	6,2

Source : GIP-HIS - Extraction du 5 juillet 2017. Traitement des données par l'Observatoire du Samusocial de Paris.

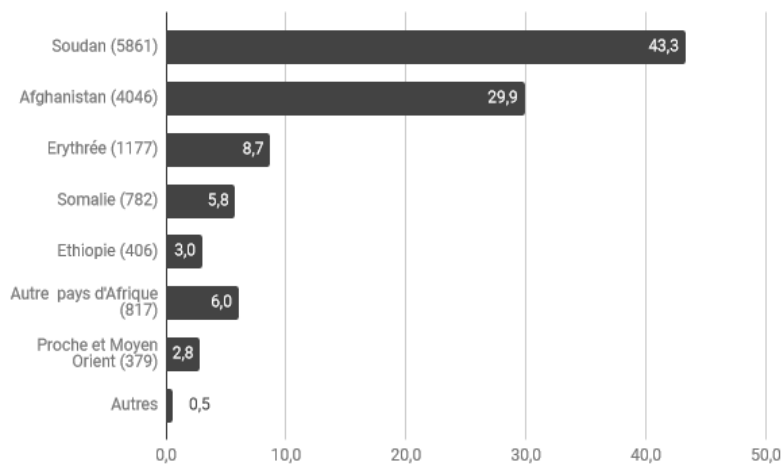
Champ : Personnes arrivées dans les structures d'hébergement entre le 2 juin 2015 et le 9 novembre 2016.

Lecture : Parmi les 65 personnes ayant été hébergées dans le centre COALLIA NOISY-LE-SEC Paul Vaillant-Couturier, 58 sont des femmes. Alors que ces dernières ont séjourné dans ce centre en moyenne 5 mois, les hommes y sont restés en moyenne 5 mois.

Plus de sept individus sur dix sont originaires du Soudan ou d'Afghanistan

Parmi les 14 214 individus évacués entre juin 2015 et novembre 2016, mis à l'abri et recensés par le GIP-HIS, 43,3% sont originaires du Soudan et 29,9% d'Afghanistan. Les trois autres pays d'origine les plus représentés sont l'Érythrée (8,7%), la Somalie (5,8%) et l'Éthiopie (3%) (figure 6). Ainsi, plus de 9 migrants mis à l'abri sur 10 sont originaires d'un de ces cinq pays (le reste de l'effectif provenant de 55 pays³⁴).

Figure 6. Les origines géographiques des personnes évacuées de campements parisiens et mises à l'abri entre juin 2015 et novembre 2016



Source : GIP-HIS - Extraction du 5 juillet 2017. Traitement des données par l'Observatoire du Samusocial de Paris.

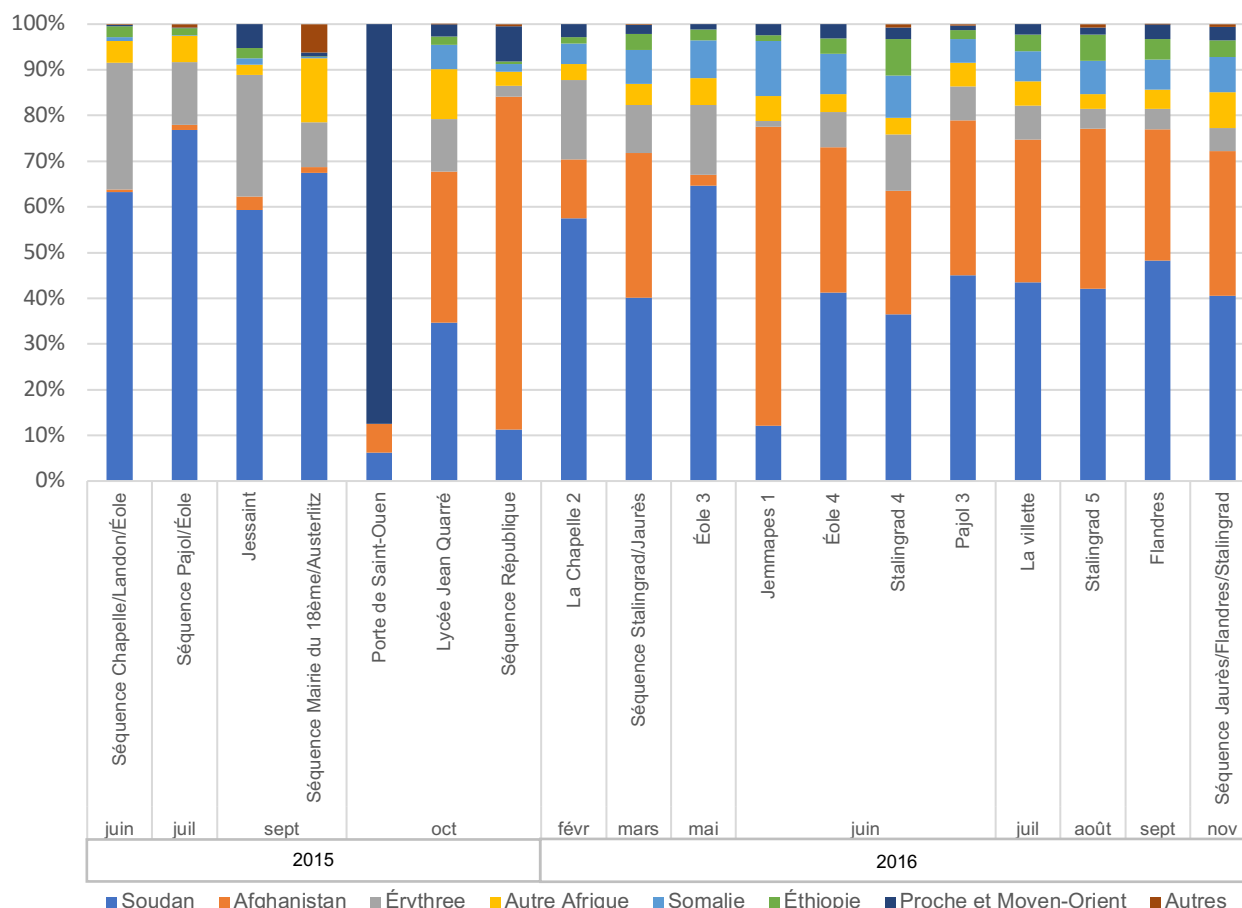
Champ : Personnes arrivées dans les structures d'hébergement entre le 2 juin 2015 et le 9 novembre 2016. Taux de non-réponse : 4,7%.

Lecture : Les 5 861 personnes originaires du Soudan représentent 43,3% des effectifs.

³⁴ La classe « Autres pays d'Afrique » regroupe 797 personnes venant du Tchad (30%), de la Libye (21%) de la Guinée (14%), du Maroc (6%), du Mali (5%), mais aussi, en moindre proportion du Nigéria, de Côte d'Ivoire d'Algérie, de Tunisie, d'Égypte, de République centrafricaine, du Congo, de Mauritanie, de Djibouti, du Cameroun, du Sénégal, du Burkina Faso, du Ghana, du Togo, de Gambie, du Gabon, d'Ouganda, d'Angola, de Sierra Leone, du Burundi et du Kenya. L'ensemble « Proche et le Moyen-Orient » regroupe 393 personnes originaires du Pakistan (52%), de la Syrie (20%), de l'Iran (11%), de l'Égypte (5%) et en moindre proportion d'Irak, du Yémen, de Palestine, d'Arabie Saoudite, et du Liban.

La composition nationale des migrants évacués et mis à l'abri évolue cependant au fil des évacuations. Les Soudanais sont relativement plus nombreux lors des premières opérations. Les Afghans apparaissent nettement au moment de l'évacuation du lycée Jean Quarré, pour demeurer une frange importante des effectifs mis à l'abri jusqu'au terme de la période étudiée (figure 7).

Figure 7. Les origines géographiques des migrants dans les évacuations



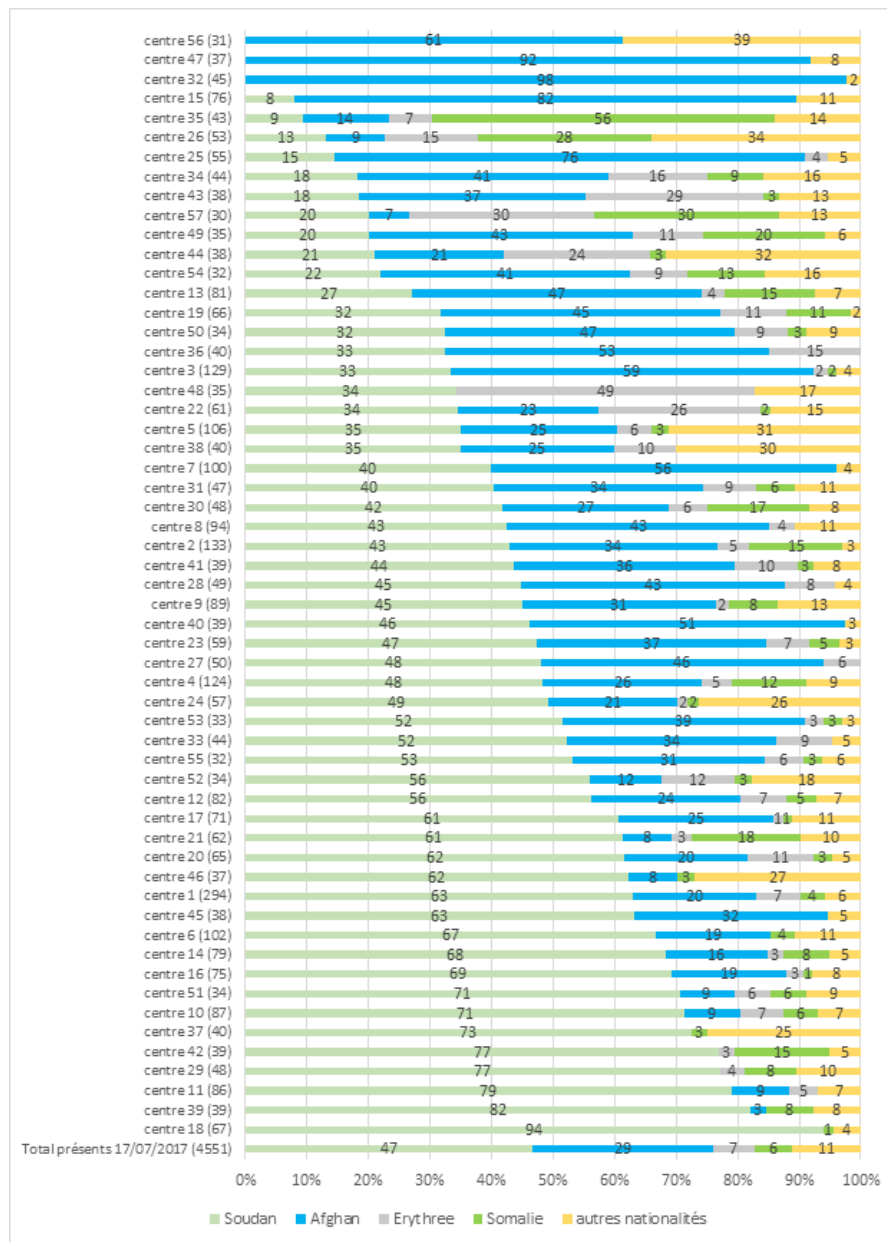
Source : GIP HIS - Extraction du 5 juillet 2017. Traitement des données par l'Observatoire du Samusocial de Paris.

Champ : Personnes arrivées dans les structures d'hébergement entre le 2 juin 2015 et le 9 novembre 2016

Lecture : Les personnes évacuées de la séquence Chapelle/Landon/Éole sont majoritairement d'origine soudanaise (63,2 %), à 27,7% d'Érythréen, et à 4,7% proviennent de pays africains hors Soudan, Érythrée, Somalie et Éthiopie.

Les groupes nationaux ont été la plupart du temps ventilés entre les centres d'hébergement, quoiqu'en des proportions variables. Pour en donner une illustration, nous avons établi la composition nationale des migrants encore hébergés à la date d'extraction du fichier, en juillet 2017, dans les établissements où résident au moins trente individus. Sur les 174 établissements qui ont accueilli des personnes évacuées de campements parisiens entre juin 2015 et novembre 2016, 41 n'ont plus d'effectifs « migrants » au 17 juillet 2017. Parmi les 133 centres encore occupés à cette date, 57 accueillent au moins 30 migrants. Le graphique suivant représente la distribution par nationalité des 3 565 personnes encore présentes dans ces 57 centres à la date en juillet 2017.

Figure 8. Les origines géographiques des migrants mis à l'abri dans les établissements hébergeant au moins 30 individus en juillet 2017



Source : GIP HIS - Extraction du 5 juillet 2017. Traitement des données par l'Observatoire du Samusocial de Paris.
 Champ : Personnes arrivées dans les structures d'hébergement entre le 2 juin 2015 et le 9 novembre 2016.
 Lecture : Le 5 juillet 2017, les Soudanais représentent 47% des 4 681 personnes encore présentes dans les centres. Ils représentent 94% des effectifs du centre 18, qui accueille encore 67 migrants à cette date.

Sur les 57 centres, 17 voient une surreprésentation des Soudanais (+ 10 points par rapport à leur poids dans les effectifs totaux), et 8 sont occupés à plus de 70% par des Soudanais. Si l'on considère ce même seuil de surreprésentation (ie 10 points de plus qu'en moyenne dans les effectifs totaux), les Afghans sont surreprésentés dans 18 centres (dans lesquels ils occupent 39% des places ou plus alors qu'ils ne représentent que 29% des effectifs). Ils représentent plus de 60% des effectifs dans 5 centres. S'ils sont présents dans quasiment tous les centres, on assiste donc à une concentration très forte des Afghans dans certains

centres. En revanche, on ne constate aucun regroupement significatif d'Afghans selon leur région d'origine au niveau de ces mêmes centres.

On retrouve cette surreprésentation parmi les Erythréens et les Somaliens, qui représentent respectivement 7% et 6% des effectifs présents le 17 juillet 2017, mais peuvent occuper la moitié des places de 2 centres et plus de 30% des places de 5 centres.

Les Soudanais, premier contingent de migrants mis à l'abri et de primo-demandeurs d'asile en France

Ainsi, plus de quatre individus sur dix, mis à l'abri et enregistrés par le GIP-HIS, proviennent du Soudan. Si l'on considère la variable « nationalité » telle qu'elle est consignée dans la base du GIP-HIS, la mention « Sud Soudan » n'est appliquée qu'à deux personnes. La quasi-totalité des Soudanais seraient ainsi originaires du Soudan (et non du Soudan du Sud). La variable « lieu de naissance », quant à elle, ne compte pas moins de 1 855 items différents³⁵. Parmi les Soudanais pour lesquels on dispose d'un lieu de naissance (qui correspond soit à la ville, soit à la région d'origine), plus de la moitié sont originaires du Darfour, ce qui rejoint les observations faites par l'OFPRA pour l'année 2016³⁶. On retrouve également, mais dans une moindre mesure (7% des Soudanais), des personnes du Kordofan sud et du Nil bleu à la lisière du Soudan du Sud, région où prennent place de violents conflits depuis l'indépendance du pays en 2011³⁷.

L'exil des Soudanais fuyant la dictature d'Omar El Béchir et les conflits régionaux sont attestés et reflétés par ces analyses statistiques. Mais la France n'était pas avant 2015 une destination privilégiée pour ces ressortissants. L'émigration hors du pays (sous ses différentes formes) était orientée bien davantage vers les États du Golfe (pour les Soudanais les plus aisés) et vers l'Égypte. Parmi les pays de l'Union européenne, la première destination des émigrés de cette ancienne colonie britannique était le Royaume-Uni, qui à lui seul vers 2010 accueillait plus de Soudanais que l'ensemble des pays de l'Union réunis³⁸. La présence importante de Soudanais à Calais (ils sont un tiers de la population estimée dans la jungle fin 2015, et leur nationalité y est la première représentée³⁹) peut faire penser que le passage en France est la dernière étape avant de tenter de traverser la Manche. Dans cette perspective, l'hébergement pourrait constituer une halte avant une telle tentative ou entre deux essais infructueux. Mais l'importance des Soudanais parmi les demandeurs d'asile en France suggère un rapport moins instrumental, ou en tout cas plus indéterminé à l'hébergement et au séjour en France – comme le font penser de nombreuses rencontres en centre d'hébergement, avec des Soudanais mais aussi avec des Afghans, eux aussi très présents à Calais (18,2%) et qu'on imaginait tournés vers l'Angleterre (encadré 3).

³⁵ Pour les 5 078 Soudanais pour lesquels la variable est renseignée, la valeur étant manquante pour 13% des personnes du Soudan.

³⁶ Office français de protection des réfugiés et des apatrides, *Rapport d'activité 2016, 2017*, p. 48

³⁷ Sur ce point, voir la série d'articles d'Anthony Fouchard parus dans *Le Monde Afrique* en février 2017 : Anthony Fouchard, « Dans les monts Nuba (1/3) : à Tongoli, quand s'arrête la pluie commence la saison des bombes », « Dans les monts Nuba (2/3) : Al-Hadra, le marché des contrebandiers » ; « Dans les monts Nuba (3/3) : le docteur Tom, médecin d'une guerre oubliée », *Le Monde*, 7, 8 et 9 février 2017.

³⁸ Anna Di Bartolomeo, Thibault Jaulin, Delphine Perrin, *CARIM - Profil migratoire : Soudan*, rapport du Consortium pour la recherche appliquée sur les migrations internationales pour l'Union Européenne, mars 2012, 14 p.

³⁹ Malika Bouhenia et al., *Evaluation de l'état sanitaire...*, *op. cit.*, p. 14. Ce sont des estimations qui reposent sur 425 observations tirées d'un échantillon aléatoire construit sur place, avec un intervalle de confiance à 95%, qui est précisé dans la publication.

La concentration des Soudanais parmi les primo-demandeurs d'asile (9%) est certes moindre que parmi les migrants (43% des effectifs comptabilisés par le GIP-HIS entre juin 2015 et novembre 2016), mais ils constituent tout de même le premier flux de demandes déposées à l'OFPPA en 2016. Ceci traduirait le développement, contemporain des flux migratoires récents, d'une communauté soudanaise, particulièrement ancrée à Paris, autour des campements, où des migrants peuvent s'appuyer sur des exilés installés de plus longue date⁴⁰.

Notons que cette surreprésentation des Soudanais parmi les demandeurs d'asile est propre à la France puisqu'ils n'apparaissent pas parmi les dix premières nationalités des primo-demandeurs d'asile en Europe (voir le détail par pays en annexe 2). Cette spécificité est plus saillante encore dans le tableau 5 établi à partir des données compilées par Eurostat, qui indique notamment la répartition des primo-demandeurs d'asile par nationalité dans différents pays européens. D'après la direction générale des statistiques de l'Union Européenne, en 2015, la moitié des Soudanais ayant déposé une demande d'asile en Europe l'ont fait en France, cette proportion passant même à 58% en 2016, alors que la France ne représentait que 6,4% (en 2015) et 7,5% (en 2016) de la totalité des demandes d'asile en Europe. Dans le même temps, seuls 28% d'entre eux déposent une première demande d'asile au Royaume-Uni en 2015, et 10,6% en 2016, alors que le pays n'instruit alors que 3,6% des demandes d'asile de l'Union.

Tableau 5. Les nationalités les plus présentes parmi les demandeurs d'asile en Europe et en France, les personnes mises à l'abri dans les centres d'hébergement migrants franciliens, et celles installées dans la « jungle » de Calais

Rang	Les premières demandes d'asile en 2016 en UE		Les premières demandes d'asile en 2016 en France		Principales nationalités présentes sur le site « jungle » de Calais, décembre 2015		Les nationalités les plus représentées en CHUM en Ile-de-France, entre juin 2015 et novembre 2016				
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif=425	%	Effectif=14 214	Effectif %			
1	Syrie	334865	28	Soudan	5897	9	Soudan	33	Soudan	5861	43
2	Afghanistan	182970	15	Afghanistan	3403	9	Afghanistan	18	Afghanistan	4046	30
3	Irak	127095	11	Haïti	3139	8	Irak	13	Érythrée	1177	9
4	Pakistan	47 645	4	Albanie	3071	7	Iran	11	Somalie	782	6
5	Nigéria	46 255	4	Syrie	3049	6	Syrie	7	Éthiopie	406	3
6	Iran	40 210	3	RDC	2937	4	Érythrée	7	Tchad	237	2
7	Érythrée	33 370	3	Guinée	2814	4	Koweït	4	Pakistan	205	2
8	Albanie	29 155	2	Bangladesh	2245	4	Pakistan	3	Libye	165	1
9	Russie	23 050	2	Algérie	2145	3	Éthiopie	2	Guinée	114	1
10	Somalie	18 975	2	Chine	2122	3	Autres	2	Syrie	78	1

Source : Eurostat ; OFPPA ; GIP-HIS - Extraction du 5 juillet 2017 ; Enquête Épicentre, Médecin Sans frontières, janvier 2016. Traitement des données par l'Observatoire du Samusocial de Paris.

Lecture : Les Syriens représentent 28% des premières demandes d'asile en 2016 en Union Européenne, 9% des premières demande d'asile en France, comptent pour 33% des personnes présentes sur le site de la jungle de Calais et constituent 43% de la population présente en CHUM en Île-de-France.

⁴⁰ Maryline Baumard, « Les Soudanais, une nouvelle communauté en France », *Le Monde*, 11 octobre 2017.

Encadré 3. Entre stratégie migratoire et « hésitation gyrovaque »

Dans les lieux d'hébergement, les enquêteurs imaginaient interroger des personnes capables de dire leur projet, leur destination et les raisons de leur passage en France. L'hypothèse, tirée de l'enquête de Smaïn Laacher au début des années 2000 à Sangatte⁴¹, confortée par de nombreux portraits de migrants, était que la France était vue, après l'arrivée dans l'hexagone (et pas forcément plus tôt dans le parcours migratoire) comme la dernière étape avant l'Angleterre, et Paris comme une station avant de tenter la traversée de la Manche. Des récits se conforment à ce schéma, où l'enquêteur cherche généralement à rendre raison (parfois à arraisonner le récit) d'une stratégie migratoire peut-être moins définie et déterminée qu'il y paraît. C'est un angle également adopté par de nombreux journalistes, notamment dans le Calais (voici un florilège de titres évocateurs : « Près de la « jungle » de Calais, l'école en attendant l'Angleterre » ; « Jungle de Calais : « Je continuerai à essayer de passer en Angleterre » » ; « Calais : 2.000 migrants de la « Jungle » « persistent » à vouloir « rejoindre l'Angleterre » » ; « UK ! UK ! » : dans la « jungle » de Calais qui se vide, les jeunes migrants s'accrochent à leur rêve anglais ».

En centre d'hébergement, des échanges inopinés avec des pensionnaires font plutôt apparaître, selon la belle expression de Philippe Rygiel, l'« hésitation gyrovaque » des arrivants, et l'indétermination qui préside à leur orientation dans l'hébergement.

Premier extrait

Un nouveau patient arrive en salle de consultation vers 11h30. Il a quitté le Soudan avec sa femme et son enfant. Il a perdu contact avec eux lorsqu'il a été emprisonné en Libye. Lorsqu'il raconte son histoire, l'infirmière le regarde intensément. Le résident ne mange pas depuis deux jours. Il a mal au ventre (haut de l'abdomen, estomac) et aux reins. Il a également la varicelle. L'ensemble du diagnostic inquiète l'infirmière qui réalise alors un test urinaire. Elle découvre qu'il souffre d'insuffisance rénale. Son cas est grave. L'infirmière lui demande d'aller au plus tôt aux urgences.

Le patient ne parle cependant ni d'aller en Angleterre ni ailleurs. On ne sait même pas ce qui l'a conduit en France.

Source : Chayma Boda, Kamel Boukir, Erwan Le Méner, *Compte rendu d'enquête au centre d'hébergement « Geoffrey Oryema » (93000 Bobigny), géré par l'association Hôtel Social 93*, réalisée le 7 décembre 2016, 43 p.

Deuxième extrait

La scène se déroule au cours et en aparté d'un bilan infirmier. On voudrait attirer l'attention non seulement sur ce qui provoque le départ du jeune Afghan en France et à Paris, et sur quoi porter son appréciation de l'hébergement où il se trouve : la nourriture servie au centre ! La question, simplement soulevée ici mais que l'on rencontrera dans d'autres extraits, consiste à examiner comment, dans la vie de tous les jours et pas seulement à l'horizon de la demande d'asile, de nouveaux venus se font idée du monde qui les entourent et forment le désir d'y demeurer ou de s'en extirper.

Venu par la Turquie, l'homme a habité en Allemagne, mais n'aimait pas ce pays où « *les gens sont froids et c'est ennuyeux* » (« *people are cold and it's boring* »). Un ami afghan, vivant à Paris, lui a conseillé la France. Ainsi soit-il. Ashmal demande à l'enquêtrice si l'infirmière pourra prendre sa tension, au cas où. Il se dit « *ok* », entendre : « en bonne santé ».

⁴¹ Smaïn Laacher, Après Sangatte. Nouvelles immigrations, nouvelles questions, Paris, La Dispute, 2003.

— L'enquêtrice : vous tombez malade, en fin de parcours ?

— C'est que le centre ne donne pas de bonne nourriture à manger.

Il établit un contraste avec l'expérience de connaissances hébergées à Bobigny ou dans les environs qui peuvent faire à manger dans leur hôtel. Ici, ce n'est pas possible.

— Ils nous donnent du riz cuit dix minutes dans l'eau bouillante ! *un comble au ton de sa voix*. Pourquoi on ne peut pas cuisiner ici ?

— Question de politique ou de moyens ?

Elle lui demande s'il va manger avec ses amis à Bobigny parfois. La réponse est oui, il peut leur rendre visite. Ici, en revanche, il n'y a pas de visite possible.

Source : Stéphane Baciocchi, Guénée, Erwan Le Méner, *Compte rendu d'enquête au «CHU Saint-Gervais» (93310 Pré-Saint-Gervais) géré par l'association Aurore*, réalisée le 29 novembre 2016, 25 p.

Troisième extrait

À propos de proches, à Paris, Sheehan se demande pourquoi la salle de restauration dans laquelle on se trouve ne demeure pas ouverte toute la journée (me revient le propos du directeur, en entretien, « *Si vous ouvrez une porte, c'est difficile de la refermer.* »). Cela permettrait aux pensionnaires d'accueillir simplement des exilés de leur connaissance. Cela réduirait l'impression d'enfermement. Se sent-il prisonnier ? Il réoriente ma question, non ce n'est pas comme d'être en prison, c'est plutôt l'impression d'être coupés du monde extérieur. Où sont-ils, ces amis soudanais qu'il voudrait accueillir ici ? Avec un mouvement du bras, le résident du centre Masséna signifie qu'ils sont éparpillés, et précise : logés dans la rue, dans d'autres centres, partout. Le jeune homme m'explique qu'il y a, dans la capitale, des dizaines d'hommes qu'il peut identifier comme venant des alentours de son village. « *Mais vous êtes partis en même temps, ensemble ?* ». Non. Il pince les doigts à plusieurs reprises, comme pour dire : poignée par poignée.

Là, l'enquêtrice apprend que le jeune homme qui se trouve à côté de Sheehan, Mohammed, de deux ans son aîné (29 ans), est un cousin. On ne peut présumer une telle relation de parenté entre les deux jeunes, leur couleur de peau est très différente. Toute la route depuis le Darfour, ils l'ont faite ensemble (« *hareb el mut* », la « fuite de la mort »). Ils sont arrivés dans ce centre en octobre 2016, après deux mois passés au camp de Stalingrad. Quant au moment passé en Italie, dans ce pays où on les traite selon eux comme des gens de passage, comme des ombres, ils n'ont rien à dire. Ils sont partis du Soudan en 2013, ont donc mis trois ans à rejoindre l'Europe. Ils sont tombés sous le joug de Libyens, on leur faisait faire toutes sortes de choses : tout ce dont leurs geôliers avaient besoin. En un mot, il est question de conserver de l'argent, pour un jour réussir à quitter la Libye.

Un jeune homme, aux yeux très perçants, le visage plutôt ingrat, s'installe. Il vient aussi du Darfour. Quand il s'exprime, c'est avec poésie. L'enquêtrice le lui fait remarquer, cela le fait sourire. « *Des gens à problème ne s'échappent pas des problèmes, nous si, alors pourquoi en ferait-on ?* ». « *On a traversé la mer pour vous rejoindre, et il faut encore traverser la langue. Avec la langue, on doit vous expliquer ce qu'on a traversé pour vous atteindre...* »

L'instant est propice aux questions de fond : pourquoi met-on la pression aux réfugiés ? Et l'institution que je représente, que fait-elle pour les réfugiés ? Leur donne-t-elle du travail ? Depuis quand existe-t-elle ? Comment c'était, d'être réfugié en France, quand elle est née ?

Sheehan veut rendre compte précisément de quelque chose que je ne saisis pas. Un jeune homme, non-noir, donc que je présume afghan, vient à moi : « *teacher ?* ». Je passe ensuite mon

carnet à Sheehan, qui note - traduction approximative - :

« Promesses mensongères : On va tout faire et fournir pour vous, répondre à toutes vos demandes. Mais il n'y a pas de doute, ils ne tiennent pas leurs promesses. » (À l'exception d'une faute d'orthographe, le propos exprimé en dialectal est correct syntaxiquement. Une tournure dénote l'origine soudanaise du preneur de notes.)

Source : Lorraine Guénée, Erwan Le Méner, Anne Lhuissier, *Compte rendu d'enquête au centre d'hébergement « Pierre Sépard » (94200 Ivry-sur-Seine), géré par l'association Aurore*, réalisée le 15 février 2017, 30 p.

Les Afghans

Le second pays d'origine le plus représenté dans les effectifs mis à l'abri est l'Afghanistan : en Île-de-France, trois migrants mis à l'abri sur dix en proviennent. Le net grossissement en 2015 des flux migratoires entrant dans l'Union a sans doute provoqué celui des convois migratoires empruntant les routes plus anciennes des commerçants et trafiquants remontant hommes et marchandises vers le Nord⁴², en même temps que la diversification des points de chutes et des destinations.

Jamais autant d'Afghans n'ont ainsi demandé l'asile en Europe (15% des premières demandes). En 2015, c'est en Hongrie que 32% d'entre eux déposent leur requête, alors que la même année, la France ne reçoit que 2,2% de leurs demandes, l'Allemagne 18% et l'Autriche 12,7%. La fermeture par la Hongrie de sa frontière avec la Croatie en octobre 2015 change la donne. En 2016, le pays dirigé par le nationaliste Viktor Orbán ne reçoit plus que 6,5% des demandes d'asile des Afghans (et 2,4% en 2017). À l'inverse, en 2016, les Afghans sont beaucoup plus nombreux à demander l'asile en Allemagne (qui reçoit 67% de leurs demandes), alors que seuls 5,2% d'entre eux font une première demande en France cette même année (où ils ne constituent pas moins le deuxième contingent de primo-demandeurs, avec 9% des dossiers instruits par l'OFPPA). L'année 2017 voit une forte hausse de la proportion de primo-demandeurs d'asile originaires d'Afghanistan en France (25%), alors que l'Allemagne reçoit 28% de ces demandes et la Grèce près de 18% (où moins de 2% des Afghans déposaient leur demande en 2015 et 2016).

Pour une minorité croissante de migrants afghans, la France peut être une étape dans le voyage, improvisée en cours de route, comme dans l'extrait ci-dessus (encadré 3), avec plus ou moins de réussite (encadré 4). Cette dimension exploratoire et formatrice de la migration, de découverte de territoires inconnus, d'indétermination du trajet, qui se retrouve dans les entretiens menés avec des Afghans, est soulignée dans des travaux de recherche de première main, ceux d'Azita Bathaïe en particulier⁴³.

⁴² Alain Tarrus, *La remontée des Sud. Afghans et Marocains en Europe méridionale*, Paris, Editions de l'Aube, 2007.

⁴³ Azita Bathaïe, *Boro jolo ! (Va en avant !). Ethnologie des migrations afghanes en Iran et en Europe*, thèse de doctorat en ethnologie, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, 2012, 276 p. ; « Les relations familiales à distance. Ethnographies des migrations afghanes ». *Autrepart*, vol. 57-58, no 1-2, 2011, p. 59-75 ; Alessandron Monsutti, « Itinérances transnationales : un éclairage sur les réseaux migratoires afghans », *Critique internationale*, vol. 44, n°3, 2009, p. 83-104.

Encadré 4. La station en centre d'hébergement, dans un parcours épuisant

Premier extrait

Mink est afghan. Il a 22 ans. Il se rapproche de l'enquêtrice vers midi quand il la voit converser avec un compatriote. L'enquêtrice le fait participer à la discussion (en anglais). Dans l'après-midi, l'enquêtrice et Mink se croiseront à nouveau tandis qu'elle marche sans but dans l'établissement. Il lui demande de le prendre en photo, lui et son ami. L'enquêtrice restera en compagnie du pensionnaire presque tout l'après-midi jusqu'au départ.

Au cours de l'après-midi, Mink accompagne l'enquêtrice en direction du KFC et du Mac Donald, là où les résidents peuvent accéder gratuitement au wifi. Elle lui demande s'il peut la présenter à d'autres résidents qui parlent eux aussi anglais (ou français), il la prévient : « *Ils ne voudront pas te parler par peur d'avoir des problèmes* ». L'enquêtrice lui demande alors pourquoi lui, lui parle. « *Tu vois ces voitures qui passent sur la route à côté (il faut marcher près d'une départementale pour aller au KFC), parfois je me dis que je vais me jeter sous l'une d'entre elles, que je vais me suicider. J'ai déjà trop de problèmes, si ça m'amène des problèmes que de te parler à toi, qu'importe, ça ne m'en fait qu'un de plus, je m'en fous.* »

L'enquêtrice demande à Mink pourquoi il n'est pas allé au cours de français dispensé par un bénévole cet après-midi : « Je suis resté en Norvège une dizaine de mois, dix-huit mois environ, j'attendais mes papiers, et j'ai commencé les cours de norvégien. Trois mois après avoir commencé les cours, j'ai été viré du pays, donc ça m'a découragé et je n'ai pas envie qu'il m'arrive la même chose en France ».

Source : Chayma Boda, Aude Cordone, *Compte rendu d'enquête à l'ancien centre de tri postal (94000 Créteil), géré par Coallia*, réalisée le 14 avril 2017, 67 p.

La base de données du GIP-HIS enregistre non seulement la nationalité des personnes prises en charge, mais aussi leur « lieu de naissance (région ou ville) ». Concernant les Afghans, cette variable « lieu de naissance » renvoie, après reclassification, à 32 districts ou villes distinctes. Le tableau ci-dessous indique les principaux districts cités, *i.e.* les districts cités par au moins 100 Afghans.

Un quart des Afghans déclarent être nés dans le Nangarhar, dont la capitale est Jalalabad. Située à la frontière avec le Pakistan, cette région est parmi les plus instables du pays. Elle a notamment vu d'intenses combats entre les talibans et les combattants du groupe État Islamique (Daesh)⁴⁴. La seconde région la plus citée est Baghlan, un district également en proie à une violente opposition entre talibans et forces de défense et de sécurité nationales afghanes (ANDSF)⁴⁵. Il en est de même à Konduz, troisième district le plus fréquemment cité comme lieu de naissance (par 8% des Afghans)⁴⁶.

Une exploitation approfondie de cette donnée géographique (et géopolitique) nécessiterait un développement en étroite collaboration avec des spécialistes du pays et des différents conflits qui le traversent, et nos connaissances ne nous permettent pas d'aller plus loin. Des

⁴⁴ Voir Norwegian Country of Origin Information Centre, *Afghanistan: The security situation in Nangarhar province, rapport de Landinfo*, octobre 2016, 32 p. ; « Comment d'ex-talibans pakistanais ralliés à Daech terrorisent la population », *La Tribune de Genève*, 19 octobre 2015

⁴⁵ France 24, « Afghanistan : les Taliban s'emparent d'un district stratégique près de Kunduz les talibans envahissent Baghlan, région qui mène à la capitale, Kaboul », France 24 ; Rapport de la DCS (Commission de la défense et de la sécurité-OTAN) sur l'Afghanistan, octobre 2017, 23 p. f

⁴⁶ Afghanistan. Offensive des taliban à Kunduz", », *Ouest France*, 3 octobre 2016

analyses pourraient notamment être faites en rapport avec les différents groupes socio-ethniques qui composent ces différentes provinces afghanes. Il serait par exemple très intéressant d'interroger les parcours migratoires des individus en fonction de leur appartenance ethnique. Il reste que la base du GIP-HIS n'enregistre pas ces différents groupes, et que la région d'origine est un mauvais proxy pour les approcher car, si l'on peut associer avec une relative fiabilité un district afghan à une distribution de différents groupes ethniques (entre Pachtou, Dari, Ouzbek, Hazara, Turkmène, Aïmak, Pashai, Baloutchi, Brahoui, etc.), la région de naissance ne permet pas de rattacher un individu à l'un de ces groupes.

L'information concernant la région, qui a systématiquement été récoltée, permet toutefois d'attirer l'attention sur le risque qu'il peut y avoir à « uniformiser » une population en fonction de sa nationalité. La distribution des Afghans en fonction de leur lieu de naissance met en effet en évidence le caractère fortement hétérogène de cette population, et renvoie à la complexité de son histoire récente et des migrations auxquelles cette dernière a donné lieu.

Tableau 6. Les principales régions de naissance citées par les personnes de nationalité afghane

	Effectif	%
Nangarhar	859	24%
Baghlan	341	10%
Konduz	278	8%
Laghman	266	7%
Kapisa	257	7%
Ghazni	235	7%
Kaboul	231	6%
Logar	228	6%
Wardak	207	6%
Kounar	154	4%
Paktiya	116	3%
Autres provinces	409	11%
SOUS-TOTAL	3581	100%
Non-réponse	465	11%
TOTAL	4046	

Source : GIP-HIS - Extraction du 5 juillet 2017. Traitement des données par l'Observatoire du Samusocial de Paris.

Champ : Personnes arrivées dans les structures d'hébergement entre le 2 juin 2015 et le 9 novembre 2016.

Lecture : Dans 24% des cas, les personnes originaires d'Afghanistan sont nées dans la province Nangarhar.

Les ressortissant(es) des pays de la Corne de l'Afrique

Les Soudanais et les Afghans sont donc les deux groupes nationaux les plus représentés dans les situations d'urgence, à Paris comme à Calais, et parmi les primo-demandeurs d'asile. Mais la correspondance du point de vue des origines géographiques s'arrête à peu près là. Dans les hébergements pour migrants franciliens, on compte ainsi une part nettement plus importante qu'à Calais d'Érythréens (9% vs. 6,9%), d'Éthiopiens (3% vs 1,6%) et de Somaliens (6% ; valeur non communiquée à Calais). Ces ressortissants des pays de la Corne de l'Afrique demandent peu l'asile en France. Ainsi, les Érythréens ne figurent qu'au 17^{ème} rang des requérants à l'OFPPA en 2016, avec 2,4% des demandes ; à

l'échelle de l'Union, 4,5% des demandes d'asile érythréennes se font en France – l'Italie, ancien puissance coloniale et espace d'arrivée des Érythréens en Europe en regroupe un quart, l'Allemagne plus de la moitié. La nécessité économique a pu pousser ces migrants à tenter leur chance en France (encadré 5).

Encadré 5.

Premier extrait

L'homme est érythréen. Il arrête l'école jeune, « en classe 6 », en « 6^{ème} », renseigne l'infirmière. Parti le 16 janvier 2013 de son pays, il est arrivé le 20 août 2016 en France. Il était à Calais, puis à Stalingrad après le démantèlement. Il est arrivé dans ce centre le 4 novembre. Son parcours fut ainsi fait : Érythrée, Soudan, Lybie, Italie. C'est au Soudan qu'il est resté le plus longtemps. Il est passé en France, sans avoir à laisser ses empreintes en Italie.

Ici en France, il a seulement un ami soudanais. Il n'a jamais vu un médecin depuis qu'il a quitté l'Érythrée mais n'a pas de souci de santé, selon lui. En revanche, il s'ennuie. Il est toujours en contact avec sa famille, tout va bien pour eux.

Source : Stéphane Baciocchi, Lorraine Guénée, Erwan Le Méner, *Compte rendu d'enquête au «CHU Saint-Gervais» (93310 Pré-Saint-Gervais) géré par l'association Aurore*, réalisée le 29 novembre 2016, 25 p.

Deuxième extrait

Omar vient de Somalie. Il occupe une chambre d'un appartement au premier étage du bâtiment B du centre d'hébergement de Suresnes depuis septembre 2016. La porte d'entrée de son appartement est toujours ouverte, d'autant plus que le salon sert de lieu de stockage à l'équipe gestionnaire du centre. L'enquêteur le trouve dans la cuisine, en train de faire réchauffer son bol de lait au micro-ondes. Alors que les agents hôteliers déposent le lait dans la réserve, l'un d'eux signale à l'enquêteur en rigolant : « Ah lui, il se lève toujours à cette heure-là, tous les jours à 13 heures il prépare son bol de lait », ce que réfute l'homme en question. Évacué de la place Stalingrad il y a quasiment un an, il vit depuis dans une chambre avec deux Afghans, un avec qui il peut communiquer en anglais, l'autre pas ; il ne semble pas leur porter plus d'affection que cela.

Ce jeune homme semble peu au courant des activités et du suivi social mis à sa disposition dans le centre, ainsi il ne connaît pas le prénom de son assistante sociale et n'est pas au courant des nombreux cours de français dispensés. Depuis qu'il est là, il a seulement fait une sortie avec des bénévoles, à la découverte de Suresnes. Sinon, il occupe son temps seul, dans le centre ou à l'extérieur, et est allé courir dans les rues de Suresnes hier avec un ami.

Quant à son avenir, il a travaillé dans un restaurant en Libye, à faire la plonge, et aimerait de nouveau travailler dans un restaurant en France, mais à la cuisine cette fois, mais pour cela il doit apprendre à cuisiner. Quant au centre « *it's ok for the people who need a house* », dit-il sans plus d'engouement.

Source : Aude Cordone, Julie Lavayssière, Vincent Tomas, *Compte rendu d'enquête au centre d'hébergement de Suresnes (92150 Suresnes)*, géré par l'association Aurore, réalisée le 12 juillet 2017, 25 p.

L'absence relative des Syriens et des Irakiens dans l'hébergement

Si la prépondérance des Soudanais et des Afghans mis à l'abri n'est pas une surprise, au regard de la composition nationale des migrants dans la jungle, l'absence de Syriens et d'Irakiens est plus étonnante. Dans la jungle de Calais, fin 2015, les migrants les plus nombreux, après les Soudanais et les Afghans, sont irakiens ou iraniens (kurdes), et syriens. Ensemble, ils composent près d'un tiers de la population estimée (voir *supra* tableau 5).

Les exilés du Proche et du Moyen-Orient, Afghans exceptés, sont peu nombreux à avoir été hébergés après des évacuations à Paris et même en parallèle, dans le cadre des accords de relocalisation «Merkel». La Syrie, qui occupe les second et cinquième rangs des premières demandes d'asile déposées en France en 2015 et 2016 (5,7% des requérants), ne compte que 78 ressortissants parmi les 14 214 personnes recensées dans le fichier du GIP-HIS [3].

D'une part, la France s'est sans doute avérée moins attractive que d'autres destinations, Allemagne en tête, notamment pour des migrants d'origine sociale plus favorisée, dont la conversion et l'insertion professionnelle ont été préparées avec plus de vigueur dans d'autres pays⁴⁷. D'autre part, des émigrations et des installations en France ont pu se faire par d'autres canaux que ceux de la relocalisation et des mises à l'abri post-évacuation. Pour dénombrer les migrants syriens, il faudrait les compter ailleurs, sans doute, qu'en hébergement institutionnel. Dans les vingt-deux centres enquêtés, aucun Irakien, aucun Kurde iranien n'a été rencontré, et seule une résidente syrienne a été aperçue dans une situation d'isolement familial dramatique, qui tranche avec l'entourage expatrié important qui a accompagné voire permis l'exil du personnel syrien des centres d'hébergement que nous avons par ailleurs interrogé⁴⁸ (encadré 6).

Encadré 6.

L'entourage migratoire d'un Syrien, cadre d'un centre d'hébergement francilien

Dans les centres d'hébergement, les enquêteurs ont rencontré moins de Syriens hébergés qu'employés par les associations gestionnaires. A l'instar de Miran X, tous ont rejoint la France avant 2015, avec l'appui de proches expatriés et d'institutions locales, organisant comme des couloirs humanitaires. L'ambassade de France, qui instruisait les demandes d'asile de Syriens sur place et dans les pays voisins (Liban, Jordanie, Turquie), a joué un rôle déterminant.

— Le cadre : Je suis passé exactement par le même, par la même procédure. Sauf que en fait, ce qui est différent... Moi, avant de partir en France ça a été déjà arrangé en Syrie. À travers le centre culturel français... Avant de venir en France ça avait déjà été arrangé à travers l'ambassadeur, l'ex-ambassadeur de la France en Syrie. Et l'ambassade française. Et donc je ne suis pas passé exactement par le même parcours, mais en gros c'est la même chose. Mais avec beaucoup plus de facilités, enfin... avant que je parte, c'était la politique de la France.

— Enfin on vous attendait en fait avant que vous arriviez ?

— Oui. C'était une politique de, à l'époque de Sarkozy, que voilà, y avait une personne, enfin y

⁴⁷ Voir les éléments de comparaison compilés par l'OCDE : OCDE, *Les clés de l'intégration : Les réfugiés et autres groupes nécessitant une protection*, Paris, Éditions OCDE, 2016, 82 p.

⁴⁸ Ce que nous ont laissé entendre une demi-douzaine de cadres de centres d'hébergement, syriens, réfugiés eux-mêmes, parvenus à fuir la guerre avant 2015, à la faveur d'accords avec le consulat français à Damas et à s'installer en France avec l'aide de compatriotes présents de longue date.

avait un réseau, tout un réseau... C'est, c'est l'ambassadeur qui a mis en place ce réseau, enfin qui savait comment ce réseau, parce qu'il était toujours présent. Et avant de fermer l'ambassade, ils ont évacué toute personne... heu, dans ce réseau, qu'il connaît très bien. Un réseau plutôt laïque, ou chrétien, etc., les gens qui savent très bien à travers le centre culturel français et tout. Donc voilà, c'était arrangé avant de venir en France. Même, on, enfin en termes général, les Syriens ils ont pas eu de difficultés pour venir en France (...) Mais on n'est pas beaucoup, ici c'est, c'est vraiment (...) 2000 ou je ne sais pas, 2-3000 personnes concernées ou quelque chose comme ça.

Des origines géographiques qui varient fortement selon le sexe

Les Érythréennes représentent 32% des migrantes hébergées enregistrées par le GIP-HIS, alors que leurs homologues nationaux de sexe masculin ne représentent que 8% des hommes (rang 3). Viennent ensuite les Éthiopiennes (20% des femmes) et les Somaliennes (19%), alors que ces nationalités ne concernent, respectivement, que 2% et 5% des hommes. À l'inverse, alors que les Soudanais représentent 45% de la population masculine, les Soudanaises ne représentent que 10% de la population féminine (tableau 7).

Tableau 7. Les origines géographiques des adultes selon le sexe d'après différentes sources administratives

	GIP-HIS				PHRH				Bilans infirmiers			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	Rang	%	Rang	%	Rang	%	Rang	%	Rang	%	Rang	%
Érythrée	3	8%	1	32%	3	9%	1	27%	3	6%	1	29%
Éthiopie	7	2%	2	20%	7	4%	7	4%	6	1%	3	13%
Somalie	5	5%	3	19%	4	6%	3bis	14%	5	4%	2	22%
Soudan	1	45%	4	11%	1	46%	3	14%	1	44%	6	9%
Afghanistan	2	31%	5	6%	2	25%	5	9%	2	36%	7	2%
Autre Afrique	4	6%	6	4%	5	5%	2	25%	4	5%	4	12%
Proche et Moyen-Orient	6	3%	7	4%	6	5%	6	8%	7	2%	8	1%
Autres	8	0%	8	3%	8	0%	8	0%	8	2%	5	12%
SOUS-TOTAL	12758	100%	536	100%	1371	100%	171	100%	3602	100%	151	100%
Non-réponse	616	5%	35	6%	1071	44%	174	50%	26	1%	2	1%
TOTAL	13374		571		2442		345		3628		153	

Sources : GIP-HIS - Extraction du 5 juillet 2017 ; Pôle d'hébergement et de réservation hôtelière (PHRH-base Rosalie) ; Bilans sanitaires réalisés auprès de personnes migrantes accueillies dans des structures d'hébergement d'Île-de-France. Traitement Observatoire du Samusocial de Paris.

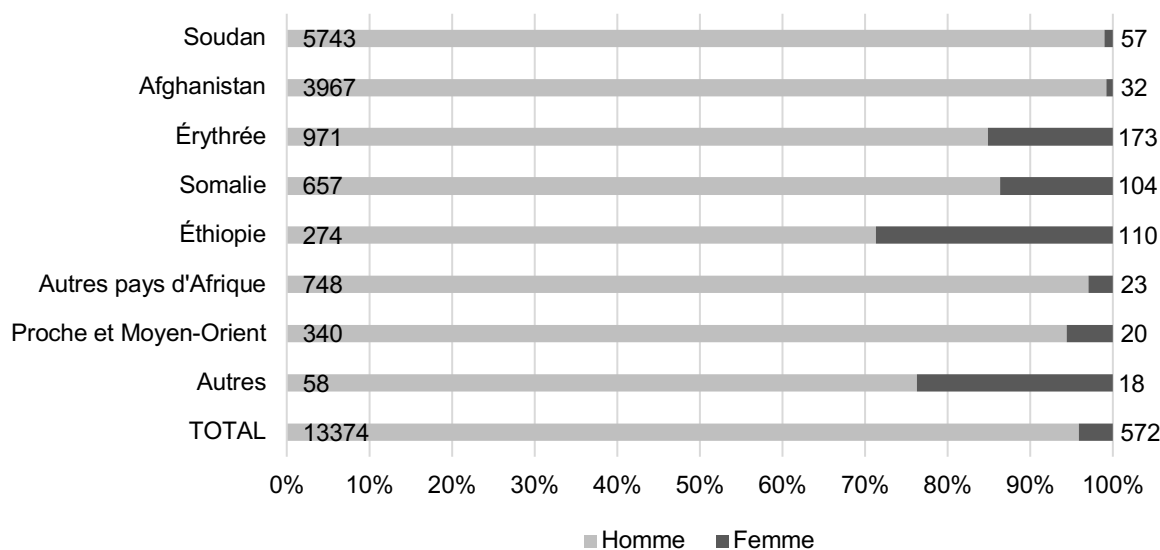
Champ : Personnes adultes arrivées dans les structures d'hébergement entre le 2 juin 2015 et le 9 novembre 2016.

Lecture : Parmi les hommes interrogés par le GIP-HIS, hors information manquante dans 5% des cas, 8% sont originaires d'Érythrée.

Cette surreprésentation des femmes originaires de la Corne de l'Afrique (Érythrée, Éthiopie, Somalie) avait été déjà suggérée par Geneviève Jacques, lors de sa participation à quatre missions sur le terrain en 2011 et en 2012, pour le compte de la CIMADE et de la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme aux frontières de la Libye d'abord (camp de

Choucha en Tunisie en mars 2011, camp de Salloun en Égypte en mai 2011), puis en juin et décembre 2012, en Libye⁴⁹.

Figure 9. Les origines géographiques des migrants adultes en fonction du sexe



Source : GIP-HIS - Extraction du 5 juillet 2017. Traitement des données par l'Observatoire du Samusocial de Paris.

Champ : Personnes adultes arrivées dans les structures d'hébergement entre le 2 juin 2015 et le 9 novembre 2016.

Lecture : Les femmes représentent 1% des 5 851 personnes originaires du Soudan, et 16% des 1 158 personnes originaires d'Erythrée (voir le détail par pays en annexe 3).

Une distribution par nationalités d'origine des personnes évacuées de campements parisiens qui ne recouvre pas du tout les migrants pris en charge par le dispositif du 115

Si les origines des personnes évacuées des campements ne recouvrent que partiellement celles des primo-demandeurs d'asile en France et Europe et celles des migrants de la jungle de Calais, elles diffèrent également fortement de celles des personnes qui, sur la même période, appellent le 115.

De manière à comparer au mieux, nous avons considéré la population d'hommes, pris en charge en tant qu'« isolés » (c'est-à-dire comme personnes seules ou en couple sans enfant), ayant fait appel pour la première fois au 115 entre le 1er juin 2015 et le 10 novembre 2016. Sur le 12 290 « isolés » ayant appelé le 115 dans cette période, et pour lesquels on dispose d'une déclaration de nationalité (dans 53% des cas), 78% se présentent comme étrangers.

Les pays d'origine déclarés des individus de nationalités étrangères qui appellent pour la première fois le numéro d'urgence dans cette période sont d'abord l'Algérie (10%), la Côte-d'Ivoire (8%), la Guinée (7%), le Maroc (7%) et le Mali (7%). Les Afghans arrivent au 8^{ème} rang (4,5% des primo-appellants), les Soudanais au 12^{ème} (2%), les Syriens en 21^{ème} position (1%), et les Érythréens et les Somaliens en 37^{ème} et 38^{ème} positions (0,5% des appels).

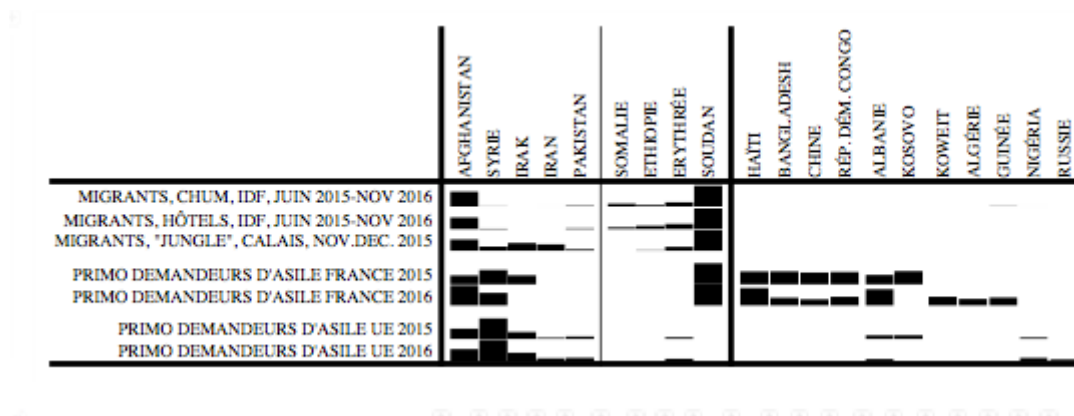
⁴⁹ Plus précisément, elle écrit que « pour les autres dont la nationalité n'a pas été fournie, il est fort probable qu'il y ait surtout des exilés de la Corne de l'Afrique en raison de la présence de femmes et d'enfants caractéristiques de l'exil en provenance de ces pays ». Voir Geneviève Jacques, « Migrations en Libye : réalités et défis », *Confluences Méditerranée*, vol. 87, no 4, 2013, p. 55-66.

Synthèse. La composition nationale des migrants mis à l’abri ne corresponda que partiellement à celle de la jungle de Calais et des primo-demandeurs d’asile

Pour étayer les comparaisons, le tableau 5 *supra* compare les distributions, par origine géographique, des primo-demandeurs d’asile en Europe et en France, de la population estimée dans la jungle de Calais, des personnes évacuées de campements parisiens, enregistrées présentes dans la base du GIP-HIS. On y devine que la distribution des origines de la population mise à l’abri ne reflète que partiellement celle des demandeurs d’asile ayant effectué leur première demande dans la même période, que ce soit en France ou en Europe, et celle des populations de la jungle.

Pour établir des ressemblances et des dissemblances entre groupes nationaux et moments d’enregistrement, on a encodé visuellement les valeurs numériques (des pourcentages, en ligne) et réordonné la matrice numérique ci-dessus selon les principes de graphique de Jacques Bertin, avec l’aide de l’application web Bertifier⁵⁰ (figure 10).

Figure 10. La composition nationale des « migrants » en Europe, vue en différents espaces et à différentes échelles (2015-2016)



Source : Eurostat ; OFPRA ; GIP-HIS - Extraction du 5 juillet 2017 ; Enquête Épicentre, Médecin Sans frontières, janvier 2016. Traitement des données par l’Observatoire du Samusocial de Paris.

La figure 10 fait ainsi apparaître deux regroupements principaux. À gauche, figurent les groupes nationaux les plus représentés dans les campements, qui reflètent inégalement la population primo-demandeuse d’asile en France et en Europe. Sont rassemblés à droite des contingents notables de demandeurs d’asile, enregistrés dans l’hexagone ou dans l’Union, mais absents dans les situations d’urgence observées.

La population des campements et des hébergements d’urgence provient de deux zones principalement, du Proche et du Moyen-Orient (premier sous-ensemble) et de la Corne de l’Afrique (second sous-ensemble), en proie à d’intenses conflits et fortement déstabilisées. Mais la carte des origines des migrants en situation d’urgence ne coïncide que rarement avec celle de la demande d’asile en Europe : seuls les Afghans constituent une proportion importante des populations recensées dans l’ensemble des sources de données. Les Syriens, qui forment pourtant le premier contingent de demandeurs d’asile dans l’Union et le

⁵⁰ Charles Perin, Pierre Dragicevic, Jean-Daniel Fekete, « Revisiting Bertin Matrices: New Interactions for Crafting Tabular Visualizations », *IEEE Transactions on Visualization and Computer Graphics*, vol. 20, n°12, 2014, p. 2082-2091.

deuxième en France, ne composent qu'une frange marginale des personnes abritées dans la jungle ou dans des hébergements d'urgence.

En outre, la population qui demande asile n'est pas la même d'un pays de l'Union à l'autre, et des écarts considérables peuvent exister entre la composition nationale des demandeurs d'asile à l'échelle nationale et européenne. Ainsi, les Soudanais sont les premiers demandeurs d'asile en France ces deux dernières années, alors qu'ils ne figurent même pas parmi les dix nationalités les plus représentées au niveau de l'Union. Dans ce cas, la présence au premier rang des Soudanais dans la jungle ou dans les hébergements d'urgence exprime une caractéristique française de la demande d'asile, et non un phénomène européen.

Une dernière configuration doit être distinguée : celle d'une déconnexion entre la représentation de groupes nationaux présents dans la jungle ou dans les rues parisiennes, mais absents ou quasi-absents parmi les demandeurs d'asile, que ce soit à l'échelle nationale ou européenne : c'est le cas des pays des trois autres pays d'Afrique de l'Est, la Somalie, l'Éthiopie et l'Érythrée.

Le niveau d'éducation des migrants mis à l'abri

Les données sur le niveau scolaire sont lacunaires. Elles ne sont renseignées que dans le fichier du bilan sanitaire, qui enregistre la « dernière classe fréquentée » (voir les questions du bilan en annexe 4). Notons que l'information est manquante pour 40 % des adultes auprès desquels un tel bilan a été effectué.

Soit les 60% des adultes pour qui l'information est connue. Un tiers n'a jamais été scolarisé : c'est davantage que dans la « jungle » de Calais (19,4%). Un autre tiers est allé jusqu'à l'école primaire ou élémentaire (voir les équivalences avec la classification CITE 2011 en annexe 5). C'est plus qu'à Calais là encore, où deux individus sur dix ont un niveau d'éducation primaire. En Île-de-France, deux migrants hébergés sur dix sont allés dans le secondaire et un sur dix a suivi des études supérieures, contre respectivement 35% et 25% de la population de la « jungle ». Les migrants de Calais sont donc relativement plus instruits que ceux rencontrés dans les hébergements franciliens. La représentation plus importante à Calais qu'à Paris d'Irakiens, d'Iraniens, ou encore de Syriens à Calais, vraisemblablement parmi les plus diplômés des nouveaux arrivants en Union Européennes⁵¹, pourrait expliquer en partie cette différence. Mais gardons en tête qu'une partie de la population des campements parisiens, non négligeable à en croire les acteurs publics, aurait vécu préalablement dans la jungle⁵². L'écart de niveau d'éducation entre les deux populations pourrait aussi relever de modalités d'interrogation différentes et doit être pris en compte avec précaution.

⁵¹ Isabelle Buber-Ennser et al., *op. cit.*

⁵² Les agents du GIP-HIS demandent en principe aux pensionnaires des centres d'hébergements s'ils sont passés par Calais. Mais l'information est renseignée dans une colonne à laquelle nous n'avons pas eu accès.

Tableau 8. Le niveau scolaire des migrants adultes

	Effectif	%
Aucune	760	33,8%
Primaire, élémentaire	746	33,2%
Secondaire	504	22,4%
Supérieur	237	10,5%
SOUS-TOTAL	2265	100%
Non-réponse	1520	40,2%
TOTAL	3759	

Source : Bilans sanitaires réalisés auprès de personnes migrantes accueillies dans des structures d'hébergement d'Île-de-France. Traitement des données par l'Observatoire du Samusocial de Paris.

Champ : Personnes adultes arrivées dans les structures d'hébergement entre le 2 juin 2015 et le 9 novembre 2016.

Lecture : 28% des Soudanais déclarent n'être jamais allés à l'école.

Le tableau 9 suivant montre que le niveau scolaire varie nettement selon la nationalité. En effet, les Afghans sont les plus nombreux à n'avoir suivi aucune scolarité (45% d'entre eux), tandis que les Soudanais sont parmi les plus fréquemment diplômés (14% d'entre eux sont diplômés du supérieur). Les autres variations en raison de la nationalité peuvent difficilement être analysées, soit en raison d'un trop petit échantillon (**), soit en raison d'un nombre trop élevé de valeurs manquantes (*).

Tableau 9. Le niveau scolaire des migrants adultes selon l'origine

	Aucun	Primaire	Secondaire	Supérieur	SOUS-TOTAL	Non-réponse	TOTAL
Soudan	28%	36%	23%	14%	1018	36%	1593
Afghanistan	45%	29%	19%	7%	814	37%	1297
Érythrée	18%*	39%*	32%*	11%*	97	63%*	264
Somalie	27%	38%	27%	9%	127*	31%	184
Éthiopie	39%**	29%**	29%**	3%**	31**	43%	54
Autres pays d'Afrique	39%	30%	18%	13%	104	50%*	208
Proche et Moyen-Orient	14%**	25%**	42%**	19%**	36**	52%	75
TOTAL	34%	33%	22%	10%	2265	40%	3785

Source : Bilans sanitaires réalisés auprès de personnes migrantes accueillies dans des structures d'hébergement d'Île-de-France. Traitement des données par l'Observatoire du Samusocial de Paris.

Champ : Personnes adultes arrivées dans les structures d'hébergement entre le 2 juin 2015 et le 9 novembre 2016.

Lecture : 28% des Soudanais déclarent n'être jamais allés à l'école.

Notes : * Nombre trop restreints d'individus

** Nombre trop important de valeurs manquantes

De manière à compléter cette description du niveau d'étude des migrants mis à l'abri, il est également possible de passer par un proxy, quant à lui systématiquement renseigné. Ainsi, à côté de la dernière classe fréquentée, les bilans sanitaires enregistrent également la maîtrise orale du français (pour pouvoir suivre une consultation médicale)⁵³ et, en cas de non maîtrise

⁵³ Les entretiens se sont déroulés pour 47% d'entre eux en arabe, 19% en anglais, 13% en patchoun, 7% en français, 6% en dari, 6% en plusieurs langues, et 2% dans une autre langue.

du français, la maîtrise orale de l'anglais. Parmi la totalité des migrants ayant bénéficié d'un bilan sanitaire, 9% ont, d'après les bilans conduits en face à face et renseignés par l'infirmière, une maîtrise orale du français, et 18% une maîtrise de l'anglais. Ainsi, près de 3 migrants sur 10 maîtrisent (plus ou moins bien) soit le français soit, plus souvent, l'anglais. Les variations selon le pays d'origine ne recoupent que partiellement le niveau scolaire puisqu'ici, outre les ressortissants d'un « autre pays d'Afrique » qui sont plus de la moitié à maîtriser oralement le français, les Érythréens et les Somaliens se distinguent avec une plus forte propension à maîtriser l'anglais ou le français (plus de trois individus sur dix) que les Soudanais ou les Afghans (deux individus sur dix).

Reste que parmi les Soudanais, le fait de parler l'anglais ou le français est significativement lié au niveau d'étude : près de 40% des diplômés du supérieur maîtrisent l'une de ces deux langues, ce qui n'est le cas que de 7% des personnes originaires du Soudan n'ayant suivi aucune scolarité.

Tableau 10. La maîtrise orale du français et/ou de l'anglais

	Français	Anglais	Français ou anglais	Effectif
Soudan	5%	16%	21%	1593
Afghanistan	5%	16%	21%	1297
Érythrée	6%	29%	35%	264
Somalie	5%	27%	32%	184
Proche et Moyen-Orient	11%	31%	42%	75
Éthiopie	0%	22%	22%	54
Autres pays d'Afrique	57%	4%	61%	208
Autres	10%	56%	66%	82
TOTAL	8%	18%	26%	3785

Source : Bilans sanitaires réalisés auprès de personnes migrantes accueillies dans des structures d'hébergement d'Île-de-France. Traitement des données par l'Observatoire du Samusocial de Paris.

Champ : Personnes arrivées dans les structures d'hébergement entre le 2 juin 2015 et le 9 novembre 2016.

Lecture : Parmi les personnes originaires du Soudan, 5% maîtrisent la langue française.

Approche des parcours migratoires

Que peut-on dire des parcours migratoires des individus mis à l'abri à la suite des évacuations ? Les agents du GIP-HIS relèvent, par des entretiens menés en face à face avec les personnes concernées, les pays de passage que mentionnent ces dernières, mais la colonne où cette information est renseignée ne fait pas partie du tableau transmis à l'Observatoire (comme expliqué en introduction de ce rapport). Pour se faire une idée des routes empruntées par les migrants jusqu'en France, on peut cependant, moyennant certaines précautions d'usage, s'appuyer sur les bilans infirmiers effectués par le Samusocial de Paris et la Croix Rouge française auprès des migrants hébergés en Île-de-France.

Le parcours migratoire, d'après les bilans infirmiers

Les questions du bilan infirmier portant sur les parcours migratoires

Les bilans infirmiers permettent en partie de reconstituer le parcours migratoire des personnes. Au cours de cet entretien, l'infirmier leur demande en effet la date de départ du pays d'origine et la date d'arrivée en France. Sont aussi normalement consignés le fait d'avoir séjourné dans un autre pays, le nombre de pays traversés, ainsi que la liste des différents pays qu'elles déclarent avoir traversés (voir la reproduction du bilan en annexe 4).

Les conditions de recueil des informations dans les bilans infirmiers

Le contexte de réalisation des bilans a son importance. Il explique à différents égards le caractère potentiellement lacunaire du recueil de données. Sa prise en compte peut aussi permettre une meilleure interprétation des réponses, lorsqu'elles ont été recueillies.

Les bilans ont été effectués peu de temps après les opérations d'évacuation et de mise à l'abri, parfois tendues. Poser des questions sur le parcours migratoire, dans le cadre d'un bilan infirmier, dans l'enceinte d'un centre d'hébergement, a pu troubler certains résidents, voire susciter de la méfiance (encadré 7).

D'autre part, certaines des questions posées portent sur le contexte de vie et non sur l'état de santé. Or, pour les équipes soignantes, c'est la finalité d'orientation sanitaire qui importe avant tout. Devant une longue file d'attente, ces questions, qui leur apparaissent plus périphériques, sont parfois délaissées. En outre, en dépit d'une formation commune des infirmières à la passation du bilan infirmier, toutes n'accordent sans doute pas la même importance à l'utilisation statistique ultérieure des données qu'elles recueillent. Certaines peuvent ainsi avoir le sentiment que les épidémiologistes et statisticiens qui analyseront les données qu'elles collectent cherchent parfois à remplir un tableau plutôt qu'à obtenir une réponse qui fait sens. En conséquence, la finalité d'utilisation de la réponse collectée, si elle reste obscure à celui qui pose les questions (le plus souvent avec l'aide d'un interprète), peut nuire à la qualité de la collecte. Des questions se retrouvent ainsi non posées, plus ou moins escamotées, réinterprétées, et parfois les infirmières apportent seules des réponses, « pour cocher la case » et parce qu'elles pensent en toute bonne foi pouvoir apporter une réponse à une question difficile à adresser au patient et qui aurait nécessiter des relances multiples et sans doute embarrassantes. En d'autres termes, du côté des investigatrices infirmières, des hésitations et des réticences ont pu se manifester ponctuellement (encadré 7), qui viennent s'ajouter au fait que leur mission réside d'abord dans l'orientation vers les soins.

Enfin, la plupart des bilans ne se sont pas déroulés en langue française, la traduction étant alors faite par l'infirmier lui-même, par une personne tierce (ami / connaissance / personnel du centre), ou par l'association Inter service migrants⁵⁴. Il peut en résulter des approximations et des oublis, surtout pour les items qui ne touchent pas à l'évaluation sanitaire des migrants, comme nous l'avons vu plus haut, sans que l'on puisse estimer exactement de quelles natures sont les biais d'interprétation introduits par le filtre de la traduction. Les exigences d'un tel recueil de données sont multiples : passés dans des conditions sociales d'interaction très spécifiques (population migrante parfois épuisée, centres d'hébergement très provisoires, confidentialité de l'entretien parfois difficile à organiser dans certains lieux...), ces bilans doivent en principe atteindre des objectifs cliniques pré-diagnostiques, en même temps que servir une visée épidémiologique,... le tout avec des questions qui, dans des enquêtes en population générale, sont standardisées, et qui ici sont traduites, parfois très librement, par des interprètes. Ce contexte explique que certains parcours n'aient pas été recueillis dans leur totalité, que les migrants aient pu être elliptiques sur la totalité de leur parcours en n'en livrant que les grandes lignes ou en inventant une partie des informations données.

Au total, le nombre de pays traversés est probablement sous-estimé, mais nous disposons toutefois de données au moins partielles sur le parcours migratoire de la quasi-totalité des personnes auprès desquelles un bilan sanitaire a été réalisé (le nombre de pays traversé n'est pas renseigné dans 6% des cas seulement).

Encadré 7. Quelques aperçus du recueil d'information, en situation de consultation

On donne ici trois extraits du journal d'enquête. Le premier illustre la méfiance que peuvent manifester des résidents face à de prétendus soignants, qui leur posent des questions qui n'ont rien à voir avec leur état de santé. Le deuxième morceau est un dialogue entre un enquêteur, dont ce sont les premiers pas sur le terrain, et un binôme infirmier–interprète, qui mettent en question l'intérêt et les modalités du bilan sanitaire, qu'ils n'administrent pas moins quotidiennement. Le troisième fonctionne comme un sketch (qui n'a rien d'anecdotique) : celui qui officie comme interprète imagine que le patient, qui vient du sud du Soudan, est originaire du « Darfour », une information plus précise que ne le souhaite l'infirmière, qui note «Soudan» et tente peu habilement de rassurer le résident sur l'innocuité de questions pourtant posées comme un interrogatoire.

Premier extrait : la méfiance des résidents interrogés

Liliane et Pierre, les enquêteurs, sont assis sur un des deux lits de la chambre qui sert de salle de consultation. Ils ont en face d'eux un Afghane, vêtu d'une tunique blanche, qui ressemble à un qamis allant jusqu'à hauteur des genoux. L'infirmière commence l'entretien par les questions dans l'ordre du questionnaire qui fournit la trame du bilan infirmier.

L'homme est né en 1997 d'après ses papiers (les deux interprètes présents exprimeront des doutes : l'homme paraît plus âgé). Il est parti d'Afghanistan il y a deux ans et demi. Il est en France depuis août 2016. Il est passé par l'Iran, par la Turquie, avant de rejoindre l'Italie en bateau et la France en bus. Il est resté pas mal de temps en Turquie en attendant de trouver le bon passeur. Pour pouvoir le payer, il a fait un « travail » qu'il refuse de préciser. L'homme refuse également de répondre à deux autres questions, sur les raisons de son départ d'Afghanistan, et sur les conditions

⁵⁴ Le français n'a suffi que pour une minorité de situations (7%). Il faut aussi préciser que la langue d'interprétariat n'est pas toujours la langue maternelle des résidents, ni toujours celle des interprètes.

de son passage en Turquie. Pourtant, « *on lui a soutiré tout ce qu'on pouvait comme infos* », dira l'interprète, ancien employé de l'armée américaine, peut-être pas le mieux à même pour obtenir les informations les plus précises sur la vie d'une partie de ses compatriotes.

Pour l'interprète, c'est « *culturel* » : les Afghans racontent peu de choses. Il y aurait de leur côté une peur – légitime – de dire leur véritable parcours. Entre eux, la consigne serait de brouiller les pistes. Le résident a aussi l'air un peu perturbé par toutes les questions qui n'ont pas de lien évident avec l'objet de sa venue : parler de sa santé.

Source : Pierre Blavier, Meoin Hagège, Erwan Le Méner, Liliane Umubyeyi, *Compte rendu d'enquête à l'hôtel Ibis Budget (93000 Bobigny)*, réalisée le 19 janvier 2017, 15 p.

Deuxième extrait : Les limites des informations recueillies en consultation, selon l'équipe de soins
L'équipe médicale se retrouve vers 15h30 en pause devant l'hôtel. L'enquêteur prend part à la conversation de l'infirmière et l'interprète, puis le cercle s'ouvre à la seconde infirmière. L'enquêteur dit tout l'intérêt de l'observation réalisée aujourd'hui, de toutes les choses entendues en consultation... qui ne se trouvent pas dans les formulaires que l'on saisit et analyse à l'Observatoire du Samusocial de Paris. La discussion s'engage alors sur les limites des informations recueillies en consultation : à la fois sur le périmètre des informations à demander et à noter, et sur les difficultés à interroger les réfugiés.

— La première infirmière : Ce serait mieux si on savait ce que vous cherchez.

— L'enquêteur : Vous n'avez pas rencontré Françoise [Riou, directrice de l'Observatoire et surtout référente de l'observation sanitaire] et Andrea [Guisao, chargée d'études à l'Observatoire, qui analyse les données statistiques tirées des questionnaires infirmiers] ?

— La deuxième infirmière : Si, mais c'était rapide.

Je comprends que les infirmières ont été formées à la passation des questionnaires mais ne savent pas aujourd'hui dire à quoi servent les questionnaires et les informations qu'elles collectent. J'en déduis aussi que le suivi de leur travail de saisie sur papier est peu soutenu. (...)

— L'interprète : Y a des questions... On tourne autour du pot... À Médecins du Monde, où j'ai travaillé, le questionnaire... Ici, c'est très complet, très approfondi, y a tout. Mais on pose plusieurs fois la même question.

— La première infirmière, qui saisit une allusion qui m'échappe : Ce n'est pas ça le problème. C'est important de demander les choses qui sont demandées, comme c'est écrit.

— L'interprète, à moi : Vous voyez par exemple, la question des soins. Ici, on demande : (*il montre une question sur l'accès aux soins sur le questionnaire*). Et juste après on demande... C'est la même chose !

— La première infirmière : Non, ce n'est pas la même chose...

— L'interprète : ... Mais moi, je dois dire à peu près la même chose, faire des détours, ça prend du temps. C'est comme la question de la « gale ». Si je demande à quelqu'un s'il a la gale, je l'insulte... Il faut que j'arrive à demander si récemment, il ne s'est pas gratté, etc., etc.

Pour l'infirmière, les deux questions sont différentes. Elles n'apportent pas la même information sur le patient. Pour l'interprète, il s'agit à chaque fois de savoir si la personne a vu un médecin. Reposer la question exige une sacrée dextérité. Les formulations l'obligent à des périphrases peu évidentes, et la nuance entre deux questions est délicate à marquer pour lui et à saisir pour son interlocuteur.

On en vient à parler des sévices dont peuvent témoigner en consultation des personnes victimes

de violences. La deuxième infirmière et l'interprète évoquent le cas d'une femme rencontrée tout à l'heure, qui a subi le pire.

— L'enquêteur : Vous voyez, vous dites plein de choses qui ne sont pas dans les questionnaires...

— La première infirmière : Je fais parfois des annotations, mais je ne sais pas si ça sert.

— L'interprète : On n'est pas des flics. Si on pose trop de questions, les gens se ferment [...] L'autre jour, je commence à poser des questions à cet homme, un Soudanais pourtant (*Un peu plus tard, l'équipe brosse devant moi différents profils d'exilés en consultation. Les Afghans sont les plus revêches. Les Soudanais seraient, à l'inverse, les plus doux et ouverts des patients*). Il me dit : « Écoutez, je viens seulement pour voir un médecin ». Je lui explique que justement, il faut répondre à quelques questions pour la consultation. Il a pris ses affaires, il est parti. Au début, j'essaie de les mettre tranquilles. (...)

— La deuxième infirmière : Toi, tu es sociologue. Moi je suis infirmière. Mon but, c'est qu'ils aient des soins, si besoin. C'est sans doute intéressant ce que tu veux savoir, mais ça ne me sert à rien.

Elle me redira, comme sa consœur d'ailleurs, qu'elle est ici pour soigner. Il arrive qu'elles n'aient même pas le temps de poser toutes les questions prévues ou de tout noter. Il n'y a pas si longtemps, dans un gymnase, les gens faisaient la queue. « En fin de journée, on prenait les gens par trois ! »

Source : Erwan Le Méner et Émilie Ségol, *Compte rendu d'enquête au centre d'hébergement «Formule 1 Porte de Montmartre»(75018 Paris), géré par le Groupe SOS, réalisée le 8 novembre 2016, 17 p.*

Troisième extrait : interprétations en cascade, et remplissage administratif d'un questionnaire

Un homme s'installe au centre du bureau d'un responsable qui sert de salle de consultation, sur une des deux chaises disposées vers la grande table carrée, comme le feront tous les autres patients par la suite. L'enquêtrice, arabophone, assiste aux consultations à proximité.

— L'interprète (soit ici le référent migrants, un Syrien adjoint du chef de service) : Est-ce qu'il y a quelque chose à remplir ?

— L'infirmière : Non, c'est moi qui fais tout. Son nom, son prénom, pays (*elle parle dans sa barbe, à elle-même puis à l'interprète*) ...

— L'interprète, *en arabe* : ... T'es du sud du Soudan ? [...]

C'est le cas, l'homme, trentenaire, peu de cheveux, regard tendu, l'air sérieux sous sa doudoune en plume, confirme.

— L'interprète : Darfour (l'homme n'avait pas donné cette précision)

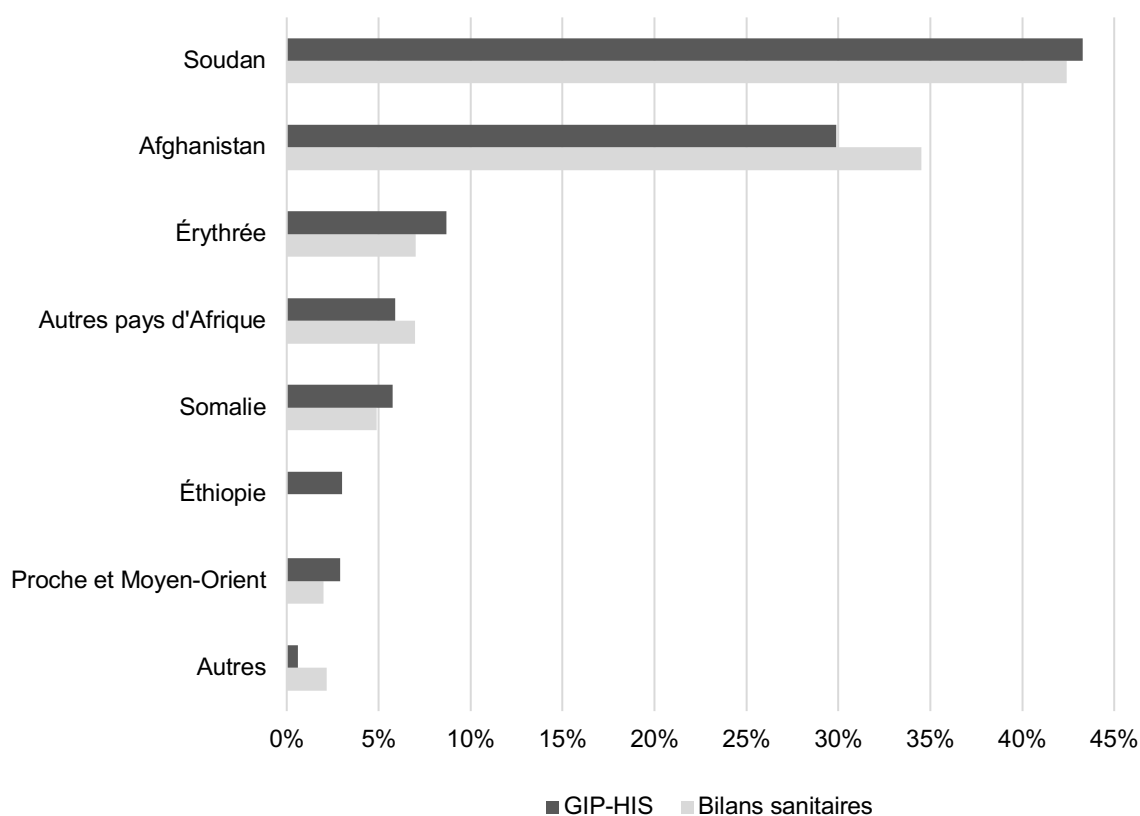
— L'infirmière : On n'a besoin que du pays. Fais-lui comprendre que le questionnaire est social, pas que médical. Quand on demande comment il est arrivé en France, cela ne sert pas pour la police, pour l'OFPPRA, on n'a rien à voir avec eux.

Source : Stéphane Baciocchi, Lorraine Guénée, Erwan Le Méner, *Compte rendu d'enquête au «CHU Saint-Gervais» (93310 Pré-Saint-Gervais) géré par l'association Aurore, réalisée le 29 novembre 2016, 25 p.*

Le groupe interrogé par les infirmières ressemble à l'ensemble de la population enregistrée par le GIP-HIS

Dernière précision avant de présenter les analyses mais non des moindres : le recueil de données fait lors des bilans sanitaires n'a concerné qu'une partie seulement des pensionnaires des centres d'hébergement, qui ont consulté les soignants de la Croix Rouge ou du Samusocial sur la base du volontariat. Le groupe des individus ainsi interrogés présente toutefois des traits communs avec l'ensemble de la population considérée par le GIP-HIS – en termes d'âge, de sexe, de composition familiale ou d'origine nationale (figures 11 et 12 ; tableau 11). Cette similarité de distributions laisse penser que les analyses présentées ici, fondées sur l'exploitation des bilans sanitaires, peuvent s'appliquer à l'ensemble de la population mise à l'abri.

Figure 11. Des origines géographiques semblables pour les migrants interrogés en bilans sanitaires et l'ensemble des migrants enregistrés par le GIP-HIS

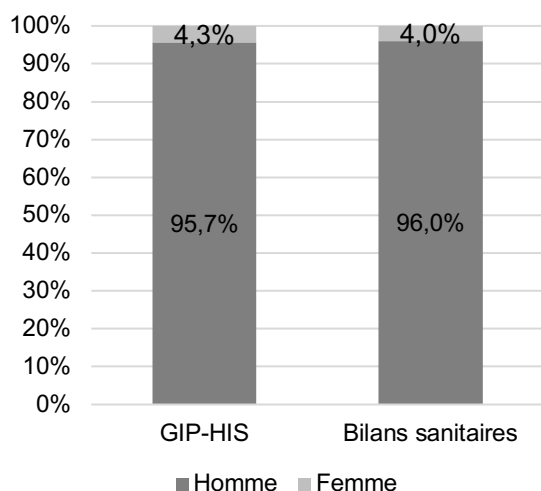


Source : GIP-HIS - Extraction du 5 juillet 2017 ; Bilans sanitaires réalisés auprès de personnes migrantes accueillies dans des structures d'hébergement d'Île-de-France. Traitement des données par l'Observatoire du Samusocial de Paris.

Champ : Personnes arrivées dans les structures d'hébergement entre le 2 juin 2015 et le 9 novembre 2016.

Lecture : Plus de 4 individus sur 10 proviennent du Soudan dans la base du GIP-HIS et dans la base des bilans sanitaires.

Figure 12. Distribution par sexe des personnes présentes dans la base du GIP-HIS et dans celle des bilans sanitaires



Sources : GIP-HIS - Extraction du 5 juillet 2017 ; Bilans sanitaires réalisés auprès de personnes migrantes accueillies dans des structures d'hébergement d'Île-de-France. Traitement des données par l'Observatoire du Samusocial de Paris.
Champ : Personnes arrivées dans les structures d'hébergement entre le 2 juin 2015 et le 9 novembre 2016.
Lecture : 96% des personnes présentes dans la base de données du GIP-HIS sont des hommes et 96% de la population interrogée lors de bilans sanitaires réalisés à partir d'octobre 2015 par le Samusocial sont aussi des hommes.

Tableau 11. Distribution de l'âge des personnes présentes dans la base du GIP-HIS et des bilans sanitaires

	GIP-HIS	Bilans sanitaires
Moyenne	27	27
1 ^{er} quartile	23	23
Médiane	26	26
3 ^{ème} quartile	29	29

Source : GIP-HIS - Extraction du 5 juillet 2017 ; Bilans sanitaires réalisés auprès de personnes migrantes accueillies dans des structures d'hébergement d'Île-de-France. Traitement des données par l'Observatoire du Samusocial de Paris.
Champ : Personnes arrivées dans les structures d'hébergement entre le 2 juin 2015 et le 9 novembre 2016.
Lecture : Les personnes ayant été interrogées par le GIP-HIS sont âgées en moyenne de 27 ans, comme celles interrogées lors des bilans sanitaires.

Descriptions des parcours migratoires

Durée du parcours et nombre de pays traversés : de fortes disparités selon l'origine nationale

Les individus interrogés par les infirmières ont passé en moyenne deux ans sur la route et séjourné dans quatre pays, avant d'arriver en France. Seuls 1,5% déclarent ne pas avoir vécu dans un autre pays avant la France, ce qui peut être le signe d'une condition socio-économique plus élevée, permettant de payer au prix fort un passage express (voir encadré 8). Mais il faut noter que le nombre de pays de transit n'est pas corrélé à la durée migratoire. Et les moyennes générales dissimulent d'importantes disparités entre groupes nationaux,

comme d'ailleurs aussi des différences à l'intérieur de ces groupes. C'est pourquoi il importe aussi de regarder la médiane et les quartiles de la distribution (tableau 12).

Par exemple, si les Afghans déclarent les temps de parcours les plus courts, ils présentent aussi les parcours les plus complexes. La moitié d'entre eux a en effet un temps de parcours de moins de 5 mois (contre 16 mois pour la moitié des Soudanais et 31 mois pour la moitié des Érythréens), mais ils sont ceux qui ont traversé le nombre le plus important de pays (la moitié d'entre eux en a traversés au moins 7, contre 2 pour les Soudanais, et 3 pour les Érythréens). Aussi, le quart d'entre eux qui possède les durées de parcours les plus longues ont mis en moyenne près de 4 ans (43 mois) pour relier la France depuis leur pays d'origine. Ce constat rappelle l'existence des grands voyageurs afghans, sur la route depuis des années.

Tableau 12. La durée des parcours (en mois) jusqu'en France et le nombre de pays traversés

	Moyenne	1er quartile	Médiane	3ème quartile	Effectif
<i>Temps de parcours jusqu'en France (en mois)</i>					
Soudan	25	7	16	31	1544
Afghanistan	13	3	5	12	1188
Érythrée	56	13	31	76	243
Somalie	42	9	25	57	178
TOTAL	24	4	11	28	3570
<i>Nombre de pays traversés</i>					
Soudan	2	2	2	2	1549
Afghanistan	7	6	7	8	1203
Érythrée	3	3	3	3	248
Somalie	4	2	4	4	178
TOTAL	4	2	3	6	3552

Source : Bilans infirmiers réalisés auprès de personnes migrantes accueillies dans des structures d'hébergement d'Île-de-France. Traitement des données par l'Observatoire du Samusocial de Paris.

Champ : Personnes arrivées dans les structures d'hébergement entre le 2 juin 2015 et le 9 novembre 2016.

Lecture : 3 Soudanais sur 4 ont un temps de parcours inférieur à 31 mois. La moitié des Afghans indique avoir traversé 7 pays ou plus lors de son trajet migratoire.

Encadré 8. Un trajet express Kaboul – Paris

Nous sommes en fin de matinée. Une enquêtrice est postée près de l'équipe des travailleuses sociales du Samusocial, qui intervient notamment dans des hôtels où sont logés des migrants, comme ici, au Palatino. Elles enchaînent les rendez-vous, remarque un réfugié qui semble maîtriser l'anglais et le français. L'enquêtrice l'aborde à la fin de son rendez-vous, il accepte de s'entretenir avec elle, en faisant remarquer que « *dans ce genre d'étude, c'est bien d'avoir l'opinion de tout le monde* ». Il propose de se voir « *aujourd'hui avant 17h ou ce week-end* », et si l'enquêtrice a le temps, de venir manger une omelette chez lui ce midi. Il expliquera plusieurs fois lors de l'entretien qu'il est en temps normal très occupé en semaine. Aujourd'hui, il a exceptionnellement pris un jour de congé auprès de l'entreprise dans laquelle il travaille pour voir les travailleurs sociaux.

L'entretien se déroule dans la chambre que le résident partage avec un autre Afghane. Les colocataires ont fixé leur réfrigérateur à température de congélateur : les jus de fruit à l'intérieur

sont complètement gelés. Les colocataires ont chacun des réserves d'une trentaine d'œufs. Lorsque l'enquêtrice le remarque, le résident explique que c'est bon pour les protéines, malgré le cholestérol qu'on y trouve ; et puis, on peut emporter avec soi des œufs durs quand on va à Paris, c'est économique, cela permet de ne pas dépenser trop d'argent en casse-croûte. Le résident propose un choix de menus : œuf-tomate, œuf-oignons ou omelette simple. Il rigole : « *J'ai dû m'adapter à la mauvaise nourriture française mais aussi à ma propre cuisine !* ». Lorsqu'il fait la cuisine, le résident allume la climatisation et ferme la porte pour ne pas que les odeurs s'infiltrent dans le couloir. La conversation se déroule entièrement en anglais, qu'il parle parfaitement. La conversation oscille entre le formel et l'informel, basculant régulièrement sur la vie de l'enquêtrice et la politique de Donald Trump.

Hendrick était médecin en Afghanistan. Sa famille habite encore dans l'est du pays. Au cours de sa carrière, il a travaillé dans une entreprise américaine pour établir des certificats médicaux et évaluations physiques pour des personnes qui devaient travailler comme soldats ou dans les services de sécurité. Il a ensuite travaillé pour une ONG occidentale, pour laquelle il a notamment observé le déroulement d'élections en Egypte. Il a travaillé pour l'Organisation mondiale de la santé, puis a fait un Master de Santé Publique en anglais à l'EHESP (Ecole des Hautes Etudes de Santé Publique). Il est rentré en Afghanistan après son master en août 2015. Il a été très vite interpellé par les talibans qui étaient intéressés par son statut de médecin et voulaient le recruter. Voyant que sa position était en péril, il est retourné en France deux mois plus tard, en octobre 2015. Grâce à des relations, et au soutien de l'épouse américaine d'un médecin français officiant en Afghanistan, il a obtenu un visa. Il est parti aussitôt que possible, sans s'attarder dans un autre pays en chemin.

A Paris, vraisemblablement sans le sou, il a habité dans des résidences avec des Afghans pendant deux mois, d'abord à Creil puis à La Chapelle, en attendant d'avoir un rendez-vous chez France Terre d'Asile. « *Tout serait plus rapide, si c'était informatisé* » commente-t-il.

En décembre 2015, il obtient un papier de demande d'asile et est hébergé dans le centre Palatino dont la chambre est « *meilleure que quand [il était] étudiant* ». Il fait partie des premiers hébergés au Palatino, en mai 2016. Au départ, on leur a dit qu'ils ne resteraient qu'un ou deux mois. Mais aujourd'hui, cela fait presque un an.

Aujourd'hui, l'Afghan, qui apprend le français depuis mai 2016 à l'École normale supérieure, travaille à temps plein pour une entreprise qui conçoit des logiciels de traduction dans le sud de Paris. Il les aide pour le vocabulaire pachtou.

Le réfugié aspire à retourner en Afghanistan si la situation du pays se détend « *mais faut pas le dire à l'État français !* ».

Source : Chayma Boda, Mégane Réginal, Isabelle Siffert, *Compte rendu d'enquête à l'hôtel Palatino (75013 Paris)*, réalisée le 1er février 2017, 30 p.

Les trajectoires les plus fréquemment décrites

Les parcours migratoires sont spécifiés dans les deux tableaux suivants (13 et 14), tirés des bilans infirmiers. Le premier présente trois trajectoires, le second les pays de transit, les plus fréquemment cités par les groupes nationaux les plus nombreux.

Tableau 13. Les trois parcours migratoires les plus fréquemment cités selon la nationalité

Soudanais Effectif=1 549			Afghans Effectif=1 203			Érythréens Effectif=248			Somaliens Effectif=175		
Pays traversés	Effectif	%	Pays traversés	Effectif	%	Pays traversés	Effectif	%	Pays traversés	Effectif	%
Libye Italie	1 317	85	Iran Turquie Bulgarie Serbie Hongrie Autriche Italie	138	12	Soudan Libye Italie	152	61	Éthiopie Soudan Libye Italie	24	14
Tchad Libye Italie	46	3	Iran Turquie Bulgarie Serbie Hongrie Allemagne	69	6	Libye Italie	27	11	Éthiopie Soudan Libye Italie	9	5
Égypte Italie	35	2	Iran Turquie Grèce Italie	54	5	Éthiopie Soudan Libye Italie	13	5	Kenya	9	5

Source : Bilans sanitaires réalisés auprès de personnes migrantes accueillies dans des structures d'hébergement d'Île-de-France. Traitement des données par l'Observatoire du Samusocial de Paris.

Champ : Personnes arrivées dans les structures d'hébergement entre le 2 juin 2015 et le 9 novembre 2016. Taux de non-réponse : 6,1%.

Lecture : Dans 85% des cas, les Soudanais déclarent être passés par la Libye et l'Italie avant d'arriver en France.

Tableau 14. Les principaux pays de transit selon le pays de départ

	Soudan	Afghanistan	Érythrée	Somalie	TOTAL
Libye	95%	0%	89%	42%	54%
Italie	4%	47%	91%	52%	73%
Grèce	2%	83%	4%	26%	32%
« Route des Balkans » (Hongrie, Serbie, Croatie ou Macédoine)	1%	80%	2%	5%	29%
Allemagne	1%	44%	5%	13%	18%
Europe du Nord (Suède, Norvège, Finlande ou Danemark)	1%	5%	0%	36%	4%
Égypte	5%	0%	4%	3%	3%
Effectif	1549	1203	248	175	3553

Source : Bilans sanitaires réalisés auprès de personnes migrantes accueillies dans des structures d'hébergement d'Île-de-France. Traitement des données par l'Observatoire du Samusocial de Paris.

Champ : Personnes arrivées dans les structures d'hébergement entre le 2 juin 2015 et le 9 novembre 2016.

Lecture : Parmi les personnes originaires du Soudan, 95% déclarent avoir transité par la Libye avant de rejoindre la France.

Une majorité de Soudanais sont passés par la Libye (et non par l'Égypte) avant de rejoindre l'Europe par l'Italie

Plus de 8 Soudanais sur 10 (85%) déclarent avoir transité, entre leur pays et la France, par la Libye et l'Italie. En outre, 3% auraient séjourné au Tchad voisin, et 2% auraient traversé la Méditerranée en passant non par la Libye mais par l'Égypte. Ce pays, entre Maghreb et Golfe, au cœur de dynamiques migratoires mondialisées contemporaines⁵⁵, n'est cité comme pays de transit que par 5% des Soudanais interrogés. Il constitue pourtant depuis les années 1980 un pays d'immigration-clé pour des Soudanais peu fortunés et éduqués (à l'image des Soudanais mis à l'abri en Ile-de-France, voir plus haut la partie sur le niveau d'étude). Quelques analystes avancent que ce pays constitue dorénavant une porte d'entrée vers l'Europe⁵⁶. L'analyse des bilans infirmiers, quoique les données récoltées sur les trajets puissent être lacunaires⁵⁷, invite clairement à nuancer cette appréciation.

D'après les entretiens informels réalisés en centre d'hébergement, les stations les plus longues et risquées ont eu lieu en Libye, le temps d'accumuler assez d'argent pour trouver le bon passeur. Sans surprise, cela concerne les Soudanais et autres Africains (encadré 9).

Encadré 9. La route « classique » des Soudanais et la trappe libyenne

Premier extrait

À 11h10, entre en salle de consultation un homme grand, charpenté, qui annonce d'emblée pourquoi il veut voir une « nurse » : il a une allergie. Il se gratte partout. L'infirmière ferme la porte qu'il a laissée ouverte : « *Ils n'ont même pas envie même pour eux d'un peu d'intimité ?* » (Elle prononce cela en ne s'adressant à personne en particulier).

Le questionnaire suit son cours. L'homme ne dispose pas encore de sécurité sociale, sa demande est en cours. Il est né en 84 ou 85 et a arrêté l'école à 14 ans. Sur sa fiche, l'infirmière note : études « *secondaires* ».

Parti du Soudan le 2 décembre 2015, il rejoint la France le 23 août 2016 et arrive au centre le 16 septembre. Il a pris le « *bateau en caoutchouc* » (traduit *verbatim*), et durant la traversée ses pieds « *étaient toujours dans l'eau* ». L'interprète traduit et égrène la liste de pays qu'il lui a donnée en commentant :

— Il a pris le schéma classique. Libye. Bateau. Italie, Vintimille. Sud de la France.

— L'infirmière : Ça s'est bien passé en Libye ? La question se traduit par un pic de colère chez l'exilé.

— On ne peut même pas poser la question, on ne nous traite pas comme des êtres humains, la Libye c'était inimaginable. (*L'enquêtrice traduit, approximativement*)

Arrivé à Paris, il ne savait pas qu'il atterrirait à Stalingrad. On lui a dit en chemin d'aller à « *La Chapelle* ». Ses collègues de voyage qui sont arrivés avant lui l'ont informé. Il n'a pas encore

55 Pauline Brücker, David Lagarde, « Introduction - Les migrations internationales dans l'Égypte postrévolutionnaire », *Égypte/Monde arabe*, 15, n°1, 2017, p. 9-26.

56 Pauline Brücker, « La mise en mobilité des « indésirables » – Trajectoires, pratiques d'illégalisation et expulsions des demandeurs d'asile soudanais », *Mouvements*, vol. 93, no 1, 2018, p. 118-126. Dans cet article, un des rares en langue française sur les migrants soudanais visibles en France, Pauline Brücker indique, à propos de migrants rencontrés porte de la Chapelle, que « *les trajectoires soudanaises passent pour une très grande partie par l'Égypte* ».

57 Par exemple, 61% des Erythréens seraient arrivés en France en passant seulement par la Libye et l'Italie (mais par où ont-ils transité pour se rendre au Nord du continent africain). De même, 5% des Somaliens ne citent que le Kenya comme pays traversé.

commencé les cours de français, n'a « *pas encore* » de copine (il jette un regard sur l'enquêtrice et l'infirmière, à bon entendeur). Il ne précise pas où il voudrait se rendre après Paris.

Source : Stéphane Baciocchi, Lorraine Guénée, Erwan Le Méner, *Compte rendu d'enquête au « CHU Saint-Gervais » (93310 Pré-Saint-Gervais) géré par l'association Aurore*, réalisée le 29 novembre 2016, 25 p.

Deuxième extrait

La salle de consultation est à peine ouverte. Tout de suite, entre un jeune homme, Hassan. Il vient de l'ouest du Darfour, ce qui est dit en arabe uniquement. L'interprète officiel a l'air de savoir que cela n'intéresse pas précisément l'infirmière. On s'en tient à noter qu'il est « *soudanais* » et qu'il sait lire et écrire, puisqu'il annonce être allé à l'école coranique. Parti le 5 juillet 2015, il est arrivé en France le 30 août 2016. Il était hébergé dans un hôtel à Noisy-le-Grand, comme l'un de ses compatriotes accueillis précédemment en consultation et ne se rappelle pas précisément quand il est arrivé ici, il y a sans doute un mois environ. Les autres exilés venus avec lui du centre de Noisy, ce sont ses copains. L'interprète fait le même commentaire que précédemment à propos de la traversée Soudan - France : « *Chemin classique* » [i.e. : Soudan, Libye, Italie, France]

L'homme a passé environ un an en Libye et la question sur les conditions de vie là-bas le fait rire (comme d'autres s'énervent ou se taisent) : bien sûr que non, ça ne s'est pas bien passé !

Il est célibataire. Il est seul, mais comme il l'a déjà fait remarquer, il a rencontré d'autres Soudanais ici.

Source : Chayma Boda, Kamel Boukir, Erwan Le Méner, *Compte rendu d'enquête au centre d'hébergement «Geoffrey Oryema» (93000 Bobigny), géré par l'association Hôtel Social 93*, réalisée le 7 décembre 2016, 43 p.

Troisième extrait

Tout comme Ahmed, résident avec lequel l'enquêtrice a discuté en fin d'après-midi, les deux Guinéens, Salim et Abdoulaye, exposent les difficultés à passer la frontière entre l'Italie et la France en raison de la présence de nombreux « *policiers* ». Mais Abdoulaye a rencontré d'autres obstacles plus dangereux sur sa route, en Libye surtout : « *Quand tu n'as pas d'argent, tu dois travailler, on te force à travailler* ». C'est pourquoi il a mis un an à venir en France. Il fait référence à d'autres personnes qui ont mis plus de temps encore.

Salim montre une première photo à l'enquêtrice, où on peut apercevoir une dizaine de corps d'hommes noirs allongés en ligne à même le sol et recouverts de feuilles de bambou. « *Ils sont tous morts* ». « *Ils te tuent sans raison* » commente Salim. Les photos ont été prises en Libye. Abdoulaye ajoute qu'« *en Libye, on te réveille avec des jets d'eau* ». Salim montre une autre photo qu'il envoie le lendemain à l'enquêtrice par téléphone. Selon Salim, il s'agit du camp « *Connexion* ». Il explique que c'est un camp sur lequel beaucoup d'Africains en fuite s'abritent le temps de pouvoir prendre un bateau en direction des côtes européennes : « *On doit attendre quatre ou cinq mois là-bas avant de partir* » indique Salim. Là-bas, les conditions de vie sont déplorables, il faut faire des kilomètres avant de trouver de l'eau potable. Abdoulaye réplique : « *La Libye c'est l'horreur, tu ne peux même pas imaginer* ». Il ne semble pas être bien, le regard vide et lointain, l'enquêtrice a l'impression que beaucoup de souvenirs tournent dans sa tête. Un silence s'installe. Pour le rompre, Salim pose une question à l'enquêtrice comme s'il fallait maintenant parler du présent : « *Comment on drague une fille française ?* ».



Photo prise en 2016 par Salim en Libye, sur le camp « Connexion ». Le réfugié insiste bien sur le nom du camp, que nous n'avons pas réussi à identifier. En Libye, des lieux de rétention des migrants en transit sont appelés « connection houses ». Les prix des passages vers l'Europe sont annoncés et les détenus doivent d'une manière ou d'une autre s'acquitter de cette somme d'argent avant le départ⁵⁸.

Source : Aude Cordone, Mireille Eberhard, Mégane Réginal, Vincent Tomas, *Compte rendu d'enquête au centre d'hébergement d'urgence migrants du CASH (92000 Nanterre), géré par le Centre d'accueil et de soins hospitaliers*, réalisée le 22 mai 2017, 53 p.

Les parcours des Afghans : de multiples trajets, en passant le plus souvent par les Balkans et par la Grèce

Les parcours des Afghans avant leur arrivée en France paraissent plus variés que ceux des Soudanais. De fait, la route la plus fréquemment décrite passe par l'Iran, la Turquie, la Bulgarie, la Serbie, la Hongrie, l'Autriche et l'Italie ; mais elle n'est rapportée que par 12% des individus. Six pourcents des Afghans se dirigent, après l'Autriche, vers l'Allemagne plutôt que l'Italie. C'est la deuxième trajectoire la plus empruntée jusqu'en France.

Il est sans doute plus pertinent de relever que des pays de passage sont fréquemment cités par les Afghans : un pays des Balkans (dans 83% des cas), la Grèce, dans une proportion voisine, et l'Allemagne pour près de la moitié des individus (44%). Autour de ces trajectoires, et entre ces divers pays, s'organise une multiplicité de parcours, assez sensible, semble-t-il, aux évolutions des politiques d'accueil des migrants des États européens.

La migration de cette jeune génération d'Afghans semble s'inscrire dans la continuité des pratiques circulatoires de leurs parents. Depuis plus de trente ans, la guerre déclenchée par le coup d'État soviétique, la guerre civile qui a succédé au retrait de l'armée soviétique, la répression des talibans, ont eu comme conséquence d'importants déplacements de

⁵⁸ Renato Tomei , Chetty Rajendra, « A Youth Counter-Narrative on Trafficking and Smuggling from Africa to Europe. », *International Journal of African Renaissance Studies-Multi-, Inter-and Transdisciplinarity*, 12.2 (2017), p. 19-32 ; Rafaela Hilário Pascoal, « How Nigerian human trafficking networks use motherhood to maintain and introduce their victims into sexual exploitation. » *Journal of Trafficking, Organized Crime and Security*, vol. 3, n°1-2, 2017, p. 21.

populations, dans les pays limitrophes (Iran, Pakistan) mais aussi au-delà. Les jeunes générations circulent toutefois dans des espaces migratoires distincts, notamment européens. Surtout, ils doivent adapter leurs stratégies migratoires aux contrôles et politiques migratoires européennes et nationales. En fonction du contexte, des choix effectués et des stratégies qu'ils sont amenés à déployer tout au long de leurs déplacements pour s'adapter à des contextes toujours changeants, leurs parcours brouillent les frontières entre divers statuts (personnes déplacées de l'intérieur, réfugiés, travailleurs migrants), les mêmes personnes pouvant appartenir à diverses catégories, concurremment ou successivement⁵⁹. Le parcours d'Hendrick en est une illustration (encadré 10).

Encadré 10. Le parcours d'Hendrick (Ghazni, Iran, Turquie, Grèce, Italie, France, Danemark, Malmö, Stockholm, Guthenberg, Allemagne, Suède, France ; 2008-2015)

L'enquête a lieu aujourd'hui dans un centre d'hébergement à Romainville. Un résident noir, du nom de Salah, vient spontanément se présenter aux enquêteurs dans la salle collective. Il serre la main de l'enquêteur en le gratifiant d'un « *Bonjour monsieur* » avant de s'excuser et de sortir de la pièce, formule de politesse surprenante en cette circonstance qui fait penser au très formel « *And you, Sir ?* » qu'avait adressé un autre résident, Hendrick, pendant le repas de midi pour demander son nom à l'enquêteur.

Hendrick est justement de retour. L'enquêtrice est allée le chercher pour lui parler d'un programme d'insertion qui pourrait lui convenir. Elle lui demande si cela ne le dérange pas de raconter son histoire, sans lui demander combien de fois il a dû la raconter. Ils s'assoient tous les deux en face d'une table ; l'enquêteur, Nicolas, se tient un peu en retrait. Hendrick l'invite à se joindre à eux. Aude pose la majorité des questions, Nicolas est à la prise de notes. Voici ce que les enquêteurs ont retenu de cet entretien, synthétiquement et en V.O. (les questions quand elles n'apportent pas plus à la compréhension) :

— My name is Hendrick, I'm from Ghazni, the port (?) of Afghanistan (*Hendrick insiste à plusieurs reprises sur ce surnom, une référence possible au fait que la ville soit située au Sud du pays, la grande ville la plus proche de l'accès à la mer via le Pakistan voisin ?*). When I left I was 13. I spent one year in Iran, after that I came to Europe, Spain, France, Sweden. My mom decided I had to leave for Europe. I had two small brothers: 15 and 19, and a sister: 13. From Ghazni to Iran, I travelled with two guys, then with families, a lot of kids to that. In Iran they don't give me anything, no paper. My mother paid them to ride me to Iran. When I arrived in Iran the two guys had contact with my mother, they explained that if I stay in Iran it could be dangerous, the police could deport me back. One of them escorted me from Iran to Turkey, in Istanbul. I liked it, it's better than Afghanistan I think! I stayed there 3 or 4 months in some place, I don't remember. After that I stayed in Athens 3 or 4 months, by myself. I arrived with a lot of families, a lot of kids. After that I travelled to Italy, 21 days. I stayed two weeks or one month in France. I decided to apply for asylum in France, they told me (an afghan guy) you're too young, it's better you go to Sweden, by train, from Denmark by boat, with 9 or 12 people that travelled with me at the same time.

— From Turkey to Sweden the weather is not the same, how did you find your clothes?

— In France, the « *Social* » (*terme qui désigne vraisemblablement les travailleurs sociaux*) gave me clothes, food. After that in Sweden I don't have a passport, I don't have a ticket, from Malmö to Stockholm. I don't have a ticket, I go inside the train, they got me out of the train. I was in the jungle (forest?), with 3 or 4 guys. After that it's too boring for us, too cold. It was winter 2009. After that my

⁵⁹ Azita Bathaïe, Boro jolo ! ..., *op. cit.*

friends, one of them speaks a little bit English, they took me to the judge, they were nice, gave me clothes, food. After that I arrived to a camp, in Gothenburg. There was a lot of people from Afghanistan, Somalia, a lot of children like me. I stayed 6 months in this camp, after that they transferred me to another camp, I stayed one year, negative (asylum application) ... After that I travelled to Germany, I stayed 3 months in one camp, they took my fingerprints and sent me back to Sweden (Dublin procedure), they said you have a fingerprint in Sweden you should go back to Sweden. I met a social worker, I applied again to asylum. It was 2012, I stayed 2 and ½ years for the answer. They don't let me go to school, if you don't have a paper in Sweden you can't. And in 2015 I travelled to France...

— How did you learn English?

— I learned English from television, I learned Swedish also, and a little bit of German.

— You're strong...

— Actually, I'm tired, if it's negative again...

— Why did you come back to France?

— My first choice is France, when I came to Europe. One month, 10 days, I stayed outside, at La Chapelle. They came and tell me they have room for 21 persons, a gymnasium... Now I wait for an interview...

— And after that, you go to study?

— If I can stay in France, I go to study. Maybe social worker, maybe medicine.

— I guess you learned a lot from your travels?

— Yes, sometimes life is like this.

À la fin de l'entretien, l'enquêtrice Aude échange son téléphone avec Hendrick et lui propose de le revoir autour d'un café pour lui proposer d'intégrer un programme d'insertion qui vient en aide aux migrants. Quelques jours plus tard, Hendrick la recontacte pour l'informer de son transfert vers la ville de Nancy. Quelque peu inquiet, il se laisse libre, pourtant, de pouvoir apprécier les lieux même s'il ne veut pas quitter ses amis en France. L'observatrice essaie de le rassurer en lui expliquant que les villes hors de Paris sont agréables à vivre.

Une semaine après son arrivée, Hendrick recontacte l'enquêtrice, il est désespéré et veut retourner à Paris. Son appel téléphonique est un appel à l'aide. Les conditions d'accueil sont bien médiocres comparées à celles dont il bénéficiait dans le centre de Romainville. Est ici retranscrit un résumé de la conversation téléphonique du 19 juillet 2017.

— How are you? I am glad you called. [...] How is it in Nancy?

— Thanks [...] No it's not good. I want to come back to Paris [here] I can't invite anybody to visit me. 22 of my friends are here and I can't invite even one.

— [...] Do they give you something to eat?

— No, I have to buy everything for myself [...] Here it's like a camp.

— What do you mean a camp?

— There is a lot of people

— What is the name of the place you are living in?

— I don't know but I will let you know.

— Do you have a kitchen to cook?

—Yes, I can cook but I have to buy everything myself and I don't have much you know. [...] Yet I haven't received the money. Can you help me to come back to Paris?

Source : Aude Cordone, Nicolas Larchet, *Compte rendu d'enquête au centre d'hébergement de Romainville (93230 Romainville), géré par l'association Aurore*, réalisée le 6 juillet 2017, 34 p.

Les voisins érythréens et somaliens prennent plutôt des routes différentes

On aurait pu s'attendre à ce que, ressortissants de pays voisins, Érythréens et Somaliens rapportent des itinéraires très semblables, notamment sur le continent africain. Les premiers décrivent pour 90% d'entre eux une traversée de la Méditerranée conduisant des rives libyennes à celles de l'Italie. Les seconds ne seraient passés que pour moitié d'entre eux (52%) par la Libye, et pas toujours pour rejoindre les côtes italiennes : 42% des Somaliens auraient séjourné en Italie. Un quart des Somaliens seraient passés par la Grèce (contre 4% des Érythréens) ; plus d'un tiers (36%) auraient ensuite vécu en Europe du Nord (ce qui ne serait le cas d'aucun Érythréen).

Ces résultats doivent être pris avec précaution, notamment parce que les effectifs des Érythréens et des Somaliens sont relativement restreints et que les parcours décrits présentent plus de trous que pour d'autres groupes nationaux (encadré 11).

Encadré 11. Deux exemples d'itinéraires, d'un Érythréen et d'un Somalien

Premier extrait

L'enquêtrice rejoint un groupe de résidents sur une des terrasses où il y a des machines de musculation et une table de ping-pong. Trois résidents (deux Afghans et un Soudanais) sont assis là. Ils profitent du soleil. Deux autres (un Soudanais et un Afghan) jouent au ping-pong. On propose à l'enquêtrice de se joindre à la partie. Au fur et à mesure que le jeu avance, plusieurs résidents sortent pour fumer une cigarette, faire un peu de musculation. Un vieux résident (afghan, je pense) se fait couper les cheveux par un jeune Tibétain. On ressent fortement le sentiment d'ennui et d'attente dans la manière dont les résidents investissent cet espace. Ils tournent un peu en rond, utilisent les machines de façon peu énergique, puis s'assoient de nouveau, regardent un peu leur téléphone. Un peu comme une salle d'attente où on cherche à s'occuper l'esprit...

L'enquêtrice accoste Aman sur cette même terrasse-salle de sport. Elle l'aborde assez facilement car il était dans le groupe du cours de français auquel elle a assisté. Il était professeur de chimie en secondaire en Érythrée. Il est extrêmement maigre et petit. Il ne doit pas peser plus de 45 kg. Malgré son jeune âge (30 ans), il ressemble un peu à un vieillard. Il paraît mélancolique et fatigué. Au fur et à mesure de l'entretien, l'enquêtrice apprend qu'Aman était marié en Érythrée mais qu'il n'avait pas d'enfant. Il gagnait 20 dollars par mois et n'était pas autorisé à changer de métier. Aman dit que tout est contrôlé par l'État, et celui-ci te paie ce qu'il veut sans que tu puisses contester. L'enquêtrice ne parvient pas à savoir s'il y a un événement particulier qui l'a poussé à partir.

Il passe d'abord par l'Éthiopie. Il va ensuite au Soudan. Arrivé à la frontière du Soudan avec le Liban avec un autre groupe de réfugiés (70 personnes), ils sont kidnappés par l'armée soudanaise. Le groupe, au lieu de les amener à la police, va en Libye et se fait passer pour un convoi de réfugiés. Les soldats attaquent ensuite les passeurs pour pouvoir prendre leurs voitures et leur argent. L'armée soudanaise laisse ensuite le groupe de réfugiés au Soudan. Aman et ses compagnons reprennent ensuite la route vers la Libye mais le conducteur va extrêmement vite et ils ont un accident. Le chauffeur et trois autres personnes meurent immédiatement. Le reste du groupe est sain et sauf, mais ils sont dans le Sahel et il fait une chaleur accablante. C'est avec pudeur et tristesse qu'il indique qu'il en est arrivé à boire sa propre urine. D'autres voyageurs

meurent de déshydratation. Trois jours après l'accident, trois jours passés dans le Sahel, vingt-quatre personnes sont décédées. Au quatrième jour, une voiture transportant d'autres réfugiés passe par là et leur porte secours. Le conducteur appelle une voiture de Khartoum pour les transporter en Libye. Aman ajoute, comme pour terminer le récit de ce voyage, que son jour pour mourir n'était pas encore arrivé.

En Italie, il est forcé de donner ses empreintes. Il pensait que la prise d'empreintes n'était pas systématique et qu'on pouvait y échapper. Mais, explique Aman, depuis 2016, l'Italie a mis en place un système où les empreintes de tous les arrivants doivent être enregistrées. Si la police vient secourir un bateau, la prise d'empreintes est réalisée sur le bateau. Dans son cas, ils ont été accueillis dans un lieu entouré de clôtures de cinq mètres de hauteur et il était impossible de s'échapper de cet endroit. Il insiste sur le fait qu'on l'a forcé à donner ses empreintes, comme si c'était le moment fatal dans son parcours. Et effectivement, à la suite de cette prise d'empreintes, il est amené dans un pays où il ne veut pas aller : le Portugal.

La police le transporte en avion avec d'autres réfugiés jusqu'à Lisbonne. Il est mis dans un centre de réfugiés où il reste quatre mois. Il est extrêmement critique vis-à-vis du Portugal : « *They don't care about refugees, they just do it for money.* » Il précise en effet que les réfugiés au Portugal reçoivent 150 euros par mois, avec lesquels ils doivent payer les frais médicaux, les frais de transport. L'allocation serait supprimée au bout d'un an et demi. Or, le temps d'attente de traitement des dossiers est extrêmement long. Aman connaît des gens qui au bout d'un an n'ont toujours pas entamé leur procédure d'asile. Aman indique également qu'il a un problème à l'oreille et qu'il n'a pas pu le faire soigner là-bas car il ne pouvait pas se le permettre. Ici en France, il a rendez-vous pour voir un spécialiste en avril.

Au bout de quatre mois dans ce centre pour réfugiés au Portugal, il décide de partir. Il prend un bus jusqu'à Paris et par chance, il n'y a pas de contrôle. Il reste à la porte de la Chapelle jusqu'à ce qu'il y ait une évacuation et soit amené au centre d'hébergement de Rocquencourt. Pour lui, c'était « *comme une prison* » ; il y avait un « *garde* » qui surveillait tous leurs mouvements ; la nourriture était très mauvaise. C'étaient uniquement des conserves. Ça n'a rien avoir avec ici, précise-t-il. Des bénévoles ont d'ailleurs dénoncé les pratiques du centre, qui a été fermé depuis. C'est après cette fermeture qu'Aman a été transféré au centre de Bonnelles.

Source : Chayma Boda, Erwan Le Méner, Liliane Umubyeyi, *Compte rendu d'enquête au Monastère des Orantes (78830 Bonnelles), géré par l'association Habitat et Humanisme*, réalisée le 27 mars 2017, 30 p.

Second extrait

Une dizaine de pensionnaires de Morainvilliers emménagent aujourd'hui à Mézy. À la fin du discours d'accueil du responsable, un homme d'une vingtaine d'années vient à la rencontre de l'enquêteur assis sur la terrasse, au seuil du réfectoire. Il demande d'où viennent les nouveaux, et si l'enquêteur travaille ici. Les présentations et la conversation se font en anglais.

Mohamed vient de Somalie, pays qu'il a quitté avec son oncle. Il est passé par la Libye. Il a rejoint Lampedusa en bateau. Son oncle a péri durant la traversée de la Méditerranée. Cela fait six ans qu'il est en Europe - « *No life, no papers, no work, nothing* ». Il n'a obtenu l'asile ni en Italie ni en Allemagne. Il est venu ensuite en France, d'abord avec l'idée de rejoindre l'Angleterre. À Paris, il s'est installé avec des compatriotes à « *La Chapelle* », fin septembre 2016. Un bus l'a conduit le 27 septembre ici, à Mézy. Il a depuis fait la rencontre d'une Somalienne, de la même région que lui. Il aimerait l'épouser. Il veut aujourd'hui avoir ses papiers, travailler et obtenir un logement, en France. L'enquêteur lui conseille en rigolant d'avoir des enfants. Le demandeur d'asile acquiesce : « *In France, if you're single : nothing !* ».

Mais il ne sait pas ce qui va lui arriver. Il est sous le coup du règlement Dublin. Il pourrait être

renvoyé vers l'Italie, premier pays où il a déposé ses empreintes en entrant sur le sol de l'Union européenne. Mais il a bon espoir de faire sa vie ici.

En attendant, il ne trouve pas de travail. L'enquêteur lui parle de la Plateforme du Bâtiment, haut lieu de l'embauche à compte d'autrui de tâcherons sans-papiers. Il ne connaît pas. Sa compagne ne travaille pas non plus, bien qu'elle ait le statut de réfugiée. L'enquêteur lui parle de l'agence d'intérim Optim Emploi, dont Mohamed n'a vraisemblablement jamais entendu parler.

La conversation est écourtée par l'arrivée sur la terrasse des nouveaux pensionnaires, que l'ancien salue l'un après l'autre, avant de quitter les lieux avec un compatriote lui aussi hébergé ici : ils partent à « *La Chapelle* » retrouver d'autres compatriotes.

Source : Erwan Le Méner, Isabelle Siffert, *Compte rendu d'enquête au centre d'hébergement de Mézy (78250 Mézy-sur-Seine), géré par l'association Aurore*, réalisée le 20 avril 2017, 33 p.

Le temps écoulé entre l'arrivée en France et l'entrée dans un centre d'hébergement

Lors de leur arrivée dans les structures d'hébergement franciliennes, les migrants évacués des campements parisiens sont en France depuis un peu plus de quatre mois en moyenne, mais avec une durée médiane de 38 jours, ce qui indique l'importance de parcours plus longs en France. Ainsi, près de 8% des migrants déclarent une arrivée en France antérieure à un an (certaines valeurs extrêmes atteignant plus de dix ans).

On ne constate pas de grandes variations dans le temps de présence en France en fonction des nationalités, même si les Erythréens semblent être en France depuis un peu plus longtemps : un quart d'entre eux seraient dans l'hexagone depuis cinq mois (contre deux mois et demi pour les Soudanais, et trois mois et demi pour les Afghans) (tableau 15).

Tableau 15. Le temps écoulé entre l'arrivée en France et l'entrée en CHUM en Île-de-France

	Moyenne (en mois)	Maximum (en années)	1er quartile (en mois)	Médiane (en mois)	3ème quartile (en mois)	Effectif
Soudanais	2,8	8,2	0,4	1,0	2,3	1576
Afghans	3,6	8,8	0,6	1,6	3,5	1272
Erythréens	5,1	10,8	0,7	1,7	4,8	261
Somaliens	5,5	6,7	0,4	1,0	3,7	184
Autres pays d'Afrique	10,9	15,1	0,7	2,5	9,2	203
TOTAL	4,1	15,2	0,5	1,2	3,2	3729

Source : Bilans sanitaires réalisés auprès de personnes migrantes accueillies dans des structures d'hébergement d'Île-de-France. Traitement des données par l'Observatoire du Samusocial de Paris.

Champ : Personnes arrivées dans les structures d'hébergement entre le 2 juin 2015 et le 9 novembre 2016. Taux de non-réponse : 1,5%.

Lecture : Les Soudanais déclarent qu'il s'est écoulé en moyenne 2,8 mois entre leur arrivée en France et la date à laquelle ils ont été pris en charge dans un centre d'hébergement.

Situation administrative et parcours dans les centres d'hébergement d'urgence migrants

Dans cette partie, nous décrivons à partir de la base du GIP-HIS la situation administrative des individus mis à l'abri et leur parcours dans le dispositif d'hébergement francilien.

Rappelons que pour chaque individu, nous disposons uniquement de la dernière information enregistrée dans la base du GIP à la date du 5 juillet 2017. À ce titre :

- en cas de changement de situation, nous ne disposons pas des situations précédentes ;
- nous ne savons rien de la situation au 5 juillet des personnes qui ont quitté le dispositif et dont la situation a pu évoluer entre le jour de leur départ du centre et le 5 juillet.

La lecture des parcours dans le dispositif et des situations administratives des individus doit donc être menée en tenant compte de ces limites.

Encadré 12. Précisions sur les situations administratives des personnes présentes dans les centres le 5 juillet 2017

Les définitions des différentes situations administratives mentionnées ci-dessous sont celles communiquées par le GIP-HIS :

- **Demande d'asile à enregistrer** : toute personne ayant l'intention de faire une demande d'asile mais qui n'a, au moment de l'entretien, pas encore engagé de démarches administratives en ce sens auprès de la PADA ;
- **Demande d'asile instruite** : toute personne disposant d'une attestation de demande d'asile (ATDA).

Les situations administratives suivantes figurent dans la base, cependant nous avons fait le choix de les regrouper au sein de la catégorie « **autres** » en raison des faibles effectifs qui les composent.

- **Aucune démarche** (50 personnes) ;
- **Autre situation** : toute personne qui ne peut prétendre à l'asile. Par exemple, une personne française montée dans un bus avec les personnes migrantes et interrogée dans le centre en fera partie (62 personnes) ;
- **OQTF** : Obligation de quitter le territoire français (12 personnes) ;
- **PADA** : Plateforme d'accueil des demandeurs d'asile (54 personnes) ;
- **PADA infructueux** : Plateforme d'accueil des demandeurs d'asile, infructueux (19 personnes).

Afin de simplifier les analyses, les statuts « **Demandeur d'asile orienté vers le Dispositif national d'accueil (DNA)** » et « **Transféré en centre d'accueil et d'orientation** » dont disposent les personnes sorties du dispositif le 5 juillet 2017 ont été rassemblés sous le statut « **Orienté DNA ou CAO** ».

Par ailleurs, comme la procédure accélérée se substitue à la procédure prioritaire pour les demandes novembre 2015, les **procédures prioritaires** et les **procédures accélérées** ont été reclassées au sein de la même catégorie « **procédure accélérée** ».

Deux tiers des individus mis à l'abri entre juin 2015 et novembre 2016 ne sont plus hébergés en Île-de-France en juillet 2017

Les CHUM sont censés être des endroits provisoires et de transit. De fait, au jour de l'extraction des données du GIP-HIS, le 5 juillet 2017, seul un tiers des individus mis à l'abri entre le 2 juin 2015 et le 16 novembre 2016 se trouvent encore en centre d'hébergement d'urgence migrants (*ie.* en Île-de-France). Dans leur grande majorité (67%, soit 9 533 personnes), les personnes mises à l'abri et enregistrées sont donc sorties du dispositif francilien d'hébergement d'urgence pour migrants francilien.

Nous savons si les individus sont sortis ou pas (c'est le cas pour deux tiers de ceux qui ont été recensés par le GIP HIS sur notre période d'intérêt), cependant dans 6 cas sur 10 nous ne disposons pas de la date de sortie.

La situation des individus toujours mis à l'abri en juillet 2017 (n= 4 681)

Le tableau 16 ci-dessous détaille les différentes situations administratives (correspondant à la colonne « admin ») du tiers restant des personnes mises à l'abri entre le 2 juin 2015 et le 16 novembre 2016 : celles qui demeurent hébergées en CHUM au 5 juillet 2017.

Tableau 16. La situation administrative des personnes mises à l'abri en centre d'hébergement migrants en Île-de-France entre juin 2015 et novembre 2016 et présentes le 5 juillet 2017

Personnes présentes		
Situation administrative	Effectif	%
Non vu	104	2,2%

Demande d'asile à enregistrer	182	3,9%
Rendez-vous préfecture	1831	39,1%

Demande d'asile instruite	992	21,2%
Demandeur d'asile orienté vers le dispositif national d'accueil (DNA)	260	5,6%

Protection internationale	1115	23,8%

Autres	197	4,2%
TOTAL	4681	100%

Source : GIP-HIS - Extraction du 5 juillet 2017. Traitement des données par l'Observatoire du Samusocial de Paris.

Champ : Personnes arrivées dans les structures d'hébergement entre le 2 juin 2015 et le 9 novembre 2016.

Lecture : Parmi des personnes présentes dans le dispositif le 5 juillet 2017, 39,1% ont un rendez-vous à la Préfecture pour l'enregistrement de leur demande d'asile.

Note : L'information relative à l'issue d'une demande d'asile, à savoir si la personne a été déboutée ou non, n'est pas renseignée dans la base du GIP-HIS.

L'information centrale de ce tableau, c'est que la grande majorité des migrants encore hébergés – près de sept sur dix – sont engagés, à un stade ou un autre dans une demande d'asile. Six individus sur cent seulement n'auraient « aucune démarche » administrative en cours. Pour une large part d'entre eux (plus de quatre individus sur dix de l'effectif total), la démarche en est à ses commencements : le rendez-vous à la Préfecture, officialisant la demande d'asile, est en ligne de mire, ou la demande d'asile reste à enregistrer. Logiquement, ce sont les individus les plus récemment hébergés qui sont les premiers

concernés. Six pourcents au total attendent une place en CADA (ou ailleurs dans le dispositif national d'accueil). La demande d'asile est « instruite » pour deux résidents sur dix.

D'autre part, un quart des individus encore hébergés en juillet 2017 bénéficient déjà d'une protection internationale (du statut de réfugié ou d'une protection subsidiaire). En toute logique, cette proportion de bénéficiaires de la protection internationale est d'autant plus importante que les personnes ont été mises à l'abri lors des premières évacuations, c'est-à-dire qu'elles figurent parmi les personnes qui ont les durées de séjour les plus longues).

Notons que cette proportion est nettement plus importante que chez les migrants sortis du dispositif parisien (8%) (voir tableau 18). Comment l'expliquer ? Plusieurs hypothèses, complémentaires, peuvent être formulées :

i) Des réfugiés (qui ont ce statut ou une protection subsidiaire) ont l'intention de s'installer en région parisienne. Ils y ont des liens, des ressources, des obligations (en matière de formation ou de travail) et restent hébergés le temps de leur relogement. C'est le cas de Salman dans l'encadré 13. Dans l'enquête de terrain, des travailleurs sociaux nous ont expliqué qu'ils pouvaient fortement appuyer les projets d'installation de résidents, dont la demande d'asile n'était pas encore instruite. Avant même la décision de l'OFPRA ou de la Cour nationale du droit d'asile (CNDA), et en l'absence d'orientation rapide vers le dispositif national d'accueil ou un centre d'accueil et d'orientation⁶⁰, il y aurait donc un effet d'ancrage des réfugiés dans les centres d'hébergement franciliens ;

ii) La surreprésentation de réfugiés parmi les individus présents pourrait également indiquer un encombrement des solutions d'hébergement en province, que ce soit pour les demandeurs d'asile et, *a fortiori*, pour les réfugiés. Or, plus le temps passe en hébergement, plus les demandeurs d'asile ont de chances, toutes choses égales par ailleurs, d'y obtenir protection, et moins un déménagement peut être justifié.

iii) Des réfugiés, hébergés en hôtel, sans équipe sociale sur les lieux, demeureraient sur place faute d'orientation et d'accompagnement, comme dans le troisième extrait de l'encadré 13.

Encadré 13. Quelques portraits de réfugiés

Voici quelques portraits de réfugiés, rencontrés en hébergement. Tous n'ont pas les mêmes aspirations à demeurer sur place ou en France plus largement, et ne semblent pas s'appliquer de la même manière aux pratiques d'intégration proposées, comme les cours de français. L'apprentissage du français est sujet à des évaluations permanentes (extraits 1) et parfois inattendues (extrait 2), qui permettent de jauger des désirs d'intégration des individus. Le statut de réfugié n'est pas toujours, pas plus que la maîtrise de la langue, le signe d'un vœu d'intégration précis (extrait 3) et la condition de réfugié n'amoindrit pas toujours l'expérience de désorientation dans laquelle peuvent être plongés les migrants (extrait 4).

Premier extrait : Simba, le réfugié-modèle

Simba est assez mince mais a une allure athlétique. Un des résidents fera d'ailleurs remarquer en rigolant qu'en arrivant au centre, il faisait 20 kg et que maintenant il en pèse 80 ! Il n'a pas beaucoup de problèmes pour comprendre le français mais il s'exprime encore avec difficultés. C'est

⁶⁰ Rappelons que dans la période considérée, les CAO ne sont pas intégrés au DNA.

pour cette raison que l'enquêtrice n'obtient que des réponses laconiques.

Il vient du Darfour. Il quitte le Soudan en 2014 où il étudie le droit. Avant d'arriver en France, il passe d'abord un an en Libye où il travaille dans le bâtiment. Il traverse la Méditerranée et passe par l'Italie, à Vintimille. Il y est resté 20 jours avant d'arriver en France, en mai 2016. Il a commencé à apprendre le français il y a sept mois environ, à son arrivée à Bonnelles (il n'était pas encore reconnu comme réfugié).

Comme le dit l'enseignante de français, ses progrès sont impressionnants. Elle et un autre membre du personnel ont indiqué à l'enquêtrice qu'il ne manque pas une seule séance. Quand il y a des cours d'informatique (deux fois par semaine) donnés par la même association, il y va également. Quand il n'y a pas de cours d'informatique, il fait ses exercices, notamment avec un des ordinateurs achetés par l'association.

Il vient tout juste d'obtenir son statut. Il doit bientôt commencer une formation en bâtiment. En attendant, il s'investit donc avec détermination dans l'apprentissage du français. En fin d'après-midi, il va généralement jouer au football avec les autres résidents du centre. Le weekend, il se rend d'ordinaire à Paris ; il aime se balader à la tour Eiffel, place de la République ou dans le quartier de la Bastille ou tout simplement rendre visite à des amis.

Source : Chayma Boda, Erwan Le Méner, Liliane Umubyeyi, *Compte rendu d'enquête au Monastère des Orantes (78830 Bonnelles), géré par l'association Habitat et Humanisme*, réalisée le 27 mars 2017, 30 p.

Deuxième extrait : Un réfugié soudanais, qui voudrait, ou ne voudrait pas, travailler – qui sait ?

Bilan de santé dans le réfectoire de l'hôtel. L'homme déclare venir du Soudan. Il est arrivé en France en mars 2013. L'enquêtrice saisit que l'homme est passé par Stalingrad, qu'il a appris le français – il suivrait des cours quatre fois par semaine, mais ne peut pas tenir une conversation dans cette langue. Le trio s'y essaie, sans grand succès. L'homme estime parler « 40 » – à « 40% », précise l'interprète, avec un sourire qui se propage sur les lèvres de ses voisins. L'entretien reprend en arabe.

S'ensuit un échange sur la situation administrative et professionnelle du patient :

— L'interprète, *en français à l'infirmière* : Il peut travailler lui [l'enquêteur apprendra après coup que l'homme a le statut de réfugié].

— L'infirmière, *en arabe au patient, quelque chose comme* : Shuf « une assistante sociale » ? (Tu as vu une assistante sociale – je comprends « tu » car elle l'a tutoyé dans le court échange en français)

L'observateur apprendra plus tard que l'homme serait suivi par une assistante sociale, dans une localité éloignée du Val-d'Oise (ce qui laisse supposer qu'il a d'abord été hébergé dans ce département).

— L'infirmière : (...) Il a le droit de travailler ?

— L'interprète : Il a le droit de travailler. Mais le droit de travailler quand il ne parle pas français...

— Il parle français, un peu...

— Mm...

— *En arabe au patient* : Tu ne veux pas chercher de travail ? Appeler des amis pour avoir du travail ?

— Chercher un travail, il s'en fout. De toute façon, il est inscrit à Pôle emploi (*l'interprète dresse le rictus d'une personne qui n'est pas dupe*).

Troisième extrait : Un réfugié soudanais, voulant quitter la France

Nouvelle consultation. L'homme tend une carte vitale. L'interprète parle de « *CMU* », et lit des papiers que le patient lui tend. L'infirmière est sur son téléphone (elle envoie certainement le dossier de la consultation précédente à sa responsable). L'entretien se déroule également en arabe. Présentations. L'interprète dit à l'infirmière qu'il avait pris rendez-vous pour ses dents, mais avait été mal reçu par le soignant, qui l'a renvoyé vers un autre. « *Il dit qu'il veut quelqu'un qui le suive* ». L'enquêteur est vite concentré sur une autre consultation qui commence à la table voisine – seules paroles entendues, en français, quelques minutes plus tard : un échange où l'infirmière et l'interprète disent au patient : « *L'Allemagne et la Suède, c'est mort. L'Angleterre ? C'est mort.* » [*Le binôme traduit-il les propos de l'exilé ? ou lui donne-t-il des indications sur la route à suivre ?*].

L'infirmière reviendra sur la situation de cette personne auprès de l'enquêteur à la pause-déjeuner : « *Erwan, tu ne voudrais pas lui parler ? Lui, il veut partir d'ici. Il veut rentrer.* » (Les soignantes savent que les enquêteurs aimeraient interroger des exilés dont les parcours détonnent au milieu de ceux qu'elles rencontrent). L'« *entretien* » a lieu l'après-midi, avec l'interprète arabisante ; un entretien qui vire rapidement à un échange entre l'exilé et l'interprète, qui ne semble intentionnellement synthétiser qu'une petite partie de ce qui s'échange entre eux.

L'homme, pourtant réfugié, veut quitter la France, mais pas rentrer dans son pays d'origine, comme l'enquêteur l'avait compris. Il énonce trois raisons, en serrant son index, son majeur puis son annulaire, avec un air convaincu et une voix décidée. La première, déterminante, est qu'il a été enfermé en France, sans être jugé, comme cela lui est arrivé au Soudan, ce qui l'avait poussé à quitter le pays. En deuxième lieu, il n'est pas satisfait des conditions d'accueil : il n'est suivi par aucune assistante sociale. Et enfin, la Croix rouge se rend parfois à l'hôtel pour « *vérifier que tout le monde est là* », rapporte l'interprète, pour « *les surveiller* ». Enfin, il trouve injuste d'être traité à la même enseigne que d'autres résidents qui ont des places d'hébergement et demandent l'asile en se déclarant, de façon mensongère, soudanais (il s'agirait de Tchadiens, selon le Soudanais, ce qui confirme les propos de l'aide-ménagère interrogée par l'enquêtrice).

Extrait 4 : Un réfugié libyen sans ressources et plutôt déboussolé

Dernière consultation de la journée. L'interprète demande au patient s'il parle arabe. Un peu. Mais il dit qu'il parle italien et surtout français, à la surprise de ses interlocuteurs. La discussion se fera principalement dans cette langue. Le patient explique qu'il n'a pas assez d'argent pour manger. Il n'y pas de cuisine ici. Il est passé par La Chapelle, après avoir rallié depuis sa Libye natale l'« *Italie* » puis l'« *Allemagne* », où sa femme se trouverait à l'heure actuelle. C'est dur de se concentrer sur cet échange avec celui qui se déroule à côté, à plus haut volume.

Cet ancien journaliste serait arrivé le 14 mai 2016 dans cet hôtel. Il a, depuis lors, obtenu le statut de réfugié. Il toucherait le RSA (cela ne suscite pas la réprobation des agents du Samusocial, comme avec l'allophone de tout à l'heure – voir l'extrait 2). Mais il se plaint de ne suivre aucune formation ici, plainte répétée dans le dialogue qui suit avec la soignante :

— L'infirmière : Alors là tu me dis que tu es là depuis le 14 mai ?

— Le réfugié : Oui !

— Tu es France depuis quand ?

— 2014.

(...)

— Physiquement, comment ça va ? Tu es en forme ?

— Oui ! Ce que je veux, c'est une maison, tranquille. Une formation. Tranquiiiiiiiille.

— Oui, je comprends ! Tu as été t'inscrire au Pôle emploi ?

— Non. La CAF [qui lui verse, on peut penser, le RSA].

— (...) Donc tu viens nous voir, mais tu n'as pas de problème de santé ? Tu ne tousses pas ? Tu

ne te grattes pas ? Rien ?

- Non, ça va, avant d'évoquer, croit comprendre l'enquêteur, un épisode de gale en 2006
- Qu'est-ce que je vais faire pour toi alors ? Je n'ai pas de travail...
- Ce que je veux, c'est de l'aide. Une formation.

L'observateur manque quelques tours. Puis il est question de couverture sociale. En a-t-il une ? Ce n'est pas clair. Alors que le patient range ses papiers, l'infirmière lui demande, comme pour s'excuser ne pas pouvoir grand chose pour lui : « *On fait la tension quand même ?* » Le patient tend le bras. La mesure est bonne. L'entretien se termine.

L'infirmière propose à l'enquêteur de parler à l'ancien journaliste, de profiter qu'il parle français. Il s'assoit à sa table. Il redonne à l'enquêteur quelques informations sur son parcours. Il est passé par Stalingrad également, il a dormi sous un pont, de son arrivée en 2014 à son hébergement dans un hôtel à Limay. Il est reconnu comme réfugié depuis le 24 octobre 2015, il y a plus d'un an, montre-il en tendant sa carte de séjour.

L'enquêteur avait l'intention de l'interroger sur le voyage de la Libye à Paris, mais n'ose pas. Même blocage qu'avec le Soudanais tout à l'heure.

L'ancien journaliste n'est suivi par aucune assistante sociale, semble-t-il. Le 1er juin 2016, il a vu pour la dernière fois une « *Madame* », une assistante sociale, mais personne depuis. L'enquêteur demande à quelle « *association* » elle appartenait. La question lui échappe. Erwan égrène des noms d'opérateurs : Croix rouge, Adoma, Aurore... et tape dans le mille avec Coallia... mais n'en apprend pas plus. Il cherche une maison, du travail, ne sait pas comment s'y prendre. L'enquêteur lui écrit les coordonnées et les horaires d'ouverture d'Optim Emploi, boulevard Diderot. Il s'agit d'une société d'intérim pour des personnes en insertion, souvent orientées par des services sociaux. Il ramasse son papier, salue et quitte son interlocuteur.

Source : Erwan Le Méner, Liliane Umubyeyi, *Compte rendu d'enquête à l'hôtel Première Class (93100 Montreuil)*, réalisée le 26 janvier 2017, 12 p.

Tableau 17. Les types de procédures en fonction du statut administratif des personnes présentes dans les centres le 5 juillet 2017

	Procédure normale	Procédure accélérée	Dublin	En recours	Non renseigné	Effectif
Demande d'asile à enregistrer	10,3%	8,8%	0,0%	0,0%	0,7%	182
Rendez-vous préfecture	0,0%	0,0%	99,2%	3,4%	32,0%	1831
Demande d'asile instruite	42,4%	41,2%	0,0%	60,3%	2,9%	992
Demandeur d'asile orienté vers le dispositif national d'accueil (DNA)	11,9%	11,9%	0,2%	9,2%	1,1%	260

Protection internationale	35,3%	37,9%	0,3%	25,6%	42,2%	1115

Autres	0,1%	0,2%	0,3%	1,4%	21,1%	197
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	4577

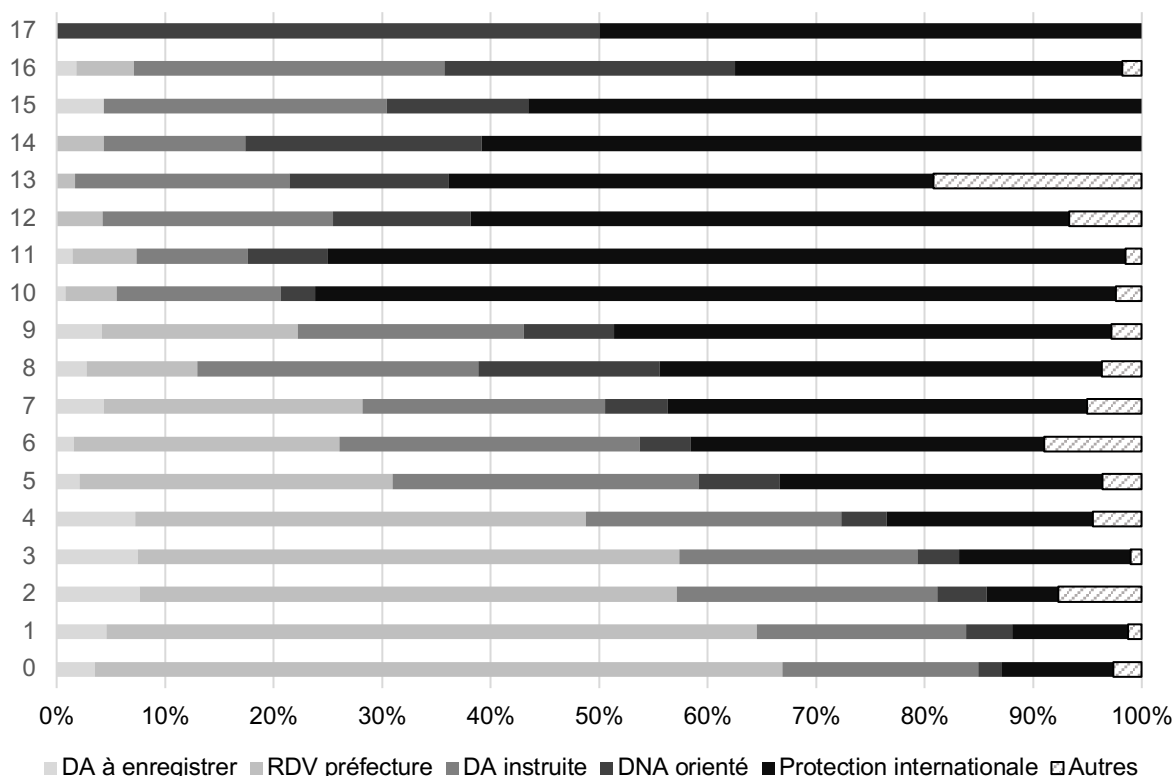
Source : GIP-HIS - Extraction du 5 juillet 2017. Traitement des données par l'Observatoire du Samusocial de Paris.

Champ : Personnes arrivées dans les structures d'hébergement entre le 2 juin 2015 et le 9 novembre 2016 et qui sont toujours présentes dans les centres le 5 juillet 2017.

Lecture : Le taux de personnes ayant un rendez-vous à la préfecture parmi les personnes dublinées est de 99,2%.

L'analyse des durées de séjour des personnes présentes dans les centres le 5 juillet 2017 conforte l'hypothèse selon laquelle plus une personne réside longtemps dans un centre, plus sa situation administrative s'améliore. En effet, alors que 10,3% des individus qui résident dans les centres depuis moins d'un mois ont obtenu la protection internationale, ce taux s'élève à 73,5% parmi les personnes présentes dans les structures d'hébergement depuis 11 à 12 mois. À l'inverse, les personnes migrantes ayant un rendez-vous à la préfecture sont proportionnellement plus nombreuses parmi celles qui séjournent depuis peu de temps dans les centres (63,4% des personnes présentes depuis moins d'un mois) que celles ayant des durées de séjour plus longues (4,8% des personnes présentes depuis 10 à 11 mois).

Figure 13. Distribution des durées de séjour (en mois) des personnes présentes le 5 juillet 2017 en fonction de leur statut administratif



Source : GIP-HIS - Extraction du 5 juillet 2017. Traitement des données par l'Observatoire du Samusocial de Paris.
 Champ : Personnes arrivées dans les structures d'hébergement entre le 2 juin 2015 et le 9 novembre 2016 et qui sont toujours présentes dans les centres le 5 juillet 2017.
 Lecture : Parmi les personnes présentes dans les centres depuis moins d'un mois, 3,5% souhaitent enregistrer une demande d'asile, 63,4% ont un rendez-vous à la préfecture, 18% ont leur demande d'asile instruite, 2,2% ont été orientés vers le Dispositif national d'accueil, 10,3% ont obtenus la protection internationale, et 2,6% ont un statut autre.

La situation des individus sortis des centres d'hébergement d'urgence migrants en juillet 2017

Parmi les 9 533 individus qui ne sont plus mis à l'abri en Île-de-France en juillet 2017, 44,8% ont été orientés par l'OFII vers le dispositif national d'accueil⁶¹ ou un CAO (tableau 18).

Presqu'autant d'individus (43,1%) ont effectué un « départ volontaire », selon la modalité de saisie qui recouvre plusieurs possibilités : un hébergé ayant quitté définitivement les lieux de son propre fait, un résident exclu après une absence injustifiée d'au moins trois jours consécutifs, ou encore un individu volatilisé dans la base de données, après fermeture du centre d'hébergement où il a été mis à l'abri. En comptant les quatre pourcents de résidents exclus, près de la moitié des individus sortis du dispositif sont donc perdus de vue (encadré 14).

Enfin, 7,7% des anciens résidents ont quitté l'hébergement avec le bénéfice d'une protection internationale, sans que l'on sache où ils sont dorénavant logés.

Tableau 18. La situation administrative des personnes mises à l'abri en CHUM en Île-de-France entre juin 2015 et novembre 2016, et n'y étant plus présentes en juillet 2017

Personnes sorties		
Situation administrative	Effectif	%
Exclu	384	4,0%
Départ volontaire	4117	43,1%
Demandeur d'asile orienté vers le dispositif national d'accueil (DNA) ou transféré en Centre d'accueil et d'orientation (CAO)	4277	44,8%
Mineur réorienté	22	0,2%
Protection internationale	733	7,7%
TOTAL	9533	100%

Source : GIP-HIS - Extraction du 5 juillet 2017. Traitement des données par l'Observatoire du Samusocial de Paris.

Champ : Personnes arrivées dans les structures d'hébergement entre le 2 juin 2015 et le 9 novembre 2016 et n'y étant plus présentes en juillet 2017

Lecture : Parmi les personnes n'étant plus présentes dans les CHUM à la date du 5 juillet 2017, 44,8% ont été orientées dans le cadre du Dispositif national d'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés ou transférées en Centre d'accueil et d'orientation.

La moitié des demandeurs d'asile mis à l'abri sont en procédure normale

Les demandeurs d'asile relèvent d'une procédure d'instruction : accélérée, normale ou Dublin. Déboutés, ils peuvent déposer un recours.

A côté de la colonne « Admin », la base du GIP-HIS renseigne ainsi la « Procédure » administrative dont dépendent les résidents (tableau 19) – notons que l'information manque pour un tiers des effectifs observés.

Dans la période d'étude, un tiers des demandeurs d'asile sortis des centres sont en procédure normale, condition nécessaire d'orientation dans le dispositif national d'asile (hors centre d'accueil et d'orientation), et notamment en CADA où la prise en charge est réputée

⁶¹ Elles ont alors été orientées vers un centre d'accueil des demandeurs d'asile (CADA), un hébergement d'urgence (HUDA) ou en accueil temporaire Service de l'Asile, un dispositif d'hébergement et de suivi géré par Adoma.

plus favorable aux requérants. Le reste de ces demandeurs d'asile bénéficie d'une procédure *a priori* moins favorable (voir encadré 14) : en procédure accélérée (13,2%), en recours après avoir été déboutés (3,7%) ou soumis au règlement Dublin III et à ce titre censés rejoindre l'État de l'Union compétent pour instruire leur demande d'asile (6,2%).

La comparaison entre les différents statuts administratifs des personnes qui ne se trouvent plus dans les structures d'hébergement en juillet 2017 et le type de procédure d'asile auquel répond leur dossier semble montrer les effets du type de procédure sur l'aboutissement de la demande d'asile. Les personnes en procédure normale sont proportionnellement plus nombreuses à avoir été orientées vers le DNA ou transférées en CAO (81,6% vs 63,9%) et sont moins nombreuses parmi les départs volontaires que les autres (8,8% contre 22%).

Par ailleurs, près de 8 dublinés sur 10 sont classés parmi les départs volontaires.

Ainsi, les individus les moins protégés du fait de leur statut administratif se retrouvent parmi ceux qui possèdent les statuts de sortie les plus précaires.

Tableau 19. Les situations administratives selon le type de procédure d'asile des personnes n'étant plus dans les centres en juillet 2017

	Procédure normale	Procédure accélérée	Dublin	En recours	Non renseigné	Effectif
Exclu	1,6%	3,2%	7,7%	4,9%	5,8%	384
Départ volontaire	8,8%	22,0%	78,7%	42,4%	74,7%	4117
<hr style="border-top: 1px dashed black;"/>						
Demandeur d'asile orienté vers le DNA ou transféré en CAO	81,6%	63,9%	13,3%	44,4%	11,5%	4277
Mineur réorienté	0%	0%	0%	0%	0,6%	22
<hr style="border-top: 1px dashed black;"/>						
Protection internationale	8,0%	10,8%	0,3%	8,3%	7,5%	733
TOTAL	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	9533
Effectif	3411	1264	595	349	3914	9533

Source : GIP-HIS - Extraction du 5 juillet 2017. Traitement des données par l'Observatoire du Samusocial de Paris.

Champ : Personnes arrivées dans les structures d'hébergement entre le 2 juin 2015 et le 9 novembre 2016, et qui n'y étant plus présentes en juillet 2017

Lecture : Parmi les personnes ayant été orienté vers le Dispositif national d'asile ou transférées en CAO, 81,6% sont en procédure normale, 63,9% sont en procédure accélérée, 13,3% sont en procédure Dublin, 44,4% sont en recours après avoir été déboutées, et pour 11,5% d'entre elles le type de procédure n'est pas renseigné.

Encadré 14. Perdre de vue des pensionnaires

Centre d'hébergement de Mézy-sur-Seine, avril 2017. Le centre doit loger de nouveaux pensionnaires. Il doit au préalable libérer des places, 19 dans un premier temps. Les plus anciens des résidents – présents depuis au moins six mois, jusqu'à un an et demi pour certains, sont visés. Une réunion d'information a visiblement eu lieu il y a quelques jours, comme l'indique une feuille A4 placardée dans les couloirs du bâtiment d'hébergement. La Préfecture, dicit le chef de service, a trouvé des places dans d'autres centres du département. Sur l'affiche, la localisation se présente autrement : ces centres, précise l'écriteau, sont « près de Paris ».



« 19 places libres. Dans 5 Centres d'Hébergement, près de Paris : St Germain en Laye, Triel, Sartrouville, Conflans. Places à prendre avant le 29 avril 2017. Information : Vendredi 14 avril 2017 Dans le réfectoire 14h-16h » (Feuille A4 scotchée sur dans les couloirs ou sur les portes d'ascenseur du bâtiment principal, où se trouvent les studios.)

Un premier départ doit avoir lieu aujourd'hui, apprend incidemment l'enquêteur alors en train de prendre des notes dans le bureau d'accueil. Nadine, qui est agent hôtelier, doit être à Sartrouville à 14h. Elle accepte qu'Erwan l'accompagne, d'autant que le GPS du téléphone de l'enquêteur fonctionne, contrairement à celui de la salariée.

A 13h35, l'agent sonne le départ. Un résident est au rendez-vous, un réfugié soudanais d'environ cinquante ans, vêtu d'un pantalon clair et de chaussures de sport, coiffé d'une casquette gavroche beige, que l'enquêteur avait croisé le matin dans la cour et pris pour un agent d'accueil. L'homme, « toujours ponctuel » dira l'accompagnatrice, était en fait prêt à partir depuis le matin. Mais deux passagers manquent à l'appel : un homme qui rentrerait de week-end le lendemain, un autre qui n'a pas justifié son absence (l'agent hôtelier ne demande d'ailleurs pas à l'homme présent s'il sait la raison de l'absence de son compatriote).

L'homme met ses affaires dans le coffre (une sacoche d'ordinateur, un sac à dos, un autre de sport, une petite valise à roulettes). Il s'assoit à l'arrière de l'utilitaire. Tout au long du trajet d'une quarantaine de minutes en direction de Sartrouville, vers un centre qu'elle ne connaît pas, la salariée et l'observateur discutent, sans adresser la parole à leur voisin.

Le départ est imposé au centre. Plus généralement, les résidents qui ont passé six mois à Mézy vont devoir quitter la structure. « C'est la règle. On n'a pas le choix », commente la conductrice, qui n'est « qu'à moitié d'accord avec ça ». Dans le cas du passager, la décision est difficile à justifier : l'homme « calme », « sérieux », « fait tout ce qu'on lui demande ». Il ne cause aucun problème. Pourquoi le changer d'établissement ?

Le centre d'hébergement est situé dans la zone commerciale de Sartrouville. Comme ailleurs, le Groupe SOS loue des chambres d'hôtel pour y installer des migrants et son équipe sociale. Ici, ce n'est pas un Formule 1 mais un établissement de même gamme (deux étoiles), de bien piètre qualité à en croire les avis unanimes de voyageurs trouvés sur Internet. L'observation succincte (entrée, escaliers vers le premier et le second étage, couloirs et chambre) ne permettra pas de démentir la critique : « *Voyageur, passe ton chemin !* » – mais l'observation faite sur place quelques semaines plus tard invitera à nuancer cette évaluation, du point de vue des migrants qui y sont hébergés en tout cas.

On accède au bâtiment par un parking grillagé. Des hommes discutent au soleil sur quelques mètres carrés de pelouses près de l'entrée. Au rez-de-jardin, une femme maigre d'une quarantaine d'années accueille les visiteurs et les accompagnent « *là-haut* », au premier étage, vers le « *centre* ». Une odeur âcre imprègne le corridor qui conduit aux bureaux des travailleurs sociaux.



L'ancien hôtel reconverti en centre d'hébergement, vu depuis le parking où le réfugié et l'accompagnatrice sortent les affaires du premier de la fourgonnette

Mélanie (la travailleuse sociale qui nous reçoit) s'attendait à l'arrivée de deux personnes, en provenance de Morainvilliers. Mais qu'une personne manque à l'appel et que l'on vienne de Mézy ne pose pas problème. Nadine explique que le résident qui avait prévenu de son absence sera conduit ici demain. Elle présente le nouveau venu comme un homme « *sérieux* », « *sage* », qui ne « *fera pas de problèmes* ». De fait, l'homme qui patiente au seuil du bureau est comme tenu à l'écart de la conversation. On ne s'adresse pas non plus à lui quand on propose une boisson chaude aux visiteurs qui l'accompagnent. Impression gênante pour l'observateur, qui propose son café au taiseux, qui décline, mais gênante peut-être pour lui seul. Le chef de service, Adil Aderrar, vient saluer le nouveau venu et ses accompagnateurs, mais il n'échange pas un mot de plus avec son hôte (alors qu'il pale comme lui arabe). Le moment n'est assurément pas chaleureux, pris dans le va-et-vient des pensionnaires de l'hôtel auprès des travailleurs sociaux, mais il n'est pas sûr qu'il soit particulièrement froid ou déplaisant pour l'accompagnatrice ou l'étranger qui attend les instructions à suivre, sans ciller.

La travailleuse sociale dit à l'accompagnatrice que les deux lits disponibles se trouvent dans des chambres triples - les deux seules chambrées pour trois de l'hôtel. Nadine demande s'il n'y a pas de place dans une chambre double. Négatif. Dans l'une des triples dorment des Afghans, dans l'autre des Soudanais. Nadine suggère de loger le nouveau avec ses compatriotes. Il ira où il y a de la place, répond la travailleuse sociale, cette fois peu avenante. Nadine explique qu'il serait tout de même mieux avec des Soudanais, avec qui il a l'habitude de partager sa chambre avec des compatriotes. Elle lui dit en arabe, pour ce que j'en comprends, l'air gêné mais qui se veut rassurant, qu'il dormira dans une chambre de trois (*tata*). L'homme enregistre, silencieusement.

La travailleuse sociale ouvre le chemin vers ladite chambre, qui est au deuxième étage. Odeur de poisson dans l'escalier – « *presqu'aussi désagréable que les oeufs au micro-onde* » rigolera une autre travailleuse sociale.

La chambre ne doit guère faire plus que les neuf mètres carrés, en deçà desquels l'hébergement ne peut en principe se faire pour plus de deux personnes. Un lit est coincé contre le mur de la fenêtre. Deux couchages superposés sont installés en angle droit. Une serviette et une couverture pliées indiquent l'emplacement du nouveau locataire sur le lit du dessus. Quelques mouchoirs et restes de nourritures traînent sur une petite table à l'entrée. « *Les mecs n'ont pas fait le ménage* », déplore la travailleuse sociale. Les affaires des occupants dépassent sous les lits. Il n'y a pas d'armoire ou de placard. L'agent hôtelier de Mézy est déconfite. La travailleuse sociale est gênée mais n'y peut rien :

— C'est comme ça ici.

— Chez nous, la salle de bain est plus grande que la chambre ici !

Nadine essaie longuement de calmer le jobard. Mais l'homme refuse de rester plus longtemps, pas dans une pièce si étroite, avec des inconnus qui ne lui ont même pas préparé la place. Il demande qu'on le conduise à la gare, pour qu'il rejoigne Paris. L'accompagnatrice explique tout cela à la travailleuse sociale, qui quitte la pièce, embarrassée, pour informer son chef de service.

Retour en voiture pour l'équipage en provenance de Mézy-sur-Seine, direction la gare RER de Sartrouville. L'enquêteur propose à la conductrice de demander au passager ce qu'il va faire désormais :

— Il part à l'aventure.

— A l'aventure, c'est-à-dire ?

— C'est le mot qu'il a employé. Il va aller à Paris. Peut-être qu'il trouvera un copain pour l'héberger ou une place dans un foyer, si des copains arrivent à le faire rentrer ?

La fourgonnette est désormais stationnée près de la gare. Avant de quitter le réfugié, l'accompagnatrice lui demande son numéro de téléphone. Si elle trouve une autre solution d'hébergement, elle l'appelle.



Le réfugié chargé de bagages se dirige vers l'entrée de la gare RER

Les deux accompagnateurs rebroussement chemin vers Mézy-sur-Seine. Nadine encaisse difficilement la situation. Pourquoi a-t-il fallu faire sortir du centre cet homme sérieux, à l'heure à chaque rendez-vous, suivant toutes les démarches entreprises pour lui ? L'agent hôtelier espère pouvoir lui trouver une place dans un « foyer ». Elle compte se renseigner sur un établissement des Mureaux, devant lequel

on passe (visiblement un foyer de travailleurs migrants). Elle espère que son chef trouvera une solution. Elle rumine ce qui vient de se passer : la chambre minuscule, l'absence de rangements, l'absence de cuisine – rien à voir avec le centre de Mézy. Nadine, qui doit entamer une formation d'éducateur, considère que la principale difficulté de son travail est de trouver la bonne distance avec les personnes aidées. « *On s'attache aux gens (...) Quand ils partent, c'est pas toujours facile* », expliquait-elle à l'aller.

De retour au centre, la « décision » du réfugié fait le tour de l'équipe. Dans le bureau d'accueil, trois agents hôteliers du roulement de l'après-midi interrogent leur collègue (l'observateur écoute l'essentiel de la conversation à l'autre bout de la pièce, où il examine le cahier de liaison des équipes de jour et de nuit).

— Collègue n°1 de Nadine : C'est le daron qui a pas voulu de la chambre ?

— Nadine : Oui, c'est le daron.

— Il est con. Il aurait dû rentrer ici. On aurait pu lui trouver une place pour une nuit ou deux. Ses copains l'auraient laissé rentrer.

L'accompagnatrice a beau rapporter que la chambre était minuscule et que le centre n'était pas franchement accueillant, les uns et les autres déplorent le « choix » de l'ancien pensionnaire, vu comme un coup de tête. Si l'homme se retrouve à la rue, il ne pourra s'en prendre qu'à lui-même, avance un autre agent. L'homme âgé d'une vingtaine d'années motive son jugement : « *Moi, quand je suis venu en France, je suis venu tout seul. J'ai dû me débrouiller pour tout ! Faut savoir ce qu'on veut. Faut être courageux !* ». Sa collègue précise que l'ancien résident n'avait pas demandé à partir, qu'il ne posait aucun problème et que sa décision aurait peut-être été différente s'il n'avait pas d'abord vécu ici, s'il avait été d'emblée conduit à Sartrouville. « *Peut-être* », répond avec modération le jeune agent hôtelier.

La dernière réaction enregistrée est celle du chef de service. En voiture, sur le chemin du retour vers Mézy, il avait recontacté sa collègue, qui avait essayé plusieurs fois de le joindre, sans succès (il était en réunion d'analyse de la pratique). Il avait alors salué le « *courage* » du réfugié qui a « *choisi* » de reprendre son propre chemin et celui de la future monitrice, confrontée à cette situation difficile. Il avait surtout paru conforter sa collègue : la situation était bel et bien indémêlable. Mais quelques heures plus tard, alors que la journée de travail se termine, le responsable revient avec l'enquêteur sur ce moment. Il lui demande à si la chambre proposée Sartrouville était si exiguë qu'on le lui a dit. La « *décision* » du réfugié n'est pas étonnante. Le chef de service a l'impression d'avoir été floué – « *Je crois que je me suis fait avoir* ».

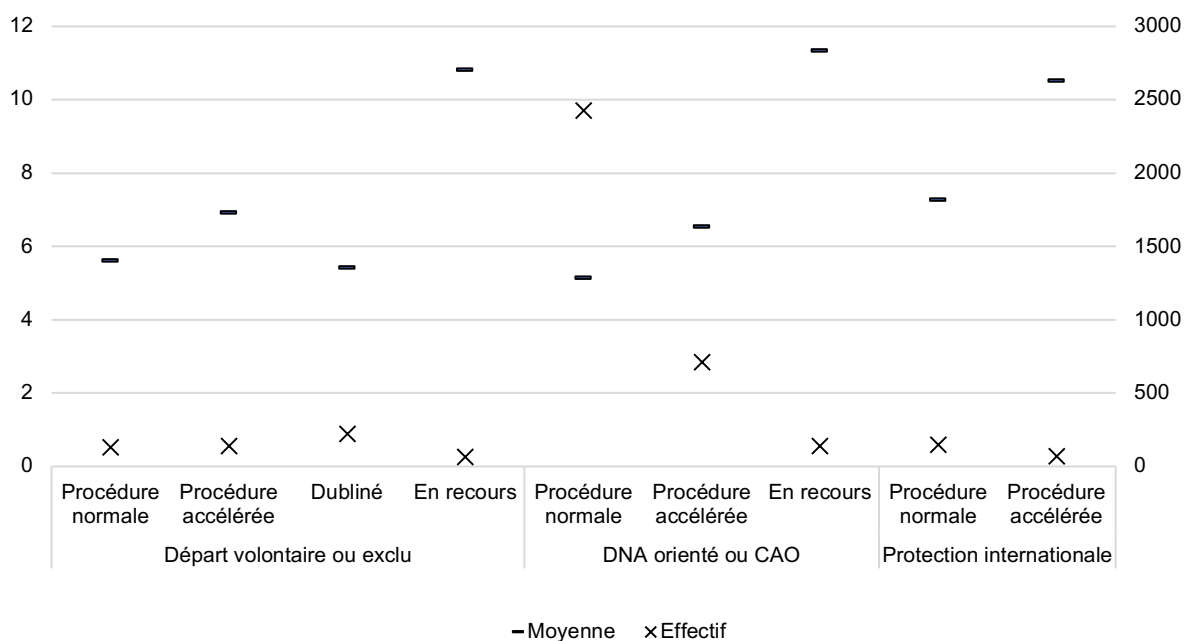
Il a accepté d'organiser des départs, mais il se retrouve pour ainsi dire obligé de mettre à la porte des habitués, qui n'ont rien demandé, sans même savoir où il les dirige. Les 19 places libres, on ne les lui a communiquées qu'il y a quelques jours et il ne connaît aucun des établissements de destination. Il craint aussi les conséquences néfastes d'orientations ratées.

Source : Erwan Le Méner, Isabelle Siffert, *Compte rendu d'enquête au centre d'hébergement de Mézy (78250 Mézy-sur-Seine), géré par l'association Aurore*, réalisée le 20 avril 2017, 33 p.

Le temps de prise en charge dans le dispositif d'hébergement francilien

Les demandeurs d'asile affectés en procédure accélérée semblent défavorisés par rapport à ceux qui sont en procédure normale : le temps d'attente moyen avant d'être orientés vers le DNA ou en CAO est pour eux plus long (7 mois vs 5 mois), ainsi que le temps pour obtenir une protection internationale (11 mois contre 7 mois).

Figure 14. Durée de séjour moyenne (en mois) des personnes ne résidant plus dans les structures d'hébergement en juillet 2017 selon le statut administratif et le type de procédure



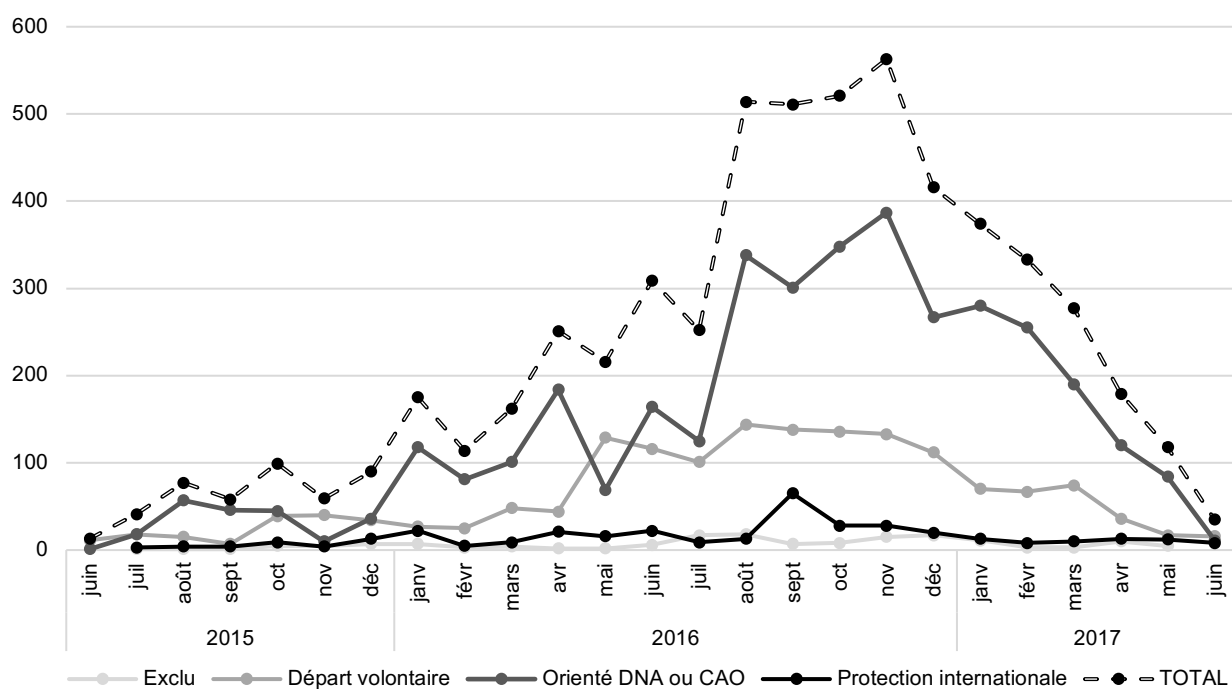
Source : GIP-HIS - Extraction du 5 juillet 2017. Traitement des données par l'Observatoire du Samusocial de Paris.

Champ : Personnes arrivées dans les structures d'hébergement entre le 2 juin 2015 et le 9 novembre 2016, et n'y étant plus présentes en juillet 2017.

Lecture : On décompte 130 personnes en départ volontaire ou exclues en procédure normale. En moyenne, elles ont été hébergées dans le dernier centre qu'elles ont fréquenté 5,6 mois.

La figure 15 aborde d'une autre manière la question de l'issue de l'hébergement. Elle représente, entre juin 2015 et juin 2017, les effectifs sortants des hébergements pour migrants en Ile-de-France et distingue différents motifs de sortie. Les pics des sorties correspondent à des évacuations (voir la chronologie des évacuations dans le tableau 1 en introduction). Le plus gros pic correspond au démantèlement de la jungle de Calais et à la constitution des gros campements parisiens fin 2016. Les départs volontaires et les exclusions ne sont pas particulièrement plus fréquents à l'approche des évacuations. À ces moments-là cependant, on constate une hausse significative des personnes orientées dans le DNA ou transférées en CAO, ce qui permet de libérer de nombreuses places afin de gérer l'afflux massif de personnes migrantes dans le dispositif à cette période. En d'autres termes, quand des campements se reconstituent et en préparation des évacuations, des places se libèrent en Ile-de-France, par une hausse des orientation en province (et non par une progression des départs furtifs des centres d'hébergement).

Figure 15. Distribution des sortants d'hébergements migrants franciliens selon leur statut administratif (juin 2015-juin 2017)



Source : GIP-HIS - Extraction du 5 juillet 2017. Traitement des données par l'Observatoire du Samusocial de Paris.

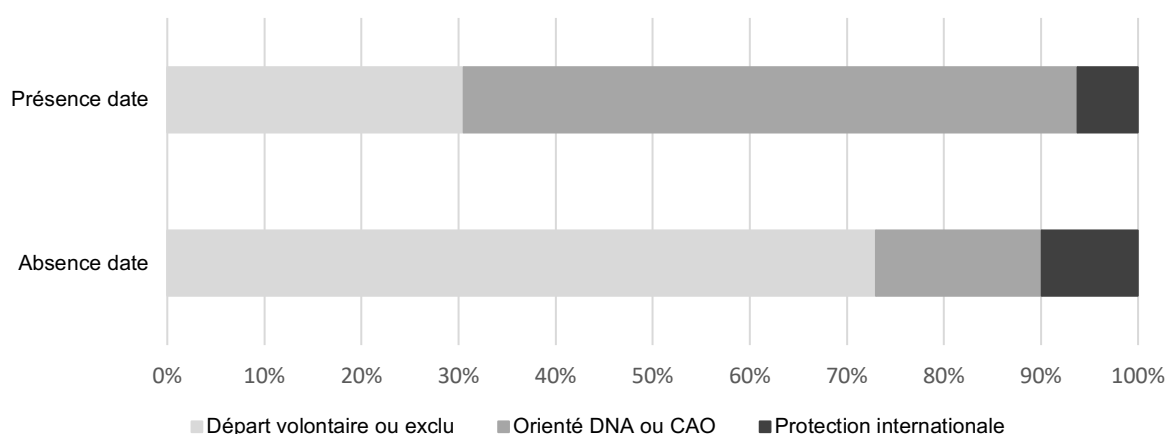
Champ : Personnes arrivées dans les structures d'hébergement entre le 2 juin 2015 et le 9 novembre 2016, et n'y étant plus présentes en juillet 2017.

Lecture : En juin 2015, on décompte 11 départs volontaires et 1 orienté DNA, soit un total de 12 personnes sorties des centres.

Encadré 15. Le profil des personnes n'étant plus présents dans les centres en juillet 2017 pour qui la date de sortie est méconnue

La date de sortie des personnes n'est pas renseignée dans un tiers des cas. Une comparaison du profil administratif des personnes associées à une date de sortie et de celles qui ne le sont pas montre que dans la grande majorité des cas (73%), les personnes pour qui la date de sortie est méconnue sont en départ volontaire ou exclues (figure 16).

Figure 16. Distribution du statut administratif des personnes n'étant plus dans les structures d'hébergement en 2017 selon le statut de leur date de sortie (absence présence de date)



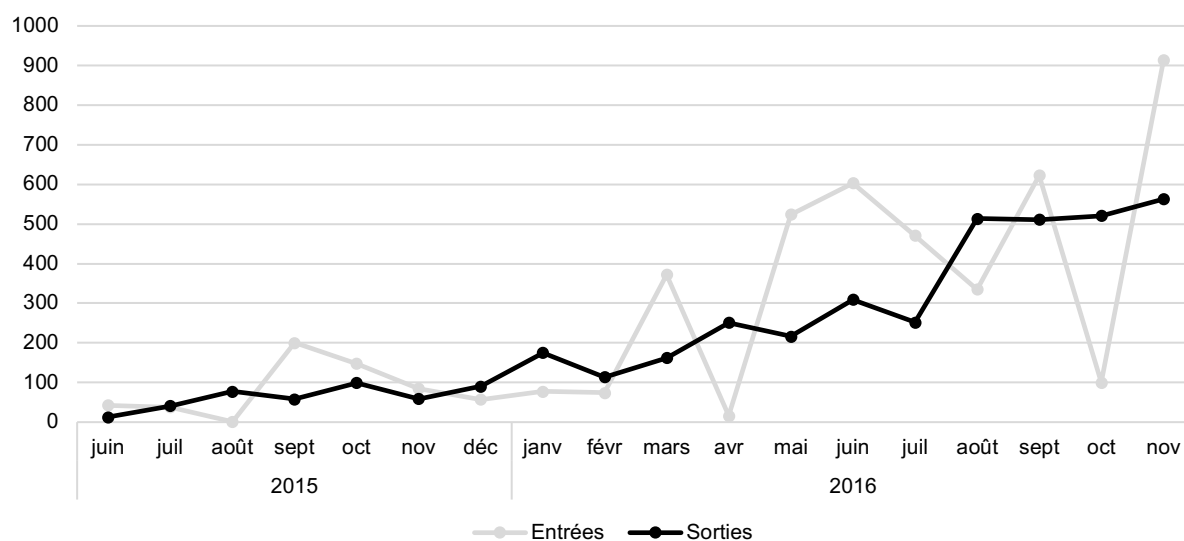
Source : GIP-HIS - Extraction du 5 juillet 2017. Traitement des données par l'Observatoire du Samusocial de Paris.

Champ : Personnes arrivées dans les structures d'hébergement entre le 2 juin 2015 et le 9 novembre 2016, et n'y étant plus présentes en juillet 2017.

Lecture : Les personnes pour lesquelles une date de sortie est renseignée sont dans 30,5% des cas en départ volontaire ou été exclues, 63,2% ont été orientées vers le DNA ou en CAO, et 6,2% ont obtenu la protection internationale.

Entre le 2 juin 2015, date de la première évacuation, et le 10 novembre 2016, le nombre de personnes sortant chaque mois des centres d'hébergement dans lesquels elles étaient hébergées est en augmentation constante, jusqu'à atteindre son maximum (563 entrées) juste avant l'ouverture du CPA. Le nombre d'entrées est quant à lui variable selon les décisions d'évacuation des campements. Cependant le pic est atteint, comme pour les sorties, début novembre : 914 personnes quittent leur centre d'hébergement.

Figure 17. Distribution du nombre d'entrées et de sortie entre le 2 juin 2016 et l'ouverture du CPA le 10 novembre 2016



Source : GIP-HIS - Extraction du 5 juillet 2017. Traitement des données par l'Observatoire du Samusocial de Paris.

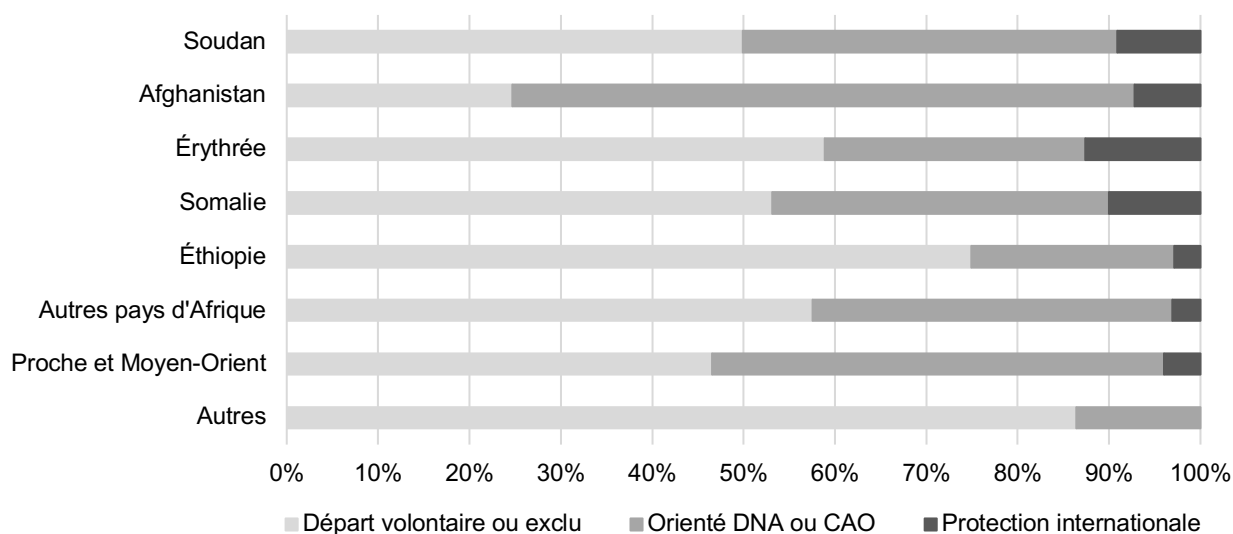
Champ : Personnes arrivées dans les structures d'hébergement entre le 2 juin 2015 et le 9 novembre 2016, et n'y étant plus présentes en juillet 2017.

Lecture : En juin 2015, 43 personnes sont entrées dans un centre d'hébergement et 13 personnes sont sorties de la structure d'hébergement dans lesquelles elles étaient hébergées.

Le taux de présence dans les centres au 5 juillet 2017 ne varie pas fortement selon les contingents nationaux d'hébergés considérés, comme le montre le tableau 20. Ce sont les Soudanais et les Somaliens qui sont les plus nombreux encore présents (36%), suivis des Afghans (33%) et des Érythréens (26%), parmi les personnes encore hébergées. Notons que les Érythréens encore hébergés en Île-de-France ont plus fréquemment que d'autres étrangers obtenu une protection internationale (dans 39% des cas, contre 37% des Somaliens et 21% des Soudanais).

Les personnes originaires d'Éthiopie sont, proportionnellement, les plus nombreuses à être « perdues de vue » : les trois quarts d'entre elles le sont, contre un quart des Afghans. Ces derniers sont en revanche ceux qui ont le plus souvent été orientés par l'OFII dans le dispositif national d'asile : près de sept Afghans sortis du dispositif sur dix ont ainsi été réorientés, contre quatre Soudanais ou Somaliens sur dix, et un peu plus de deux Éthiopiens sur dix (figure 18, voir le détail par pays en annexe 6).

Figure 18. Les origines géographiques des personnes n'étant plus présentes dans les centres en juillet 2017 en fonction de leur statut administratif



Source : GIP-HIS - Extraction du 5 juillet 2017. Traitement des données par l'Observatoire du Samusocial de Paris.

Champ : Personnes arrivées dans les structures d'hébergement entre le 2 juin 2015 et le 9 novembre 2016, et n'y étant plus présentes en juillet 2017.

Lecture : Dans 49,9% des cas, les soudanais sortis des centres sont en départ volontaire ou exclus, 41% ont été orientés dans le DNA ou en CAO, et 9,1% ont obtenu la protection internationale.

Au total (*i.e.* absents comme encore présents inclus), au moins 14% des personnes enregistrées dans la base du GIP-HIS ont obtenu la protection internationale à la date du 5 juillet 2017 (la distinction entre réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire n'apparaît pas dans l'enregistrement fourni)⁶². Ce sont les individus originaires de la Corne de l'Afrique, de Somalie (20%) et d'Érythrée (19%) qui, à la date du 5 juillet 2017, ont le plus souvent obtenu cette protection internationale, suivis des Afghans (15%) et des Soudanais (13%). Les Éthiopiens sont à part : seuls 3% d'entre eux ont obtenu une protection internationale.

⁶² Ces taux ne prennent toutefois pas en compte les personnes sorties des CHUM dont la situation aurait pu évoluer favorablement entre leur sortie et le 5 juillet 2017. Il ne rend pas non plus compte du temps passé dans les CHUM.

Tableau 20. Le devenir dans le dispositif selon la nationalité à la date du 5 juillet 2017

	Personnes présentes			Personnes sorties			Titulaires de la Protection internationale
	Titulaires de la Protection internationale	Perdus de vue	TOTAL	Orientées	Titulaires de la Protection internationale	TOTAL	TOTAL
Soudan	21%	50%	36%	41%	9%	64%	13%
Afghanistan	31%	25%	33%	68%	7%	67%	15%
Érythrée	39%	59%	26%	29%	13%	74%	19%
Autre Afrique	6%	57%	30%	40%	3%	70%	4%
Somalie	37%	53%	36%	37%	10%	64%	20%
Éthiopie	2%	75%	31%	22%	3%	69%	3%
Proche et Moyen-Orient	6%	47%	30%	49%	4%	70%	5%
Autres	0%	86%	26%	14%	0%	74%	0%
TOTAL	24%	47%	33%	45%	8%	67%	14%

Source : GIP-HIS - Extraction du 5 juillet 2017. Traitement des données par l'Observatoire du Samusocial de Paris.

Champ : Personnes arrivées dans les structures d'hébergement entre le 2 juin 2015 et le 9 novembre 2016. Taux de non-réponse : 4,7%.

Lecture : Parmi les personnes originaires du Soudan, 36% sont encore présentes dans les centres, parmi lesquelles 21% ont obtenu une protection internationale. Parmi les personnes originaires d'Afghanistan, 67% ne sont plus présentes dans les centres, parmi lesquelles 25% sont perdues de vue, 68% ont été orientées par l'OFII et 7% avaient obtenu une protection internationale.

Notes : Le terme « perdus de vue » désigne les personnes ayant volontairement quitté le centre ou ayant été exclues. La catégorie « orientées » comprend les personnes sorties du centre après avoir été orientées par l'OFII vers un autre dispositif du dispositif national d'accueil (DNA) : les Centres d'accueil des demandeurs d'asile (CADA), les Hébergements d'urgence des demandeurs d'asile (HUDA), les Accueils temporaires service de l'asile (AT-SA), ou les Centres d'accueil et d'orientation (CAO).

La part de données manquantes incite à la prudence. Toutefois, il ressort du tableau 21 que les Soudanais, pour lesquels les valeurs manquantes se comptent dans des proportions comparables à la moyenne (34%, contre 32% en moyenne), sont beaucoup plus fréquemment en procédure Dublin que les Afghans.

Tableau 21. Les types de procédures administratives selon la nationalité des demandeurs d'asile

	Procédure normale	Procédure accélérée	Dublin	En recours	TOTAL	Effectif	Taux de non-réponse
Soudan	40%	21%	1%	20%	100%	952	19%
Afghanistan	63%	24%	0%	5%	100%	844	8,3%
Érythrée	20%	29%	0%	15%	100%	182	36%
Somalie	17%	30%	0%	16%	100%	174	37%
Éthiopie	53%	28%	0%	10%	100%	40	10%
Proche et Moyen-Orient	55%	27%	0%	12%	100%	67	6%
Pakistan	52%	29%	0%	14%	100%	42	5%
Syrie	56%	33%	0%	0%	100%	9	11%
Autres	100%	0%	0%	0%	100%	1	0%

Source : GIP-HIS - Extraction du 5 juillet 2017. Traitement des données par l'Observatoire du Samusocial de Paris.

Champ : Personnes arrivées dans les structures d'hébergement entre le 2 juin 2015 et le 9 novembre 2016, dont la demande d'asile est instruite, qui ont été orientées vers le DNA ou qui ont obtenu la protection internationale.

Lecture : Dans 40% des cas, les Soudanais sont en procédure normale.

Encadré 16. La désorientation de ceux à qui l'asile se refuse en France

Premier extrait : Amin, dubliné, renvoyé en Suède, malgré lui, malgré les refus passés de l'Etat suédois de lui accorder asile, rencontré dans le centre Coallia de Créteil.

L'enquêtrice a passé plusieurs heures en compagnie d'Amin, la quarantaine. Il a vécu deux ans et demi en Suède. C'est lui qui demande à parler à l'enquêtrice lorsqu'il l'aperçoit assise dans le bureau des agents de sécurité. Il décrit à l'enquêtrice son logement en Suède « *bien mieux qu'ici* ». En effet, c'est sans comparaison avec ce centre : il avait sa propre cuisine et ses toilettes.

Amin est en procédure Dublin. On veut le renvoyer en Suède, alors même que son dossier a été rejeté par plusieurs instances là-bas : par l'Immigration, par le Tribunal administratif de l'Immigration, par la Haute Cour de Stockholm, puis il a reçu une injonction de sortie de territoire « *no right to stay warning* ».

Aujourd'hui, Amin est dépressif, dit l'équipe sociale. Il est suivi par un psychiatre toutes les semaines qui lui donne des médicaments, notamment des somnifères pour dormir. « *C'est très dur de rester ici, seul dans la chambre fermée. Je stresse beaucoup, et j'ai toutes ces pensées dans la tête qui sont insupportables. Quand je n'arrive plus à supporter les conditions dans lesquelles je suis ici, quand c'est trop dur, j'essaie de me rappeler pourquoi je suis là.* »

Il ne sait pas où est sa famille. En Suède puis en France, il a contacté la Croix Rouge pour qu'ils l'aident à la retrouver.

Source : Chayma Boda, Aude Cordone, *Compte rendu d'enquête à l'ancien centre de tri postal (94000 Créteil), géré par Coallia*, réalisée le 14 avril 2017, 67 p.

Second extrait : Moussa, un Tchadien débouté suivi pour des troubles psychologiques

Après avoir passé la fin de matinée avec les agents hôteliers, l'enquêtrice se pose un instant dans le couloir attenant au réfectoire, dans lequel circulent certains résidents. Un pensionnaire y est également assis, adossé au mur. Les deux commencent à discuter, dans un mélange de français et d'anglais. Le résident s'appelle Moussa. Il est tchadien. Il est arrivé en France en 2015. A l'été

2015, il est sur le campement installé à la gare d'Austerlitz, et fait partie des premiers résidents évacués au centre de Mézy, le 17 septembre 2015. Moussa apprécie l'accueil réservé. Sur place, il s'est fait des amis, mais il est démoralisé qu'on lui refuse obstinément l'asile. « *L'OFII négative, la demande d'asile, négative, tout négative* » explique-t-il à l'enquêtrice.

Au cours de la discussion arrive l'agent hôtelière Nadine, pour rappeler au résident son rendez-vous le jeudi suivant à la permanence d'accès aux soins de Meulan. Elle lui demande s'il a bien pris son traitement, et les deux s'engagent dans une discussion en arabe. Puis Nadine se tourne vers l'enquêtrice pour lui expliquer la situation.

Moussa est un résident présent depuis longtemps, dont la demande d'asile a été déboutée plusieurs fois. « *Il n'a pas de chance* ». Puis il a été « *un peu oublié de l'équipe* », qui l'équipe a beaucoup changé. On le voyait moins, et « *son dossier est resté en stand-by* ». Le résident a alors sombré dans « *un genre de dépression* », comme l'ont remarqué les agents. Moussa a vu un psychiatre qui a identifié que le résident faisait un cauchemar récurrent dans lequel il se retrouvait enterré. Il lui a prescrit des antidépresseurs qu'il était censé prendre jusqu'au prochain rendez-vous. Cependant, le résident ne mangeant que très peu, les médicaments lui ont causé des maux de ventres importants, le poussant à arrêter son traitement. Il doit revoir le médecin la semaine suivante pour trouver une solution.

Source : Erwan Le Méner, Isabelle Siffert, *Compte rendu d'enquête au centre d'hébergement de Mézy (78250 Mézy-sur-Seine), géré par l'association Aurore*, réalisée le 20 avril 2017, 33 p.

Conclusion

Entre juin 2015 et novembre 2016, les hébergements franciliens ont ainsi accueilli au moins 14 214 migrants - ne sont ici dénombrés que les individus enregistrés par le groupement d'intérêt public Habitat et interventions sociales, et non pas l'effectif cumulé des évacués, produit à la descente du bus ($n \leq 21\ 124$). Il s'agit d'une population masculine (96% des hébergés sont des hommes) et jeune (sept sur dix ont moins de 30 ans). Les parents accompagnés d'enfants ne constituent que 1% de l'effectif total.

Neuf individus sur dix proviennent de cinq pays : du Soudan (43%), d'Afghanistan (30%), d'Érythrée (9%), de Somalie (6%) et d'Éthiopie (3%). Le reste de la population provient de 35 pays. Les Syriens et les Irakiens, qui figurent en tête des groupes nationaux de nouveaux demandeurs d'asile en Union Européenne, ne sont qu'une poignée à être hébergés dans le cadre du dispositif migrants en Île-de-France. Les enregistrements de « migrants » en différentes situations (dans la rue, dans des hébergement d'urgence, au moment de déposer leur demande d'asile) et à diverses échelles (celles d'un camp, d'un centre d'hébergement, d'une région, d'un pays ou de l'Union) ne coïncident guère, pour ce qui concerne leur composition nationale à tout le moins. Cela pourrait renvoyer à des canaux migratoires différenciés, en fonction des zones d'origine et des destinations. Il pourrait être intéressant à cet égard de comparer plus finement les origines géographiques des principaux contingents nationaux de migrants, d'un territoire administratif à l'autre. On a pu voir, par exemple, que neuf Afghans sur dix proviennent de onze des trente-quatre provinces du pays.

Les routes pour arriver en France sont nombreuses. Les données exploitées pour décrire les parcours migratoires proviennent des bilans de santé passés par des infirmières du Samusocial de Paris et de la Croix Rouge. Les renseignements n'ont pas été pris de façon homogène. Ils s'avèrent lacunaires et des précisions de première importance sur les lieux de passage, données en cours d'entretien, échappent à la saisie. Mais on peut tenter de distinguer la voie des Balkans, empruntée par les Afghans en particulier, et la remontée du continent africain jusqu'à la traversée de la Méditerranée, le plus souvent par la Libye. Les Afghans arrivent plus rapidement en Europe tout en stationnant dans un nombre plus important de pays que les Africains, pour lesquels la Libye peut constituer un chausse-trappe.

Une fois hébergés, après cinq mois en moyenne sur le sol français, les migrants entament le plus souvent une demande d'asile. Dans ce cadre, ils peuvent être orientés vers le dispositif national d'accueil, principalement en province, dans l'espoir d'obtenir le statut de réfugié ou une protection subsidiaire. Deux tiers des migrants évacués puis mis à l'abri entre juin 2015 et novembre 2016 sont sortis du dispositif d'hébergement d'urgence migrants francilien. Près de la moitié ont été orientés vers le dispositif national d'accueil, mais presque autant sont perdus de vue : partis de leur propre fait ou exclus des centres d'hébergement, sans laisser de trace.

Références

Sources

Sources primaires

Base de données administratives du GIP Habitat et interventions sociales recueillies depuis 2015 dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Urgence Migrants en Île-de-France. Extraction partielle du 5 juillet 2017 composée de 14 214 individus mis à l'abri en Île-de-France entre le 2 juin 2015 et le 9 novembre 2016.

Base de données anonyme constituée à partir de bilans sanitaires réalisés auprès de 3785 personnes migrantes accueillies dans des structures d'hébergement d'Île-de-France entre le 1^{er} octobre 2015 et le 9 novembre 2016.

Akil (Prescylia), Barrallon (Aurore), Charbonneaux (Angélique), Chiarenza (Sarah), Colombier (Lisa), Demoulin (Pauline), Gerard (Eve), Labrousse (Aline), Letessier (Cindy), Mackpayen (Theodora), Martin (Sarah), Matbor (Rajib), Melard (Pauline), Perotin (Alix), Picard (Erell), Picot (Noémie), Pilcer (Victor), Rat (Cynthia), Rineau (Roxanne), Rosière (Monique), Terreau (Cindy), Vuillaume (Françoise), *Les évacuations de migrants (Paris, juin 2015 – novembre 2016), d'après les reportages vidéos des journalistes et des militants*, document réalisé par les étudiants de la licence professionnelle « Intervention sociale », mention « Métiers de l'urgence sociale », dans le cadre de l'enseignement d'Erwan Le Méner sur « Une autre histoire de l'urgence sociale », Université de Reims, juin 2017, 231 p.

Baciocchi (Stéphane), Blavier (Pierre), Boda (Chayma), Boukir (Kamel), Cordone (Aude), Deboulet (Agnès), Eberhard (Mireille), Guénée (Lorraine), Hagège (Meoin), Larchet (Nicolas), Lavayssière (Julie), Lefebvre (Typhaine), Le Méner (Erwan), Lhuissier (Anne), Marazyan (Karine), Réginal (Mégane), Ségol (Emilie), Siffert (Isabelle), Tomas (Vincent), Umubyeyi (Liliane), *Enquête publique sur les personnes étrangères évacuées de campements parisiens et mises à l'abri depuis juin 2015 : journal de terrain en hébergement (Île-de-France, novembre 2016 – juillet 2017)*, Observatoire du Samusocial de Paris, 2017, 902 p.

Troussard (Antoine), entretien enregistré avec Erwan Le Méner, 15 mars 2018, 2h30.

Sources secondaires

Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement, *La lettre de la DRIHL*, n°32, septembre 2017, 4 p.

Fouchard (Anthony), « Dans les monts Nuba (1/3) : à Tongoli, quand s'arrête la pluie commence la saison des bombes », « Dans les monts Nuba (2/3) : Al-Hadra, le marché des contrebandiers » ; « Dans les monts Nuba (3/3) : le docteur Tom, médecin d'une guerre oubliée », *Le Monde*, 7, 8 et 9 février 2017

Groupement d'intérêt public Habitat et interventions sociales, *Rapport d'activités 2017*, 2018

Norwegian Country of Origin Information Centre (Landinfo), Afghanistan: The security situation in Nangarhar province, rapport de Landinfo, octobre 2016, 32 p.

Office français de protection des réfugiés et des apatrides, *Rapport d'activité 2016*, 2017

Préfet de la région Île-de-France, Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement, *Réunion des gestionnaires de centre d'hébergement*

d'urgence pour migrants d'Ile-de-France, diaporama présenté à la Préfecture de région,
Paris, 8 janvier 2018, 15 f.

Bibliographie

- Bathaïe (Azita), « Les relations familiales à distance. Ethnographies des migrations afghanes », *Autrepart*, vol. 57-58, no 1-2, 2011, p. 59-75
- Bathaïe (Azita), *Boro jolo ! (Va en avant !). Ethnologie des migrations afghanes en Iran et en Europe*, thèse de doctorat en ethnologie, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, 2012, 276 p.
- Baumard (Maryline), « Les Soudanais, une nouvelle communauté en France », *Le Monde*, 11 octobre 2017
- Beauchemin (Cris), Borrell (Catherine), Régnard (Corinne), « Les immigrés en France : en majorité des femmes », *Population et sociétés*, n°502, juillet-août 2013, 4 p.
- Billet (Claire) et Jobard (Olivier), *Kotchok. Sur la route avec les migrants*, Paris, Robert Laffont, 2015
- Bouhenia (Malika), Ben Farhat (Jihane), Cohuet (Sandra), *Évaluation de l'état sanitaire des réfugiés durant leurs parcours et à Calais, Région Nord Pas de Calais Picardie*, France, rapport pour Médecins sans frontières, Epicentre, janvier 2016, 40 p.
- Brücker (Pauline), « La mise en mobilité des «indésirables» – Trajectoires, pratiques d'illégalisation et expulsions des demandeurs d'asile soudanais », *Mouvements*, vol. 93, n° 1, 2018, p. 118-126
- Brücker (Pauline), Lagarde (David). « Introduction - Les migrations internationales dans l'Égypte postrévolutionnaire », *Égypte/Monde arabe*, 15, n°1, 2017, p. 9-26
- Buber-Ennsner (Isabella), Kohlenberger (Judith), Rengs (Bernhard), Al Zalak (Zakarya), Goujon (Anne), Striessnig (Erich), Pontacokova (Michaela), Gisser (Richard), Rita Testa (Maria), Lutz (Wolfgang), « Human Capital, Value and Attitudes of Persons Seeking Refuge in Austria in 2015 », *PLoS one*, vol. 11, n°9, e0163481, 2016
- Cordone (Aude), Réginal (Réginal), Siffert (Isabelle), Le Méner (Erwan), Accès à la santé des «migrants» en Ile-de-France. Une enquête sur l'accès aux soins des personnes résidant en centre d'hébergement d'urgence migrants en Ile-de-France au printemps 2017, rapport de l'Observatoire du Samusocial de Paris pour l'Agence régionale de santé, janvier 2018, 120 p. + 50 p. d'annexes
- Di Bartolomeo (Anna), Jaulin (Thibault), Perrin (Delphine), *CARIM - Profil migratoire : Soudan*, rapport du Consortium pour la recherche appliquée sur les migrations internationales pour l'Union Européenne, mars 2012, 14 p.
- Eberhard (Mireille), Guyavarch (Emmanuelle), Ségol (Emilie), *Monoparentalité et précarité : la situation des familles sans logement en Ile-de-France*, Rapport de l'Observatoire du Samusocial de Paris pour la Caisse nationale des allocations familiales, janvier 2017, 158 p.
- Gardella (Edouard), *L'urgence sociale comme chronopolitique. Temporalités et justice sociale de l'assistance aux personnes sans-abri en France depuis les années 1980*, thèse de doctorat en sociologie, ENS Cachan, 2014.
- Gatti (Fabrizio), *Bilal sur la route des clandestins*, Paris, Liana Levi, 2008
- Guisao (Andrea), Quéré (Mathilde), Riou (Françoise), Profil socio-sanitaires et besoins de suivi sanitaire des personnes accueillies dans les structures d'Ile-de-France hébergeant des migrants évacués de campement de fortune parisiens, septembre 2017, 79 p.

- Guyavarch (Emmanuelle), Le Méner (Erwan) et Vandentorren (Stéphanie) (dir.), ENFAMS : Enfants et familles sans logement en Île-de-France. Rapport des premiers résultats, rapport de l'Observatoire du Samusocial de Paris, 2014, 442 p.
- Jacques (Geneviève). « Migrations en Libye : réalités et défis », *Confluences Méditerranée*, vol. 87, no 4, 2013, p. 55-66
- Laacher (Smaïn), *Après Sangatte. Nouvelles immigrations, nouvelles questions*, Paris, La Dispute, 2003
- Le Méner (Erwan), « L'hôtellerie sociale : un nouveau marché de la misère ? Le cas de l'Île-de-France », *Politiques sociales et familiales*, n°114, p. 7-18, 2013
- Le Méner (Erwan), Oppenheim (Nicolas), «The Temporary Accommodation of Homeless Families in Ile-de-France: Between Social Emergency and Immigration Management », *European Journal of Homelessness*, vol. 6, n°1, p. 83-103
- Marpasat (Maryse), « Un avantage sous contrainte : le risque moindre pour les femmes de se trouver sans abri », *Population*, vol. 54, n°6, 1999, p. 885-932
- Monsutti (Alessandro), « Itinérances transnationales : un éclairage sur les réseaux migratoires afghans », *Critique internationale*, vol. 44, n°3, 2009, p. 83-104
- OCDE, *Les clés de l'intégration : Les réfugiés et autres groupes nécessitant une protection*, Paris, Éditions OCDE, 2016, 82 p.
- Pascoal, Rafaela Hilário, "How Nigerian human trafficking networks use motherhood to maintain and introduce their victims into sexual exploitation." *Journal of Trafficking, Organized Crime and Security*, vol. 3, n°1-2, 2017, p. 21
- Perin (Charles), Dragicevic (Pierre), Fekete (Jean-Daniel), «Revisiting Bertin Matrices: New Interactions for Crafting Tabular Visualizations», *IEEE Transactions on Visualization and Computer Graphics*, vol. 20, n°12, 2014, p. 2082-2091
- Tarrius (Alain), *La remontée des Sud. Afghans et Marocains en Europe méridionale*, Paris, Editions de l'Aube, 2007
- Tomei (Renato), Rajendra (Chetty), « A Youth Counter-Narrative on Trafficking and Smuggling from Africa to Europe », *International Journal of African Renaissance Studies-Multi-, Inter-and Transdisciplinarity*, vol. 12, n°2, 2017, p. 19-32
- Vause (Sophie), Toma (Sorana), Richou (Camille), « Peut-on parler de féminisation des flux migratoires du Sénégal et de la République démocratique du Congo ? », *Population*, vol. 70, n°1, 2015, p. 41-67

Annexes

Annexe 1. Les effectifs recensés au fil des évacuations à différents lieux de prise en charge

Date de l'évacuation	Nom de l'évacuation	GIP-HIS	PHRH	Effectif officiel
02/06/2015	Séquence Chapelle/Landon/Éole	490	189	817
09/07/2015	Séquence Pajol/Éole	439	0	474
04/09/2015	Jessaint	136	0	134
17/09/2015	Séquence Mairie du 18ème/Austerlitz	797	40	801
02/10/2015	Porte de Saint-Ouen	48	41	45
23/10/2015	Lycée Jean Quarré	1057	0	1404
30/10/2015	Séquence République	894	146	1002
04/02/2016	La Chapelle 2	303	0	398
07/03/2016	Séquence Stalingrad/Jaurès	2388	1029	3249
13/05/2016	Éole 3	89	0	87
20/05/2016	Jemmapes 1	175	0	229
06/06/2016	Éole 4	1041	321	1855
16/06/2016	Stalingrad 4	288	25	378
29/06/2016	Pajol 3	772	110	1139
22/07/2016	La villette	1399	541	2598
17/08/2016	Stalingrad 5	541	85	696
16/09/2016	Flandres	1605	252	2083
04/11/2016	Séquence Jaurès/Flandres/Stalingrad	1752	133	3852
	TOTAL	14214	2912	21241

Sources : GIP-HIS - Extraction du 5 juillet 2017 ; Pôle d'hébergement et de réservation hôtelière (PHRH-base Rosalie) ; Préfecture de région. Traitement l'Observatoire du Samusocial de Paris.

Champ : Personnes arrivées dans les structures d'hébergement entre le 2 juin 2015 et le 9 novembre 2016.

Lecture : Soit la séquence d'évacuation Chapelle/Landon/Éole ouverte le 2 juin 2015 (les évacuation de La Chapelle, Landon et Éole ont eu lieu respectivement le 2, 11 et 19 juin 2015). À la sortie des bus, la préfecture décompte 817 personnes. Parmi ces personnes, le GIP HIS en dénombre 490 dans les jours à venir dans les centres dans des échanges de face à face, et le PHRH héberge 189 individus dans ses hôtels.

Annexe 2. Les primo-demandeurs d'asile en Union Européenne (2015-2017)

	France			Allemagne			Royaume-Uni			Grèce			Espagne			Italie			Hongrie			Autriche			Finlande			Suède		
	2015	2016	2017	2015	2016	2017	2015	2016	2017	2015	2016	2017	2015	2016	2017	2015	2016	2017	2015	2016	2017	2015	2016	2017	2015	2016	2017	2015	2016	2017
Érythrée	3,3	4,5	5,2	33,8	56,3	35,9	12	3	4,4	0,4	1,3	1,5	0	0,1	0,8	2,7	25,4	30,9	1,9	0,2	0	0,2	0,2	0,3	0,2	0,9	2,3	15,5	1,6	7,4
Éthiopie	10,2	8,1	22,8	44,1	66,8	29,4	16,9	5,3	13,9	1	2	8,6	0,1	0,1	0,2	2,3	7,1	9,2	0,8	0,4	0	1,2	1,3	0,9	1,7	0,5	0,7	15,5	3,8	6,7
Somalie	9	5,7	9,6	26,4	50,6	47,2	2,6	2,2	3	0,6	0,7	2,3	0,5	0,7	0,4	5,1	16,6	22,6	2,2	1,9	0	9,8	6	2,1	12,2	2,4	0,9	16	4,7	2,9
Soudan	50,5	58,2	54,8	8,6	22,1	15,8	27,9	10,6	17,3	1,1	0,4	0,9	0,1	0,2	0,2	1,4	4,5	5,2	2,3	0,1	0	1	0,4	0,2	0,2	0,1	0,1	3,5	0,4	0,6
Afghanistan	2,2	5,2	24,8	18,6	67,2	29,2	1,9	1,7	5,5	1,1	2	17,9	0	0	0,3	4	2,5	3,8	32,3	6,5	2,4	12,7	5,3	4,7	2,6	0,3	0,7	11,8	0,7	1,5
Pakistan	4	4,1	5,4	16,9	30,2	11,2	6,4	7,4	10,4	3,2	8,1	26,6	0,2	0,3	0,6	23,1	30,5	35,3	33,4	7,7	0,3	5,9	4,7	4,7	0,1	0,2	0,1	0,9	0,5	0,6
Irak	2,4	2,2	5,8	22,8	75,4	39,6	2,4	3,5	8,8	0,5	3,3	16,4	0,1	0,1	0,3	0,5	1,6	5,3	7,8	2,6	1,5	10,7	1,9	2,2	18,8	0,8	2,8	15,8	1,5	3,2
Syrie	1,2	1,4	5,8	45,5	81,7	39,4	0,9	0,6	1,3	0,9	7	18,5	1,4	0,8	4,3	0,1	0,2	1,5	17,5	1,4	0,6	6	1,7	5,1	0,3	0,2	0,8	13	1,1	6
Part des primo-demandeurs / UE	6,4	7,5	15,8	34,2	56,2	24,2	3,6	3,6	5,7	1	3,7	8,3	1,2	1,4	5,1	8,6	13,4	24,7	14,5	2,4	0,3	6,1	2,7	2,4	2,8	0,4	0,7	9,8	1,6	3,1

Source : Eurostat.

Champ : Personnes majeures.

Lecture : En 2016, 7,5% des primo-demandeurs d'asile en Europe ont déposé leur demande en France, et 58,2% des Soudanais ont déposé leur demande en Fra

Annexe 3. Les origines géographiques des migrants adultes selon le sexe

	Femmes	Hommes	TOTAL
Soudan	57	5743	5800
Afghanistan	32	3967	3999
Erythree	173	971	1144
Somalie	104	657	761
Ethiopie	110	274	384
Autres pays d'Afrique	23	748	771
<i>Cote D'Ivoire</i>	1	29	30
<i>Guinee</i>	2	107	109
<i>Libye</i>	2	162	164
<i>Mali</i>	0	33	33
<i>Maroc</i>	1	46	47
<i>Nigeria</i>	0	33	33
<i>Tchad</i>	4	226	230
Proche et Moyen-Orient	20	340	360
<i>Iran</i>	3	41	44
<i>Pakistan</i>	0	203	203
<i>Syrie</i>	15	34	49
Autres	18	58	76
TOTAL	537	12758	13295

Source : GIP-HIS - Extraction du 5 juillet 2017. Traitement des données par l'Observatoire du Samusocial de Paris.

Champ : Personnes adultes arrivées dans les structures d'hébergement entre le 2 juin 2015 et le 9 novembre 2016.

Lecture : Parmi les 5800 personnes originaires du Soudan, 57 sont des femmes.

Note : Seuls les pays dont l'effectif est supérieur à 30 individus sont présentés dans le tableau ci-dessus.

Annexe 4. Grille de recueil de données – Bilan sanitaire d'orientation Adulte



samusocial de Paris



Bilan sanitaire d'orientation - Adulte

N° dossier :

Code du centre
_ / _ / - _ / _ / _ /
Départ - 1 ^{ères} lettres du centre

 N° d'ordre : _ / _ / _ /

(reporter ce numéro page suivante)

Madame / Monsieur :

Nom (majuscules) :

Partie nominative non
transmise à l'observatoire

Prénom (majuscules) :

N° mobile :

Nom de l'infirmier(e) :

Opérateur : Samusocial Croix Rouge Française

Nom du centre (ville/département) :

Date de réalisation du bilan : _ / _ / _ / _ / _ / _ /

C - Parcours migratoire

Dates : C1 de départ du pays d'origine : _/_/_/ _/_/_/ _/_/_/_/_/

C2 d'arrivée en France : _/_/_/ _/_/_/ _/_/_/_/_/

C3 d'arrivée dans le centre actuel : _/_/_/ _/_/_/ _/_/_/_/_/

C4 Séjour dans d'autres pays :

C5 A l'arrivée en France, type de lieu de résidence ?

Campement lieu (nom, département) :

Autre, préciser :

C6 Langue maternelle :

C7 Maîtrise orale du français parlé pour une consultation médicale ou psychologique : oui non

Si non : C8 Maîtrise d'autres langues dans les mêmes conditions :

C9 Etes-vous : marié célibataire veuf concubin séparé divorcé

C10 Etes-vous en famille en France ? oui non

Si oui, Conjoint Enfants Autres, préciser :

Si Enfants, âges : /_/_/_/ /_/_/_/ /_/_/_/ /_/_/_/

D - Soutien social

En cas de besoin, est-ce que vous pourriez compter sur quelqu'un, qu'il s'agisse de membres de votre famille, d'amis, pour :	Si oui, sur qui pouvez-vous compter ?									
			Conjoint, enfants		Autres Membres de famille		Amis, connaissances		Autres	
	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
D1 vous aider dans la vie quotidienne, vous donner un coup de main										
D2 vous aider financièrement ou matériellement										
D3 vous apporter un soutien moral ou affectif										

Si « autres », préciser :

D4 D'une façon générale, vous diriez que vous vous sentez :

Très seul Plutôt seul Plutôt entouré Très entouré

C4a |__|
C4b |__|
C4c |__|
C4d |__|
C5 |__|__|
C6 |__|
C7 |__|
C8 |__|
C9 |__|
C10 |__|
C10a |__|
C10b |__|
C10c |__|

D1 |__|
D1a |__|
D1b |__|
D2 |__|
D2a |__|
D2b |__|
D3 |__|
D3a |__|
D3b |__|
D4 |__|

C - Parcours migratoire

Dates : C1 de départ du pays d'origine : _/_/_/ _/_/_/ _/_/_/_/_/

C2 d'arrivée en France : _/_/_/ _/_/_/ _/_/_/_/_/

C3 d'arrivée dans le centre actuel : _/_/_/ _/_/_/ _/_/_/_/_/

C4 Séjour dans d'autres pays :

C5 A l'arrivée en France, type de lieu de résidence ?

Campement lieu (nom, département) :

Autre, préciser :

C6 Langue maternelle :

C7 Maîtrise orale du français parlé pour une consultation médicale ou psychologique : oui non

Si non : C8 Maîtrise d'autres langues dans les mêmes conditions :

C9 Etes-vous : marié célibataire veuf concubin séparé divorcé

C10 Etes-vous en famille en France ? oui non

Si oui, Conjoint Enfants Autres, préciser :

Si Enfants, âges : /_/_/_/ /_/_/_/ /_/_/_/ /_/_/_/

D - Soutien social

En cas de besoin, est-ce que vous pourriez compter sur quelqu'un, qu'il s'agisse de membres de votre famille, d'amis, pour :	Si oui, sur qui pouvez-vous compter ?									
			Conjoint, enfants		Autres Membres de famille		Amis, connaissances		Autres	
	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
D1 vous aider dans la vie quotidienne, vous donner un coup de main										
D2 vous aider financièrement ou matériellement										
D3 vous apporter un soutien moral ou affectif										

Si « autres », préciser :

D4 D'une façon générale, vous diriez que vous vous sentez :

Très seul Plutôt seul Plutôt entouré Très entouré

C4a |__|
C4b |__|
C4c |__|
C4d |__|
C5 |__|__|
C6 |__|
C7 |__|
C8 |__|
C9 |__|
C10 |__|
C10a |__|
C10b |__|
C10c |__|

D1 |__|
D1a |__|
D1b |__|
D2 |__|
D2a |__|
D2b |__|
D3 |__|
D3a |__|
D3b |__|
D4 |__|

E - Etat de santé	
<p>E1 A quand remonte votre dernière visite chez un médecin (centre de soins) pour vous-même ?</p> <p><input type="checkbox"/> < 1 mois <input type="checkbox"/> 3 à 6 mois <input type="checkbox"/> 6 à 12 mois <input type="checkbox"/> 1 à 2 ans <input type="checkbox"/> > 2 ans <input type="checkbox"/> Ne sait plus</p>	E1 __
<p>E2 Vous diriez que votre état de santé en ce moment est :</p> <p><input type="checkbox"/> Très bon <input type="checkbox"/> Bon <input type="checkbox"/> Moyen <input type="checkbox"/> Mauvais <input type="checkbox"/> Très mauvais</p>	E2 __
<p>E3 Avez-vous une maladie ou un problème de santé qui soit chronique ou de caractère durable ? (qui a duré ou peut durer pendant 6 mois ou plus) <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si oui, Le-lesquels ?</p>	E3 __
<p>E4 Problème 1 :</p> <p>Avez-vous un traitement ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si oui, lequel :</p> <p>Etes-vous en rupture de médicament ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si oui, depuis quand ? :</p>	<p>E4 __ </p> <p>E4a __ </p> <p>E4b __ </p> <p>E4c __ </p> <p>E4d __ </p>
<p>E5 Problème 2 :</p> <p>Avez-vous un traitement ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si oui, lequel :</p> <p>Etes-vous en rupture de médicament ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si oui, depuis quand ? :</p>	<p>E5 __ </p> <p>E5a __ </p> <p>E5b __ </p> <p>E5c __ </p> <p>E5d __ </p>
<p>E6 Problème 3 :</p> <p>Avez-vous un traitement ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si oui, lequel :</p> <p>Etes-vous en rupture de médicament ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si oui, depuis quand ? :</p>	<p>E6 __ </p> <p>E6a __ </p> <p>E6b __ </p> <p>E6c __ </p> <p>E6d __ </p>
<p>E7 Avez-vous une maladie ou un problème de santé aigu ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si oui, Le-lesquels ?</p>	E7 __
<p>E8 Problème 1 :</p> <p>Avez-vous un traitement ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si oui, Lequel :</p> <p>Etes-vous en rupture de médicament ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si oui, depuis quand ? :</p>	<p>E8 __ </p> <p>E8a __ </p> <p>E8b __ </p> <p>E8c __ </p> <p>E8d __ </p>
<p>E9 Problème 2 :</p> <p>Avez-vous un traitement ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si oui, Lequel :</p> <p>Etes-vous en rupture de médicament ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si oui, depuis quand ? :</p>	<p>E9 __ </p> <p>E9a __ </p> <p>E9b __ </p> <p>E9c __ </p> <p>E9d __ </p>

Autres symptômes ou plaintes (ne pas lister <i>sauf si en gras</i>):		E10 __
E10 Douleurs ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		E10a __
Localisation 1 :	Type : <input type="checkbox"/> aigu <input type="checkbox"/> chronique	E10b __
Localisation 2 :	Type : <input type="checkbox"/> aigu <input type="checkbox"/> chronique	E10c __
Localisation 3 :	Type : <input type="checkbox"/> aigu <input type="checkbox"/> chronique	E10d __
E11 <input type="checkbox"/> fatigue :		E10e __
E12 <input type="checkbox"/> troubles digestifs :		E10f __
E13 <input type="checkbox"/> problèmes respiratoires :		E11 __
E14 <input type="checkbox"/> problèmes urinaires :		E12 __
E15 <input type="checkbox"/> problèmes génitaux :		E13 __
E16 <input type="checkbox"/> problèmes ostéo-articulaires :		E14 __
E17 <input type="checkbox"/> ophtalmologique :		E15 __
E18 <input type="checkbox"/> audition :		E16 __
E19 <input type="checkbox"/> bucco-dentaire :		E17 __
Avez- vous certaines dents à soigner ou en mauvais état ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sait pas		E18 __
Souhaitez-vous consulter un dentiste ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		E19 __
E20 <input type="checkbox"/> dermatologique :		E19a __
Avez-vous eu dans les 12 derniers mois, un ou des épisodes de gale ?		E19b __
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sait pas		E20 __
<u>Si oui</u>, Un médecin vous a-t-il fait le diagnostic ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		E20a __
Avez-vous eu un traitement et des affaires pour vous changer ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		E20b __
Est-ce que vous grattez actuellement ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		E20c __
<u>Si oui</u>, Est-ce que vous vous grattez au niveau de la ceinture du pantalon (niveau des fesses ou du ventre) ou au niveau des organes génitaux externes ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		E20d __
E21 <input type="checkbox"/> autre, préciser :		E21a __
.....		E21b __

Santé des femmes	F1
F1 Combien avez-vous eu de grossesses ? ___/___/___	_ _
F2 Avez-vous un moyen de contraception aujourd'hui ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	F2 _ _
Si non , En souhaiteriez-vous un ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	F2a _ _
F3 Etes-vous actuellement enceinte ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> ne sait pas	F3 _ _
Si oui , F3a date des dernières règles (ou mois de grossesse) :	F3a _ _
F3b êtes-vous suivie pour cette grossesse ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	F3b _ _
Si oui , où ? date du dernier suivi ?	F3c _ _
	F3d _ _
Santé mentale	
G1 Avez-vous participé, à une séance (collective) avec une équipe spécialisée sur les questions de santé psychologique? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	G1 _ _
Si oui , où ? : Date :	G1a _ _
	G1b _ _
G2 Avez-vous été consulté pour des problèmes psychologiques? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	G2 _ _
Si oui , où ? : Date :	G2a _ _
	G2b _ _
G3 Souhaitez-vous rencontrer un professionnel pour discuter de problèmes psychologiques ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	G3 _ _
Si oui à l'une des 3 questions précédentes : Passer directement à la question H1	
Si non à ces trois questions :	
Avez-vous :	G4 _ _
G4 des problèmes pour dormir : <input type="checkbox"/> parfois <input type="checkbox"/> souvent <input type="checkbox"/> tous les soirs (insomnies, réveil au milieu de la nuit, réveil trop tôt, cauchemars)	G5 _ _
G5 des idées noires : <input type="checkbox"/> parfois <input type="checkbox"/> souvent <input type="checkbox"/> tous les jours	G6 _ _
G6 des crises de larmes : <input type="checkbox"/> parfois <input type="checkbox"/> souvent <input type="checkbox"/> tous les jours	G7 _ _
G7 Êtes-vous facilement irritable ? <input type="checkbox"/> parfois <input type="checkbox"/> souvent <input type="checkbox"/> tous les jours	G8 _ _
G8 Est-ce que vous ressentez cela : <input type="checkbox"/> depuis plus d'un mois ? <input type="checkbox"/> moins d'un mois ?	
H - Refus ou renoncement aux soins	
H1 Vous a-t-on refusé des soins depuis que vous êtes en France ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	H1 _ _
Si oui , quel contexte ? :	H2 _ _
H2 Avez-vous renoncé à des soins pour vous même dans les 12 derniers mois ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	

I - Conclusion bilan sanitaire					
I1 Projet d'intégration en France : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non					
Besoin identifié de prise en charge sanitaire (cocher au moins une case dans chaque colonne) :					
	I2 Urgences Hospitalières	I3 Psycho	I4 Méd. G.	I5 Dentiste	I6 PMI/Mater
Aucun	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Urgent	<input type="checkbox"/> lieu :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dans la semaine		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dans le mois		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si besoin identifié < 1 semaine : êtes-vous d'accord pour que nous prenions le RV ?		<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
I7 Autre orientation : préciser : qui : délai :					
Si besoin dans délai < 1 semaine : Accord pour prise de RV ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non					
Si désaccord : demander au patient d'y réfléchir => le revoir avec l'IDE coordinatrice :					
I8 Conclusion finale :					
SUIVI PREVU					
QUALIFICATION	LIEU	DATE	NOM	COMMENTAIRE	

Annexe 5. Classification internationale du niveau d'éducation (CITE 2011)

CITE-Programmes (CITE-P)		CITE-Niveau atteint (CITE-A)	
0	Éducation de la petite enfance	0	Inférieur au primaire
1	Enseignement primaire	1	Enseignement primaire
2	Premier cycle de l'enseignement secondaire	2	Premier cycle de l'enseignement secondaire
3	Deuxième cycle de l'enseignement secondaire	3	Deuxième cycle de l'enseignement secondaire
4	Enseignement post-secondaire non-supérieur	4	Enseignement post-secondaire non-supérieur
5	Enseignement supérieur de cycle court	5	Enseignement supérieur de cycle court
6	Licence ou niveau équivalent	6	Licence ou niveau équivalent
7	Master ou niveau équivalent	7	Master ou niveau équivalent
8	Doctorat ou niveau équivalent	8	Doctorat ou niveau équivalent
9	Non classé ailleurs	9	Non classé ailleurs

Source : <http://uis.unesco.org>.

Annexe 6. Les origines géographiques selon le statut administratif des personnes ne résidant plus dans les structures d'hébergement en juillet 2017

	Départ volontaire ou exclu	Orienté DNA ou CAO	Protection internationale
Soudan	1856	1526	339
Afghanistan	669	1844	195
Erythree	514	249	110
Somalie	265	184	50
Ethiopie	209	62	8
Autres pays d'Afrique	319	218	17
<i>Libye</i>	72	44	8
<i>Maroc</i>	32	4	0
<i>Tchad</i>	100	66	4
Proche et Moyen-Orient	129	137	11
<i>Iran</i>	14	13	4
<i>Pakistan</i>	53	81	2
<i>Syrie</i>	30	31	4
Autres	51	8	0

Source : GIP-HIS - Extraction du 5 juillet 2017. Traitement des données par l'Observatoire du Samusocial de Paris.

Champ : Personnes adultes arrivées dans les structures d'hébergement entre le 2 juin 2015 et le 9 novembre 2016, qui ne sont plus présentes dans les centres en juillet 2017.

Lecture : Parmi les personnes originaires du Soudan, 1856 sont en départ volontaire ou exclues, 1526 ont été orientées vers le DNA ou en CAO, 339 ont obtenues la protection internationale.

Note : Seuls les pays dont l'effectif est supérieur à 30 individus sont présentés dans le tableau ci-dessus.

HÉBERGER

SE LOGER

CONSTRUIRE

HABITER MIEUX

DRIHL

5 rue Leblanc 75 911 Paris Cedex 15

01 82 52 40 00

<http://www.drihl.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

